1005

Prélèvements

autorisés par arrêtés du Conseil particulier d'administ.on du Sénat sur le produit des Ventes de biens dotaux de Sénatoreries.

1006

Sénatorerie d'Agen. 1007

Mise en état des Bâtimens.

14. Octobre 1813. Prélèvement de 420f. 40. savoir 80. pour frais de visite faite contradt. & 340f. 40c pour frais de partage de la ferme des petits Savillons, 420. 40.

1069

Sénatorerie d' Aix

1009

Mise en état des Bâtimens ruraux.

Arrêté du 21 Février 1806. 10,709.f 63.c pour réparations aux bâtimens de la Madrague de Lestaque, du Domaine des Autoriches & de celui du Village, ... 10,709.f 63.

Arrêté du 28. 9.bre 1809. supplémentaire pour acquittes toutes les Dépenses de la mise en état des bâtimens ruraux, ... 1,065. 01.

Arrêté du 14 Mai 1812, 9324.f pour les travaux d'exhaussement de la Digue qui garantit des débord.ts du Rhône, les Domaines des Autoriches et du Village ..... 9,324. "

Id. du 28 Mai 1812. 1405.f pour l'établissement d'une rangée de Pilotis ... & a.... à la Madrague de l'Etaque, ce ..... 1,405. "

1010

Sénatorerie d'Ajaccio. 1011

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

			f	c	f	c
+	Arrêté du 28 Juillet 1808.	Pour réparations	3,857.	78.	9,857.	78.
		Pour Glaces	6,000.	"		
+	Idem du 28 Septembre 1810,				2,008.	48.
×	Idem du 13 Juillet 1811 pour les murs de terrasse				3,145.	20.
×	14. Mai 1813. pour la réparation d'une Voute crevassée				451.	"
×	15. 9bre 1813. pour réparations à l'entrée de la maison Sénatoriale				1,878.	96.

Réparations exécutées sur des biens ruraux qui ont été vendus. frais de devis &c.

Arrêté du 13 Mai 1809,	"	5,404. 48.
Idem du 28 Mai 1810,	"	828. 75.

Acquisitions

Arrêté du 8 Mai 1810. (Trois corps de ferme, prés & terres labourables, situées département du Loiret.)

	f		f	c
Prix principal	287,436.	"	289,997.	18.
Frais de contrat	2,567.	18		

Arrêté du 14. Février 1811, (4. hect. 64. ar. de prés situés en la Commune de Marcau: 2 hect. 4 ar. 28 cent. de terre située en la Commune de Berrugeney)

Prix principal du 1er objet	"	7,700. "
Idem du second	"	1050. "

1012.

Sénatorerie d'Amiens. 1019

Mise en état de la Maison d'habitation & des Bâtimens ruraux.

Arrêté du 4 Mars 1806. Sous réparations à la maison d'habitation, au Domaine de Crécy-les-Granges & aux moulins de
× Pont Ste. Maxence, 11,623f. 54c. ci ..... 11,623. 54.
+ Arrêté du 2 Mai 1809. Sous le Domaine de Crecy-les-Granges ... " 2,586. 45.
Idem du 27 Janvier 1810. Sous réparations aux bâtimens de la
+ ferme des Croutes, ci ..... " 670. .
Arrêté du 11 Novembre 1811. qui approuve pour 1578f. 64c. de grosses réparations
× à faire au moulin de Calipet (Sous Ste. Maxence) ..... " 1,578. 64.
14 8bre. 1813, reconstruction d'un four 451f. 50c. à prendre sur le prix des bois vendus, ... " 451. 50.

Acquisitions.

Arrêté du 28 7bre 1806. (Ferme située Commune de Jouaigne) moyennant
54,000f. de prix principal ci ..... 54,000f "
frais de contrat ..... 562. "
Intérêts ..... 1166 67 } 55,728. 67 f

Arrêté du 14. 7bre 1807. (6 hect. 46 cent. de terre situé à Ambricat) pour
le prix de ..... 8,000f. "
Intérêts ..... 185 33 } 8,185 33.

1014

Sénatorerie d'Angers. 1015

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

Arrêté du 19. Août 1807. pour glaces	Nota: Il restait 1608f. 05. de fonds de 21875f. ainsi le prélèvement ne s'élevait à 4,391f. 95c.	6,000f. "
Idem du 28 Mai 1810. pour achever de mettre dans un état convenable de décence & de solidité la maison d'habitation, 6,691. ci.		6,691. "

Mise en état des Bâtimens ruraux.

Arrêté du 19 Août 1807,	25,000. "

Mise en état de la maison d'habitation et des bâtimens ruraux.

Arrêté du 14. 8bre 1811. Le Conseil décide que la somme de 5955f. provenante d'arbres vendus sur les biens de la Sénatorerie d'Angers sera appliquée aux dépenses relatives à la mise en état des biens de cette Sénatorerie, (cette somme est destinée à acquitter en outre les dépenses autorisées par les arrêtés des 19 Août 1807 et 28 Mai 1810.) 5,955f. "

Arrêté du 28 Mai 1812. Le Conseil autorise M. le Titulaire à faire procéder à l'arpentage et à l'aménagement des bois et fixe la dépense à 600f. ci. 600. "

Il dispose de 7,886. à prendre sur le fonds de 20,109f 60c. pour compléter le remboursement des dépenses connues.

28 Juin 1813. pour réparat. faites sur le Domaine de la Grassinière, 11061f. 30c. à prendre sur le produit des bois de la Sénatorerie d'Angers vendus au profit du Sénat. Mémoire

13. Mai 1814. pour les soins donné par l'agent du Titulaire à la direction et surveillance des réparations faites, 1500f, ci. 1500f "

Echange.

26. 8bre 1812. Le Conseil en approuvant le contrat d'échange d'une portion de bois contre une pièce de terre appartenant aux S.rs Feline; arrête que la somme de 300f. que le titulaire s'est obligé de payer sera prise sur le prix des bois vendus au profit du Sénat. (à imputer sur le fonds de 20,109f 60c. 300. "

1016

Sénatorerie de Besançon. 1017

Mise en état de la maison d'habitation

Mise en état des bâtiments ruraux.

Arrêté du 13. 9.bre 1811. qui fixe la dépense de la mise en état à la
somme de 21,996f. 28c (le prélevemt. sera d'autant moindre qui rentre du fonds de 21,875 5.ème) ..., 21,996 28.
Arrêté du 14. Nov.bre qui accorde un supplément de 2,980f. 80c. pour les
réparations à faire à l'usine et forge de Ny-le-Féroux, ..., 2,980. 80.
28 Juillet 1813. Pour la mise en état du fief de Sollaire ....., 4,200. "

1018

Sénatorerie de Bordeaux.

1019

Acquisition.

14. 8.bre & 15. 9.bre 1813. l'acquisition des trois Domaines, Le Centre de Fronsac, la Salle d'Anglade et le Bien du Pinteyre est approuvé définitivement.

Prix principal ..... 200,000 F. "

Sénatorerie de Bourges.

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

Arrêté Du 14 Janvier 1807.	Pour réparations	23,612.	29,612.	"
	Pour Glaces	6,000.		
Idem Du 14 Décembre 1809.			6258.	83.

Mise en état des Bâtiments ruraux.

Arrêté Du 14 Frimaire an 14.	6,700.	"
Idem Du 14 Janvier 1807,	9,870.	50.
Idem Du 28. Décembre 1808,	12,638.	22.

Acquisitions.

Arrêté du 24 Janvier 1807 (Trois domaines situés commune de Chassenueil, pour le prix de ..... 40,000f. " } 40,350. "
Frais de contrat ..... 350 " }

24,000f. .... (Arrêté du 6 Février 1808 (Château de Chassenueil et dépend.s) 7956 "
(Idem du 28 Avril 1808 (Reserve du château de Chassenueil) ..... 16,044. "

Arrêté du 28 Xbre 1808 (les de la Feuillée) prix principal ..... 1800f. " } 1830. "
Frais d'estimation ..... 30. " }

1020

Sénatorerie de Bruxelles. 1021

1022

Sénatorerie de Caen. 1023

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

x Arrêté du 28 Avril 1808 { Pour réparations ..... 15,841. 16 / Pour Glaces ..... 6,000. „ } 21,841. 16.

Mise en état des Bâtiments ruraux.

x Arrêté du 28 Avril 1808 ..... 10,743. 42.

x Idem du 28. 8bre 1811. Réparations faites et faire sur la ferme de la Bellyarde 2,633. 57 à prendre sur le prix des arbres de haute futaie vendus ou à vendre ..... Mémoire.

Arrêtés du 27 Juin 1812. {
- pour compléter la mise en état de la fer. de Dambleinville 2,307. 48.
- pour la mise en état de la ferme dite de Chartrion ..... „ 1,484. 20.
- pour achever la mise en état de la ferme de la Bellyarde 1701. 52. Mémoire
- Id. ..... des Vatinets. 1194 21. Idem

N.a Le Conseil a autorisé provisoirement l'acquis des deux dernières sommes sur le fonds destiné aux avances, sans en autoriser le prélèvement sur le produit des Ventes.

C.

14. Mai 1813. {
- Pour la mise en état définitive de la ferme dite le Bois d'Auffray, ... 2,113. 80.
- Pour réparations à la ferme du Mesnil Scelleur, ... 853. 10
- Pour Idem au moulin de Livet ..... 952. .

28. Juin 1813. Pour réparations à la ferme de la Vongrais ..... 912 70.

1024

Sénatorerie de Colmar: 1025

(Mise en état de l'habitation sénatoriale)

	Arrêté du 28 Juin 1806,	107,779. 40.
	Idem du 28 Juin 1811. en augmentation du 1.er prélèvement	27,458. 94.
	Ensemble	135,238. 34.

1026

Sénatorerie de Dijon. 1027

Mise en état de la Maison d'habitation.

14 Juillet 1813. Le Conseil autorise un prélevem.t de la somme de 11,248.f 75.c 11,248. 75.

Mise en état des bâtiments ruraux.

+ Arrêté du 27 Juin 1812. (6,531.f 01) . . . . . 5,931. 01.

Honoraires d'un contrat d'échange

+ Arrêté du 27 Juin 1812. (6,531.f 01) . . . . . 1,200. ,

1028

Sénatorerie de Douai. 1029

Mise en état de l'habitation sénatoriale & des Bâtimens ruraux.

Arrêté du 21 Février 1806. 66,117.f y compris le fonds de 21,875.f fait par le Sénat, celui de 7,920.f provenant de la Vente des matériaux de l'Abbaye de St. Wast, & celui de 5051.f provenant de la Vente des matériaux d'une maison de ferme bâtie sur le Bois St. Pol. Le prélevement se réduit à 31,271.f (Voyez les considérants du 1er. des 2 arrêtés pris par le Conseil particulier sous la
× date du 21 Février 1806), ci ..... 31,271.f .

Arrêté du 31. 9bre 1806, qui accorde un supplément de fonds de 23,000.f pour la mise en état de la maison d'habitation. Ce Supplément de fonds comprend 6,000.f pour glaces qui seront placées à perpétuelle demeure, ci ..... 23,000. "
×

Plantations d'arbres de haute futaie.

Arrêté du 28. 8bre 1811 ..... 8,422.f 12c
×

1030

Sénatorerie de Florence. 1031

1032

Sénatorerie de Gênes. 1033

Mise en état des Bâtimens ruraux.

Arrêté du 28. Septembre 1810, qui accorde 516f. pour les réparations à faire aux bâtimens du Domaine de la Commenda, ci ..... " 516. "

\+ 28. Novembre 1812. Reconstruction des bâtimens du Domaine de Nareglio ..... 3,869 32.

(A) + 28 Mai 1811. Sous réparations faites et à faire a acquittés 1,000f. au S. Bessay 521f. 96. Mémoire

(A) 28. Juillet 1813. Sous réparations aux bâtim.ts du Monastère de la Castella et du Domaine de Sautière ... Mémoire
8,337f. 30

(A) Les sommes versées provenant de ces sous divers ont été employées à l'achat de 24 actions de 250f.

1034

* Notes: Le Gouvernement de M. [illegible] pour l'année 1811 du 28 Mai 1811 de [illegible] sur le pied de 3 f. 50 c. au lieu de 3 f. 75 c. qui avoit été payé jusqu'à présent.

Sénatorerie de Grenoble 1035

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

* Arrêté du 28 Mai 1810. 12,342f. y compris 6000f. pour Glaces qui seront placées à perpétuelle demeure, ci ..... 12,342f. "

Mise en état des Bâtiments ruraux.

* Arrêté Du 28 Mai 1810. ..... 30,981. 05.

14. Juin 1813. pour réparations aux bâtimens du domaine de la Richardière 5,645f 50c à prendre sur le produit des coupes extraordinaires faites dans les bois de cette Sénatorerie ..... ci 5,645. 50

14. Octobre 1813, 1039. pour la reconstruction d'une grange à prendre comme ci-dessus, ci 1,039. "

Arpentage du Bois de St. Sugon.

* Arrêté du 28 Mai 1810, ... 1,114. "

* Nota: Le Sr. Vuillemenot a été autorisé par l'arrêté du 28 Mai 1810, de 44,437f. 05c. à prendre sur le produit des Ventes de bois.

1038

Senatorzie de La Saye.

1039

1040

Sénatorerie de Liége 1041

14. Juillet 1812. Sous acquittés les frais de l'échange du Château de Senning Sr Lévesque &c. 83 f. 50.

Mise en état des Bâtimens ruraux.

+ Arrêté Du 19 Mars 1811, pour réparations exécutées et à exécuter, pour les devis de ces dernières y compris 500 f. pour l'indemnité due au fermier du Domaine de Schlersback, ... 31,617. 56.

+ Arrêté Du 28 Avril 1812, pour réparations à faire aux Domaines de clous d'Helmen, de Buchelen, de Laffenburgh et Wichoff. 26,705 f 14 c. ..... 26,705. 14.

Devis réguliers.
Arpentage, plans et papier terrier des biens dotaux.

+ Arrêté Du 19 Mars 1811, ... 2,227. 10.

1042

Sénatorerie de Limoges. 1043

Mise en état de la maison dite Duclos, destinée à l'habitation des Titulaires de la Sénatorerie. Construction de remises et écuries.

Arrêté Du 3 Mai 1806, 30,000f. y compris les 21,875 fournis par le Sénat ce qui réduit le prélèvement à 8,125f, ci ..... " 8,125. "

Arrêté du 6 Février 1808. 30,000f. Ce prélèvement étant le même que celui accordé le 3 Mai 1806. (dont il est ci-dessus parlé) il ne sera porté que pour mémoire, ci Mémoire.

Arrêté Du 28 Juin 1809, 12,000.f. pour faire placer des Glaces à perpétuelle demeure & pour achever les constructions & réparations, ce ..... 12,000. "

Mise en état des Bâtiments d'exploitation.

Arrêté Du 3 Mai 1806, ... " 13,739. "

Acquisition.

Arrêté Du 28 Avril 1808, (la maison dite Duclos)

Prix principal. (payable partie dans le délai de 2 ans) ..... 45,000. "

N.a le payement s'étant fait par anticipation cette maison n'a coûté que 44,111f. 28c. Tous frais compris, ci 44,111f. 28.

1024

Sénatorerie de Lyon. 1045

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

Arrêté Du 28, Avril 1808, ... 24,368. 43.
Arrêté Du 28 Janvier 1809, Supplément de 6,346. 57, pour la
mise en état de la maison d'habitation du jardin et des Ecuries, ci 6,346 57.
Arrêté Du 28. Mars 1814. pour travaux supplémentaires ..... 6458. 96.

Mise en état des Bâtiments ruraux.

Arrêté Du 28 Avril 1808, ... 15,825. 52.

Acquisitions

Arrêté Du 28 Avril 1808. (Sept portions de terrain pour former le jardin de l'habitation sénatoriale, 5 arrêtés du 28 Janvier et l'arrêté du 14. 7bre 1809.

Prix en Argent	14,090 f ... "	~~14,450 f ... "~~
Valeur d'une pièce de terre Cédée	360 ... "	14,699 96
Frais accessoires	249 96	

28 Juillet 1812 & 27 Février 1813. Domaines situés à Nandaz, arrondissement de Roanne, Département de la Loire

Prix principal	190,000 f ...
Frais	563 39
28 Juillet et 14. Octob. 1813. Domaine de Morlandet	26,000. "

1046

Sénatorerie de Metz. 1047

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

* Arrêté du 24 Janvier 1807, ... 9,000.f "
* Arrêté du 28 Avril 1808, pour Glacis ..... 6,000. "
* Arrêté du 7 Février 1811, ... (2227f 68) ... 2227. 68.

Mise en état des Bâtiments ruraux.

* Arrêté du 4 Juin 1806, (à prendre sur le produit tant des matériaux vendus que du quart en réserve et des 100. bâtiveaux vendus) 11,080. "
* Arrêté du 7 Février 1811. pour l'Ancien château de Cugnon, ... 380. "
Id. du 14. 8bre 1813. pour établissement d'une Cave 400.f frais d'acte de délimitation du terrain 15f 60c. plantation d'arbres tuteurs 144.f (ensemble 559f 60.) à avancer à remboursement à la Caisse du Sénat 411f 23.c, avance de M. le Cte Chaptal 244f 18.c pour réparation à une grange du domaine de Cugnon, 380.f (ensemble 1035f 41.c) et montant 1595.f 01.c à prélever sur le produit de la Vente d'arbres de haute futaye faites au profit du Sénat, ci ..... 1595.f 01.c ... " Sous Mémoire

*Surmontés du sceau.

Réparation de la digue des moulins situés dans la Ville de Sedan.

Arrêté du 8 Mai 1811. (à prendre provisoirement et au besoin sur le produit des bois vendus ...) 14,474.f 20.
Id. du 28. 7bre 1811. appartenants au Sénat
ci ..... 2,535 80.

Sénatorerie de Montpellier.

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

×	Arrêté du 15 Avril 1806, pour Glaces,		6,000 f. "
	Id. du 14 Juin 1811. { Pour l'exécution d'un devis supplém.re	7,100 f. 90	
	Pour honoraires de l'Architecte chargé de surveiller les travaux	1433. 40	8,534. 30
	28. Août 1812. Prélèvement pour des réparations supplémentaires		2,251. 97

Mise en état des Bâtimens ruraux.

×	Arrêté du 15. Avril 1806. (pour rep.me aux bât.ts de la ferme d'Ormoy)	3,550. "
+	Arrêté du 28 Avril 1808, (pour id. à 4 fermes dans la Roër & à la p.rie d'Eneaux)	1,972 51.
+	Arrêté du 28 Mai 1810 (ferme d'Ormoy.)	563. 52.
	Id. du 14 Juin, 1811. (pour reparations sur la Prairie d'Eneaux et sur les bâtimens de 4 fermes situées dans la Roër et du domaine d'Hazenpandt, commune de Baal)	2,682 65.
	Arrêté du 28 Novembre 1811. pour la réparations d'une digue dépend.te de la ferme d'Ormoy et les frais sup.v. qui doit constater l'état définitif des Bâtimens.	433 75.

1048

Sénatorerie de Nancy. 1049

Mise en état de l'habitation sénatoriale & des Bâtimens ruraux.

×	Arrêté du 31 Mai 1806, y compris 6,000f pour glaces		26,000. "
×	Arrêté du 14 Avril 1809, (pour la maison d'habitation)		25,960. 64.
×	Idem du 28.7.bre 1809.	Ferme de Petersbosff	7,100f "
		Ferme de Tomesbosff	1395. 26.
			8,495. 26.
×	Idem du 28 Mai 1810.	Rép.ons aux bât.ns de plus.rs fermes Roer	2,407 78.
		Indemnité due au S.r Beller, archi.te	1,000. "
			3,407 78.
	Idem du 14 Juin 1811. pour la mise en état définitives des bâtimens des		
×	Domaines situés dans le Département de la Roër		1,914. 04.
			65,777 72.
×	14. Novembre 1812. pour réparations sur la ferme de Sierreville		1,200. "
à prendre provisoire. sur le fonds d'avance.	14. Xbre 1812. pour le papier terrier de chacune des fermes de Luzy et de Sanlière		498. "
	14. Xbre 1812. pour réparations à la ferme de Luzy		1,400. "
Idem	26. Xbre 1812. pour l'arpentage et papier terrier des fermes de Duguyet Soliret		600. "

1050

Sénatorerie de Nismes 1051

Mise en état des Bâtimens ruraux.

Arrêté du 13 Mai 1809 (Onze domaines situés Dépt. de la Roër) ...		16,713. „
Arrêté du 13. Septembre 1811. Sous réparations aux deux Domaines sits		
L'un le Mas-le-Moutet	2,544. 68	
L'autre de Lesperelle	158. „	2,702 68.
14. Juillet 1812. Sous achevement de la mise en état des bâtimens du Mas Lemoutet, prélevé		431. 34.
Arrêté du 13. Septbre 1811. Sous les frais d'un contrat d'échange		1,200. „

1052

Sénatorerie d'Orléans. 1058

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

& des Bâtimens ruraux.

Arrêté du 28 Juillet 1809. pour toute dépense ..... (A) 63,635. 33.

Idem du 28 Mai 1812. 11,862f 25c savoir: pour la mise en état du château de Beauvais et des moulins de Nerineau ..... 8,524f 85. } 11,862. 25.
et pour la mise en état des bâtimens de la métairie de Beaurejour, .. 3,337 40. }

(A) non compris 24,875f faisant partie du produit de 24,000f à prendre sur le Domaine.

Mise en état des Bâtimens ruraux.

1054

Senatorerie de Paris. 1055

1056

Sénatorerie de Pau. 1057

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

Arrêté du 14. xbre 1808, pour compléter la mise en état de
+ la maison d'habitation accordé 3,336f 46c ..... 3,336. 46.
Arrêté du 28 Août 1811 ..... 2,055. 43.

Mise en état des Bâtimens ruraux.

Arrêté du 14 Avril 1809. Sous réparations à la Ferme de Neuhof,
Rhin & Moselle, à la métairie de Rieste, Basses Pyrenées, & aux cinq métairies
+ composant le domaine de Bretagne, Landes, 8,643f 64c ..... 8,643. 64.
Arrêté du 14 Juin 1814. Sous réparations à la maison de Bayonne à celle
de Sachère aux métairies d'Isabelle et de la Bosse et aux huit fermes sises dans
les Comnes de Kalb, Lommy, Oetemdemy, Keriche, Meterlech Munstermayenfeld, &
de Fanyel, ... 8,018. 38.
+ Arrêté du 14. Janvier 1814. Le Conseil approuve diverses réparations faites sans autorisat.n
et autorise le prélèvement de la somme de 4558f 04c sur le produit des ventes, ce ..... 4,558 04.

1058

Séminaire de Poitiers. 1859

Sénatorerie de Rennes. 1061

Arrangement du Jardin de l'habitation sénatoriale.

Arrêté Du 14 Juin 1806. 1500f compris dans les 15 g 65f accordés
+ par le même arrêté pour les Bâtiments ruraux, ci ..... 1,500. "
» 14. Mai 1813. Sous la Construction d'un Mur de 1760f 05c Sous la répon des Murs du Jardin. 392f 05c 2,152 10.

Mise en état Des Bâtimens ruraux.

Arrêté Du 14 Juin 1806 15,965. y compris 1500f pour l'arrangem.
+ du jardin de l'habitation sénatoriale, ci ..... 14,465. "
× Arrêté du 28 Août 1811, (Réparat.ns à la métairie dite la Ville Thibault.) ..... " 558. 05.
× Id. du 14 Mai 1812. (Réparat.ns à la métairie de Trezel) sur le prix des materiaux restans sans emploi) 483. "
× Id. du 14. Novbre 1812. (Réparations à la métairie de la Trunerais ..... " 987 84.
× 14. 8bre 1813. Réparations sur les métairies d'Estuer et de Magoet ..... " 641. "
14. 8bre 1813. D ..... de Trezel ..... 362 03.

Acquisitions.

Arrêtés des 27 Avril 1810 & 19 Avril 1811. (Une rente de neuf
livres tournois assise une pièce de terre appelée les trois terrains)
Fief principal ..... 222. 25.
14. Octobre 1812. Sous le Rachat des Fiefs et Superfices (sur idem) ..... 492 02.

1062

Senatorezie de Riom. 1068

1064

Senatorezie de Rome. 1065

1066

Sénatorerie de Rouen. 1067

Mise en état de l'habitation sénatoriale (de château d'Eu) ~~& des Bâtimens ruraux~~.

Arrêté Du 28 Avril 1808, 20,000f. savoir pour réparations à la maison sénat.le 10,125f. 02 ✕ pour glacer à place à demeure perpétuelle 6,000f. ✕ pour les bâtimens ruraux 3,874f. 98. (on ne tirera hors ligne que le montant des dépenses à appliquer à la maison sénatoriale) ci ..... 16,125. 02.

Mise en état des Batiments ruraux & des Moulins.

Arrêté Du 28 Avril 1808. 20,000f. savoir: pour la maison d'habitation 16,185f. 02c. & pour les bâtimens ruraux 3,874f. 98c. ci ..... 3,874. 98.

Arrêté du 27 Avril 1810. pour les moulins de la Ville d'Eu, ... 8,526. 47.

Idem du 26. Octob. 1810, pour les moulins d'Aumale, la ferme d'Ille & celle de Sleville 1442f. 53c. ..... 1,442. 53.

Idem du 28. 7.bre 1811. pour la mise en état des bâtimens des Domaines situés dans les Comnes de Manneville-le-Raoult et St. Ligers de Bonneville (à prendre sur le produit des bois appartenant au Sénat.) 7,274. 50.

Conservation et amélioration des bois de Goslay et Grammont

Arrêté Du 14 Août 1811 (Les 9,150f. seront prélevés sur le produit de la Vente faite le 17 Août 1809 dans le quart en réserve du bois de Grammont. Cette Vente a produit 17,297f. 98c. Voir ci-dessus) 9,150. "

Arrêté Du 28. 8.bre 1811. Acquisition d'un bâtiment propre à l'habitation du Garde des bois de Grostay plus les frais d'acquisition 350. "

Acquisition.

28. Juillet 1813. Le Conseil approuve l'acquisition de la Maison Planterose au prix de 90,000f. "

1068

Sénatorerie de Toulouse. 1069

Mise en état de l'habitation sénatoriale.

Arrêté Du 15. Avril 1806, 43,086f. 95c. savoir pour réparat.
à la maison sénatoriale 8,000f. & pour glaces 5,000f. pour les Bâtiments
ruraux 30,086f. 95c. (on retirera hors ligne que les 2 p.re sommes) ci ..... 13,000. f "

Mise en état des Bâtimens ruraux.

Arrêté Du 15 Avril 1806, 43,086f. 95c. ci-pour les batiments
ruraux, 30,086f. 95c. ..... 30,086. 95.

Arrêté du 14. Novbre 1811. qui approuve des réparations à faire aux
métairies de Bordevieille et de la Grange pour 6,375f. 25. et autorise le
prélevement de 2,073f. 05c. (le surplus devant être acquitté avec les 4000f. provenus
de la vente des vieux matériaux) ci 2,073 05

14. 8.bre 1812. pour achever la mise en état de Fitorre, prélevement de .... 4,017. 44.

Plus pour acquitter les autres dépenses de la Sénatorerie ..... Sous-Mémoire.

1070

Sénatorerie de Trèves. 1071

Mise en état de la maison Sénatoriale.

15. Novembre 1813. Prélevement de 13,000f. ci ..... 13,000. f "

Mise en état Des Bâtimens ruraux.

Portions de Bruyères et Sommier des Bois.

Arrêté du 14 xbre 1811. qui met 1800f à la disposition de M. le Chancelier sur le fonds de 43,397f. 17. pour faire semer des grains de Sapins et d'autres arbres dans des bruyères &c. ..... 1800. "

Arrêté du 14. Novembre 1812. 1000f pour id. à prendre id. .... 1000. "

14. Mai 1813, sous acquittes la dépense de la Confection d'un Sommier des Bois ..... " 113. 30

1072

Senatorezie de Turin. 1073

1074

1075

1076

1077

1078

1079

1080

N°. 5.

1081

Des Comptes à rendre par les officiers Administrateurs du Sénat.

1°. Les conférences préparatoires des officiers administrateurs du Sénat, et des Sénateurs qui font partie du Conseil d'administration, seront présidées par le président du Sénat.

2. Les Préteurs, le Chancelier et le Trésorier y fourniront séparément le compte de leur gestion, lequel se divise en deux parties.

La première partie exposera de quelle manière ils ont régi et surveillé les diverses dépenses dont l'ordonnance leur a été confiée: elle indiquera les vues d'économie et les réductions dont chaque partie de dépenses se trouvera susceptible.

La seconde partie est le compte par exercice des fonds, ou le compte matériel de l'emploi des crédits qui ont été accordés. Ce compte sera divisé d'après la nature des fonds et la destination des crédits, de sorte que chaque article de dépense soit toujours rapporté à l'article du Budget par lequel elle a été consentie.

3°. Le compte d'un exercice comprend les recettes et dépenses faites ou à faire pour les douze mois de chaque année.

4°. Les ordonnances de fonds ou mandats délivrés par les officiers administrateurs du Sénat porteront en tête l'indication, 1°. de l'Exercice; — 2°. de fonds ordinaires ou extraordinaires appliqués à telle dépense. Une ordonnance de fonds qui ne seroit pas dans cette forme, ne sera point allouée au Trésorier comme pièce comptable.

5. Le compte à rendre sur les crédits pour dépenses extraordinaires, dira comment elles s'opèrent, ce qui en a été payé et ce qui reste dû.

6. Le Trésorier, outre le compte qu'il doit comme ordonnateur, — présentera 1°. l'état de situation de sa caisse, 2°. des états ou tableaux de la comptabilité du Sénat, sous les diverses formes qui pourront en éclaircir toutes les parties, et notamment un tableau général des recettes et des dépenses de chaque année ou les paiemens en masse seront en regard du Crédit qui les a autorisés.

7°.

1082

7°. Indépendamment des Comptes ci dessus, le Chancelier et le Trésorier présenteront conjointement un état présumé des recettes de l'année et la quotité de la dette arriérée; s'il y en a.

8°. Les deux préteurs, le Chancelier et le Trésorier, après avoir fourni leurs Comptes, donneront l'Etat de leur demande de fonds pour l'année.

De la forme du Budget.

9°. Le Budjet du Sénat, ou l'état projeté des dépenses de chaque année sera dressé dans le courant de Vendémiaire. Il sera toujours présenté dans la même forme, qui, pour l'avenir, demeure reglée de la manière suivante.

10°. Il sera divisé en 2 parties.

La première Comprendra les Dépenses Ordinaires et permanentes.

La Seconde Comprendra les Dépenses extraordinaires et accidentelles.

11°. La première partie se divisera en trois chapitres. Le 1er pour les Dépenses à ordonner par les préteurs; le Second, pour celles à Ordonner par le Chancelier, et le 3me pour celles à Ordonner par le Trésorier.

12. Le Tableau des Dépenses ordinaires et permanentes à ordonner par les Préteurs comprendra les objets suivans,

1°. La dépense de la Garde du Sénat.

2°. Les traitemens et Salaires des messagers et huissiers du Sénat, et Dépenses accessoires.

3°. Les appointemens des Commis et employés aux bureaux de la préture.

4°. Frais de bureaux, ceux d'impression compris.

5°. Frais de Service intérieur.

6°. Eclairage du Palais.

7°. Chauffage des Salles et bureaux.

8°. Entretien des bâtimens et du mobilier et agence des bâtimens.

9°. Entretien du jardins.

10°. Salaires des Concierges, gardiens et autres agens employés, à la

Conservation

conservation et tenue des salles, bâtimens et jardins.

11°. Dépenses des fêtes publiques.

12°. Fonds destinés à couvrir les dépenses imprevûes.

13°. Le Tableau des dépenses ordinaires à ordonner par le Chancelier, comprendra les objets suivans :

1°. Les pensions des Veuves de Sénateurs.

2°. Les appointemens du garde des archives, du secrétaire du Président et des — Employés attachés aux bureaux de la Chancellerie.

3°. Frais de régie des Domaines du Sénat.

4°. Dépenses d'entretien et réparation de ces Domaines.

5°. Dépenses d'entretien de la gallerie des Tableaux.

14. Le tableau des dépenses ordinaires à ordonner par le Trésorier, présentera

1°. Les appointemens du caissier, des Commis et Employés attachés aux bureaux de la Trésorerie.

2°. Les frais de perception des revenus du Sénat.

15. Les dépenses extraordinaires ou accidentelles qui formeront la 2de. partie du budget se diviseront également en 3 chapitres, dans lesquels seront distribuées les dépenses qui, par leur nature, doivent être ordonnées soit par les Préteurs, soit par le Chancelier, soit par le Trésorier.

16. A l'égard des dépenses de Construction, ornement et ameublement du palais et dépendances, chaque nature d'ouvrage ou de fourniture, pour le cas d'être vérifiée et reglée sur un seul et même mémoire, et d'être payée à un même ouvrier ou fournisseur; formera un article distinct et séparé.

17. Les Crédits pour pourvoir aux dépenses ordinaires et extraordinaires seront spécialement appliqués à l'article correspondant du budget.

18. La fixation annuelle du traitement des Sénateurs ne sera déterminée, — 1°. qu'après avoir comparé l'Etat des autres dépenses, l'Etat du revenu et la situation de la Caisse; 2°. qu'après avoir calculé les différences présumées, entre le complet et l'effectif du nombre des membres du Sénat.

Dispositions —

1084

Dispositions générales.

19°. Aucune dépense ne peut être ordonnée que dans la limite des crédits.

20. Le Conseil d'administration sera réuni, lorsqu'il y aura lieu, soit à autoriser des dépenses hors des limites des crédits, soit à reporter un crédit d'un objet sur l'autre.

Certifié conforme

Le Secrétaire d'Etat

Signé Hugues B. Maret.

1085

Compte rendu
au Grand Conseil d'administration par
le Chemin de fer du Jura.

Exercice 1873

Pour la 10e fois depuis l'établissement de la Chambrelien que le Chemin de fer du Jura a l'honneur de soumettre au Grand Conseil le compte annuel de la gestion administrative.

Il suivra dans ce compte la division établie dans les précédents, en dépit laquelle, avant de présenter, comme d'habitude, la justification habituelle de l'emploi des crédits qui lui ont été ouverts par l'exercice 1873, il exposera comme d'habitude l'ensemble des travaux qui ont dû prendre pour la conservation des intérêts confiés à sa surveillance. Les deux trois administratifs ~~qui lui sont confiés~~ et comptables, tels sera pour 1873, comme il l'a été pour les exercices antérieurs, le partage du compte rendu par le Chemin de fer du Jura.

Première partie

Administration.

2

1086

L'administration du Chancelier a pour objet

principaux

1° La dotation du Sénat, dont il

Constitue l'administrateur par l'art. 2 du S.C. du 30

Flor. an 1803.

2° celle des Sénatoreries, qu'il administre

pendant leur vacance, et dont il surveille l'administration

lorsqu'elles ont été données à des titulaires.

Aux termes du S.C. du 4 Janvier 1803, le

Chancelier a pareillement sous son administration les

archives du Sénat. Il surveille la bibliothèque,

la galerie des tableaux et le cabinet des

médailles.

Ce cabinet et la bibliothèque étaient peu

encore établis; il n'y a des 4 des objets que les

exclusifs et la galerie des tableaux qui doivent

bientôt à quelques administrations.

Relativement aux archives, le Chancelier

du Sénat a déjà dû, M. Lebrun doit lui remettre

à ce dépôt une collection bien importante, celle des

expéditions originales des S.C. et autres actes du Sénat

promulgués depuis le S.C. org. du 18 May 1804.

Suivant l'art. 139 de ce S.C. l'une de deux expéditions

originales signées par Empereur et Salles de grand

1087

Sceau de l'Etat, doit être remis aux Archives du Sénat. Le Chancelier du Sénat a déjà plusieurs fois réclamé contre de ces dispositions. Il croit devoir aujourd'hui renouveller la même demande, en supplient S. M. de vouloir bien donner des ordres pour que la dispositions de la loi à cet égard soit exécutée.

Le Chancelier croit pareillement devoir reproduire la proposition qu'il a eu plusieurs fois l'honneur de soumettre au Conseil, relativement au logement du Secrétaire archiviste. Le Règlement du 29 Juin 1799 porte expressément qu'il sera logé au Palais du Sénat. L'intérêt d'une telle disposition est trop sensible pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Le Chancelier observera seulement que la responsabilité à l'égard des Archives ne peut être telle qu'autant que la personne immédiatement chargée de leur garde sera mise à portée de les surveiller.

Quant à la Galerie des tableaux, le Chancelier répétera ce qu'il a dit dans les comptes précédens, que le Public jouit toujours avec un

1088

nouveau plaisir de ces utiles et agréable établissemens et que les sacrifices annuels qu'ils exige sont amplement compensés par les avantages qui en résultent pour l'instruction des artistes et le progrès des arts.

Une question sera élevée entre l'Intendant général de la Couronne et le Ministre de l'Intérieur relativement à la propriété des tableaux, statues, bustes et vases qui décorent soit la galerie dont il s'agit soit l'intérieur du Palais et des jardins. Ces objets font ils partie de la dotation de la Couronne, ou doivent ils être compris à l'article de l'inventaire général des monumens des arts, qui aux termes du S. C. du 30 janvier 1810, doit être transmis au Sénat en annexe à la lettre du Ministre de l'Intérieur qui accompagne le projet de Sénatus-consulte ? Le projet de Sénatus-consulte ~~du 3 janvier dont il s'agit~~, qui soumet dans la dotation de la Couronne les tableaux statues et autres monumens des arts existans soit dans les palais impériaux, semble devoir soustraire à toutes les collections publiques dont il s'agit ici, et par conséquent à la galerie du Sénat, qui n'a point été exceptée des dispositions portées par cet article. Mais

que les tableaux, statues, bustes et vases qui décorent le Palais et le jardin du Sénat, provisoirement originairement soit des palais soit des hautes dépendances et couleurs des Palais ou il existe a l'époque que les objets dont il s'agit — appartiennent a la Couronne

ces faits exposés par le Procureur Général, — relativement a l'origine des tableaux et statues, ne paroissent pas contestés. Il en est ainsi que les trois principales salles de tableaux qui décorent la Galerie du Sénat, savoir celle de Marie de Medicis, celle de St Bruno, et les Portes de Cuivre par Vouet, particulièrement la vue du Musée Napoléon, ou elle avoit été transportée du Palais du Luxembourg, ou elle peinte et ou elle a subsisté jusqu'à la Restauration, la seconde du Musée Spécial de l'Ecole française, ou elle avoit passé au Retour des Tableaux qu'elle décoroit ; la 3e enfin de l'Hotel du Ministre de la Marine. Les autres tableaux, et la plus part des statues, bustes et vases provisoirement également soit du Musée soit des Palais impériaux, et la question de savoir si ces objets au Sénat, le Gouvernement a entendu lui en conserver la propriété, ou bien s'il a entendu leur donner cette destination immédiate, comme l'objet même qui les donne, est

6 1090

la entende faire ~~de cet objet~~ opérer des exportations temporaires ou révocables, car si le Sénat bénéficie d'une faculté propriétaire, les objets dont il dispose sont nécessairement soumis à l'administration de M. l'Intendant Gal de la Couronne, conformément à l'art. 13 du S.C. du 30 Janvier 1810.

Il semble difficile d'accorder cette prérogative avec l'art. 14 du S.C. du 4 Janvier 1803 qui attribue au Maréchal du Sénat la surveillance de la Galerie de tableaux établie dans son Palais, on il faudrait dire que la surveillance du Maréchal est exercée par l'administration de l'Intendance Gal.

Dans ce cas de doute, le Maréchal du Sénat, avant de déférer à la demande qui lui a été faite, au nom de M. l'Intendant Gal de la Couronne, d'un inventaire partiel des tableaux Etats inscrits au Mobilier qui décorent soit le Palais soit les jardins de sa résidence, a cru devoir soumettre la question aux lumières du Grand Conseil, dans l'attente de la décision pour donner suite à cette demande.

Il se borne à rappeler aux deux points importants de son administration, la dotation du Sénat, et celle des Sénatoreries.

Articles 1 et 2 1091

Dotation du Sénat.

La dotation du Sénat se compose dans son état actuel

1°. des 4 millions de produit annuel accordés sur le produit des forêts impériales, par l'art. 17 de S. C. du 4 janvier 1813.

2°. des rentes sur l'Etat, représentatives des 4 millions de revenu en biens nationaux, qui en vertu de l'art. 14 du même S. C. avoit été affecté au Sénat dans les départemens de la 26e et de la 27e Division militaire, en outre à cédés à la Caisse d'Amortissement.

3°. du Théâtre de l'Odéon et de ses dépendances cédés au Sénat par le Gouvernement, en exécution du S. C. du 4 Août 1806.

4°. des biens affectés au Sénat dans les Départemens au delà des Alpes, en exécution du décret impérial du 18 Mars 1809.

5°. Enfin des 600,000f de revenu ajoutés à la dotation du Sénat par le Décret impérial du 30 Xbre 1810, et pour lequels il lui devoit être affecté, dans les Départemens au delà de l'Escaut, des biens produisant annuellement ~~en Rentes~~

Aux termes du S. C. du 4 janvier 1813, la

8. 1092

4 millions de revenu à prendre sur le produit des forêts impériales sont versés directement par le Trésor public dans la Caisse d'Amortissement pour l'indemniser en conséquence de la perte du Domaine des dispositions de divers traités.

Les arrérages des rentes sur l'Etat, représentatifs des biens immeubles cédés à la Caisse d'Amortissement se prescrivent également au Trésor public sur la simple extinction du Trésorier du Séminaire. Mais d'après l'art 24 du S.C. du 19 Février 1805, un dixième de ces arrérages doit être employé chaque année en acquisitions de nouvelles rentes. Ces acquisitions qui se font à la diligence du Directeur, par le Directeur Gal de la Caisse d'Amortissement, avoit à l'époque du 1er compte augmenté de 57,483 la somme annuelle des rentes appartenantes au Séminaire, laquelle étoit dans l'origine que de 1,250,909 f 11 c; savoir 695,909 f 11 c pour les biens situés dans les Départements de la 26e, et 555,000 pour les biens situés dans les Départements de la 27e Division militaire. Ces rentes se trouvent dans

au [illegible] sont montés à la somme de 1,308,342 ff 5c

Elles ont encore été accrues de 11,790 f

et portées à 1,320,132 f 45 par les nouveaux

placemens effectués dans le cours de cette année.

Le Conseil avoit mis pour ce placement à la

disposition du Chancelier une somme de 130,405 f

Sur l'examen de la négociation relative à chacun

des inscriptions, il a pu être employé que

130,405 f 30c. Il reste donc 31 f 70c, qui devront

être ajoutés au 10e des arrérages à échoir en 1816

pour compléter le placement ordonné.

Le Théâtre de l'Odéon et ses dépendances,

depuis la concession qui en a été faite au

entrepreneur du Théâtre de l'Impératrice par acte du

9 May 1808, n'a donné lieu à aucune mesure

administrative de la part du Chancelier. La seule mesure

imposée aux Quatre Maisons en propre a été prise par

le Préfet de Seine, en sa police, et par les

Préfets, à qui le S.C. du 4 Janvier 1805, donne

sur ces, cette attribution.

Il a été successivement rendu compte au

Conseil des mesures prises par le Chancelier pour

l'administration des biens affectés en Dotation à la

10.

1094

Estatica de Sauer, en des ameliorations obtenues par
l'effet de ces travaux. Elles consistoient en grands
grands plus considerables, soit par l'augmentation du
prix des baux renouvellés, soit par l'introduction
d'un meilleur Regime dans l'aménagement des bois
attachés à diverses ~~domaines~~ corps de ferme, lorsque l'imitation de
la Suisse par les troupes napolitaines en avoit
privés le Sauer des fruits de ces améliorations. Par
suite de l'invasion, l'Agent du Sauer, résidant à
Lisbonne, a eu retiré, ainsi que tous les administrateurs
français, Sollicitant de cette ville, se pourvoit de
l'avis d'un Sous Agent, chargé de veiller, autant que
les circonstances le permettroient, aux intérêts du
Sauer, en Soutenir aux recouvrements. Mais il trouva à
Nice, sous la date du 11, et d'Aix sous celle du 28
Ventôse 10 Thermidor après son départ le Procureur Gal
du Département de la Méditerranée a reçu l'ordre de ne
plus délivrer aucuns mandats sur la caisse de service,
toutes qu'il lui fut possible de faire passer à
la caisse du Sauer par cette voye quelques fonds qui
avoient été recouvrés 2do Que les fermiers du Sauer
paroissoient mêmes en ce moment de la volonté, ou même

la prohibition de l'acquitter, à cause du bas prix des
denrées ; que les soins du Sous-Ingenieur Livourne se bornoient en conséquence à poursuivre la rentrée
des sommes versées par les fermiers entre les mains
des Receveurs locaux, qui à raison de la difficulté
des circonstances, loin que les faire parvenir à
l'agence générale, mais que la plupart des biens
en l'absence des Receveurs étoient envahis par les
Napolitains, il est à craindre que le Sous-Ingenieur
les fraisis, malgré toute son activité, recueillit
qu'une foible partie des sommes dont il s'agit.
Tels sont les résultats des renseignemens que j'ai pris
mettre sous les yeux du Conseil relativement à
la dotation du Sénat en Toscane.

Mais pour que la dotation du Sénat
au Décret Impal du 30 Xbre 1810 qui ordonnoit
l'affectation au Sénat [illegible] de domaines situés dans
les Départemens au delà de l'Arno, en produisant
un revenu net de 600,000 f. Mais le Sénat, jusqu'à
ce qu'il ait été mis en possession de ces domaines,
devoit toucher du Trésor Impal la somme annuelle
de 600,000 f, il y a eu pour le Trésor public
motif de prendre l'affectation, et il a été [illegible]

12/1096

à ce regard lettre des Maires qui seront prêtés par le Gouvernement.

An 8.

Préfecture du Sénatorerie

1097

1098

1099

1100

1101

1102

1103

1104

1105

1106

1107

1108

article 2.

Propriétés des Sénatoreries.

La décision du 28. avril 1811., par laquelle l'Empereur avait fait connaître ses intentions, relativement à la fixation, au maintien ou à la translation des divers chef-lieux de Sénatoreries, d'éprouver à continuer mêmes difficultés dans son exécution. Cependant on est parvenu à réaliser la vente du château de Serrant, que les Départements de l'Ourte et de la Meuse inférieure avaient demandé à acquérir, pour l'établissement du Préfet de l'un ou de l'autre, lorsque l'un ou l'autre serait commun; et on espère pouvoir compter à peu près sur un capital de 120000 f, suffisant et au-delà pour la Sénatorerie de Liége, en achetant à la ville même de Liége, un local convenable. Un défaut de formalité a empêché qu'une pareille vente ne se réalisât pour la Sénatorerie de Bourges. On était depuis longtemps d'accord avec le Préfet du Département de l'Indre, sur le prix de l'ancien local des religieuses de Châteauroux, où fut d'abord établie l'habitation Sénatoriale, lorsque l'Empereur a depuis ordonné la translation à Bourges. Mais il pouvait que ce magistrat, le projet conçu par le Préfet, n'a pas été délibéré dans ce local, n'a pas été délibéré en conseil général de Département; et l'affaire doit être soumise au Conseil d'Etat, qui pour décider si une telle délibération est absolument nécessaire ou si les dispositions de la Décision du 28. avril suffisent. Dans le cas où il s'agit, si la Décision est négative, les dispositions du Préfet ayant de rester subi l'examen et obtenu l'approbation du Ministre de l'Intérieur, la vente pourra se consommer sans plus de délai; sinon il faudra le laisser au conseil général, le temps d'en délibérer, ce qui ne peut avoir lieu que dans la prochaine session annuelle.

L'ancien évêché de Dax, affecté à l'habitation de la Sénatorerie et déjà restauré pour cet usage, avait été mis en vente, ainsi que l'ordonnait la Décision impériale. La première mise à prix, fixée par une estimation régulière, fut couverte par une enchère, mais cependant dans l'adjudication n'était que conditionnelle, et ne pouvait avoir d'effet sans l'approbation

* pour la Sénatorerie de Liége,

† Le prix de 120000 f qu'on a obtenu aurait été plus que suffisant pour

†† qu'on attend

††† qui la portait à 55700. f

du Chancelier, laquelle avoit été expressément réservée dans le cahier des charges - avant de donner cette approbation, le Chancelier prévint qu'il étoit impossible de trouver à Bayonne un objet de remplacement, avant d'avoir consulté plusieurs de ses collègues, les plus versés dans les principes et les affaires de son administration. Leur sentiment unanime a été que, la vente devant tôt ou tard avoir lieu, il falloit profiter, comme l'effectuer, de l'occasion qui ne pouvoit être plus favorable. ainsi l'adjudication a été ratifiée, sauf à faire ultérieurement de nouvelles recherches dans les environs de Bayonne, quelque terrain bâtie de façon à fournir au titulaire dans la sénatorerie de Pau une habitation décente en même temps qu'elle lui remplaceroit, en tout, soit en biens dotaux soit en biens aliénés, le revenu de ses

Une licitation régulière a effacé le vice de propriété qui jusqu'alors avoit empêché de consommer, à Rouen même, l'acquisition dans la vue de restauration qui devoit former l'entretien du jardin de Trianon. Le prix de cette acquisition, joint aux frais, formoit un capital de 171650. 32c. existant dans la caisse d'amortissement, ou l'avoir versé le trésor du Domaine extraordinaire en paiement du château de Rambouillet, cédé à la Couronne. Le Domaine vendeur lui ont été payés sur les 90000. dus au sénatorerie. Restoient à employer dans la restauration les 81650,32. Sa Majesté a daigné s'occuper elle-même de ce titulaire, M. le Comte de Champagny, et donner les ordres nécessaires pour l'exécution de ses vues bienfaisantes.

L'habitation acquise à Mayence pour la sénatorerie de Trèves, devoit être mise en état de recevoir son titulaire. Le devis des travaux, peu importants, qu'elle exigeoit encore a été approuvé et les mesures prises pour son exécution. La dépense n'en devoit pas excéder 13000 f, y compris l'achat et la pose des glaces.

Le titulaire de Bruxelles, M. le Comte François de Neufchâteau, en faisant, en 1813, un voyage dans sa sénatorerie, pendant lequel il trouva, s'être occupé de faire mettre en adjudication des biens dont le prix devoit servir à lui procurer une habitation

+ à 100 f près, qui sont restés la gage de la main-levée d'une hypothèque de moindre valeur. Il

à Elmers ou dans les environs. Mais les mesures qu'il a prises n'ont produit aucun résultat.

~~Mr. le Duc d'Otrante, titulaire d'ex~~

La Sénatorerie d'Elmers a possédé aussi des biens, qu'elle devoit vendre, sans se pourvoir une habitation, soit à Toulon, soit à Marseille; ~~suivant l'option~~ l'option entre ces deux villes, dont la première a d'abord été désignée exclusivement. Le titulaire, M. le Duc d'Otrante, étoit, depuis plus d'un an, muni, pour cette vente, d'un cahier de charges approuvé, sur la proposition, par le chancelier. Son éloignement, au moins ~~en~~ depuis, a seul empêché d'en faire usage; ~~est-il jusqu'à présent~~ parvenu à la chancellerie aucun résultat ~~sur ce~~ ni même aucun indice à ce sujet.

~~objet~~ difficulté que le Ministre de l'intérieur a opposé à celui des cultes ~~ont opposer~~ opposés

Mr. le Cte de Beaumarville, titulaire de Limoges, paroît avoir ~~rencontré~~ aux difficultés qu'a éprouvées l'établissement de son habitation dans le palais épiscopal de cette ville; mais il a désiré que, provisoirement, et en attendant l'occasion d'y acquérir un autre édifice, on mît en vente publique la maison de Guerers. Le Chancelier n'a pu se décider. La décision impériale, portant que cette maison ~~seroit~~ devoit être vendue aux frais des finances, et ce Ministre ayant depuis fait à l'Empereur un rapport sur les moyens d'effectuer cette acquisition, il falloit bien attendre que S. Mté ~~en~~ d'une objet qu'elle devoit ajourner.

Cet état d'ajournement, commun à beaucoup de Sénatoreries, auroit ~~dû~~ continué d'exister, sans doute, encore cette année, ~~être constitué~~ déclarée en état de constitution définitive. Entre les quatorze qui se trouvoient ainsi n'avoir pas d'habitation fixe, il y en a sept au moins qui, dans l'organisation dont il s'occupoit, ont déjà achevée. Le Conseil devoit d'ailleurs, pour les travaux de la chancellerie qui lui être soumis, que, sous ce rapport, ~~ont~~ plus fécondes ~~en résultats~~ l'avoient été en 1812. en 1813. qu'ils ne C'est dans le tableau n°. 2. qu'on trouvera remarquer le progrès des différentes Sénatoreries vers l'état de constitution définitive, tel qu'il a été marqué par le Sénatusconsulte du 30. Pluviose an 13. (19. Février 1805.). Il y en a cependant toujours cinq dont les titulaires n'ont pas présenté le travail prescrit à tous ~~les~~ article 8. de ce réglement sur l'état de santé du titulaire de Bruxelles,

~~Dirai pas plus~~

112

M. le Cte François de Neufchateau, sans doute été la seule cause de son inaction à cet égard, n'ayant pas de mesures positives à proposer pour une Sénatorerie dont la dotation, située toute entière dans son arrondissement, n'a-t-il pas dû supporter, n'ayant d'ailleurs pas de réparations à faire, puisqu'elle est sans bâtimens, ce Sénateur n'a-t-il pas dû, comme il n'y avait réellement pas d'inconvénient à attendre qu'elle eut une habitation.

La Sénatorerie de Turin, dotée encore plus convenablement, ne manque aussi que d'une habitation pour être constituée invariablement.

Celle de Trèves, un capital bien supérieur à celui que les dépenses actuellement déterminées, et même dans l'avenir, paraissent devoir employer, excédant de ce capital le grand comité pour la constitution définitive, les facilités pour le recouvrement, sans lesquelles on n'aurait pas trouvé d'acquéreurs, éloignent le moment où le dernier objet sera rempli; mais elles n'ont pas d'autre inconvénient et elles ont produit un grand avantage dans le prix.

Outre les résultats positifs que réunit ce tableau, les principaux sont d'abord ceux des ventes et ceux des acquisitions, puis ceux des dispositions relatives à la mise en état de bâtimens, soit d'habitation, soit d'exploitation. Ces acquisitions importantes qui sont ici mentionnées, comme ayant été consommées en 1812, ou négociées, conclues même dans le cours de la même année, n'ont néanmoins pu se consommer qu'en 1813, à cause des délais nécessaires au purgement de toutes hypothèques. Le retour sur le contrat même de cette acquisition, pour le vendeur qui s'y oblige à exploiter pendant vingt ans, les biens qui en sont l'objet, est un moyen de ce que celui des biens avec M. le Sénateur (le Choler, composé entre 20000 f; et qui ne rapporte plus, dans l'état actuel de l'organisation de cette Sénatorerie sur l'état, à plus de 10000 f de revenu net, soit à Bordeaux, soit à Trèves, soit ailleurs, se termine par une acquisition de rentes sur l'état, jugée à propos d'employer ainsi le capital provenant de la vente, pour le recouvrement de toutes les ventes, faites, et l'acquittement des dépenses, soit à faire, soit faites, et produit.

C'est surtout par les résultats généraux des opérations relatives à la mise en état des bâtimens que peut être justifié ce qu'on disait il y a un moment de l'activité des travaux de la chancellerie en 1813. Sa fin de 1812, les sommes des dépenses autorisées s'élevaient, pour les maisons

1113

d'habitation, à . . . . . ~~2 2 2 8 1 4 5 c.~~
pour les dotations, à . . . . . 556903. 17.
et pour le tout, à . . . . . ~~1 6 2 1 5 8 0. 0 5.~~ 1,549,717.67

Elles s'élèvent actuellement, pour les
maisons d'habitation, à 1,043,306f 27. ~~1,0 4 3,3 0 6. 2 7~~
pour les dotations, à . 593.703.51 ~~5 9 3,7 0 3. 5 1.~~
et pour le tout à . 1,637,009.80c 1,637,009.80.

ce qui constitue, sur la masse
totale, un accroissement de . . . . . 87,292.13.

applicable presque en entier aux bâtiments ruraux,
et le résultat conséquemment d'une foule d'opérations
de détail.

Celui des dépenses acquittées est à la fois plus ~~remarquable. et plus intéressant; puisqu'il marque un progrès vers le but qu'on se proposoit~~ En
remarquable. appliquant le même calcul, on trouve que les
Chancelier a soldé en 1813. pour 126,222f 81.c
de réparations, la plupart aussi concernant les
bâtiments ruraux. La mise en état des maisons
d'habitation a dû nécessairement l'occuper beaucoup
moins, parceque d'une part elle étoit plus
avancée, et que de l'autre elle se trouvoit
suspendue, pour ainsi dire, par l'incertitude
résultante des changements projetés, et sous lesquels
seroit porté à ~~46~~ 19 le nombre de 16.
Sénatoreries actuellement pourvues d'un chef-lieu
complettement restauré.

Le tableau n.° 3. fait connoître, à cet
égard, la situation des choses, même pour ce qui
regarde les bâtiments ruraux, en indiquant les
objets pour lesquels chaque titulaire n'auroit plus
eu de réparations à demander, et qu'il auroit été
obligé d'entretenir à ses frais personnels.

Le tableau n.° 4. reproduit des résultats
déjà portés au tableau n.° 2.; mais il les présente
sous un autre jour, et son objet est de fixer
l'attention sur la différence avantageuse qui se
trouve entre la valeur estimative des biens
vendus et le prix qu'on en a obtenu. La
proportion générale, ~~est n'avoit jusqu'alors été à cet~~
~~égard~~ d'un septième en sus; ~~les ventes faites en 1813 ont~~
~~en cette année particulièrement~~ l'ont portée au-delà, quoique parmi les objets
vendus, il y ait beaucoup eu ~~qui ont~~ été précédemment déjà
vainement exposés aux enchères. Il convient au
surplus d'avertir que le résultat offert au conseil ne comprend ~~que quelques ventes~~ pas encore parvenues à temps.

En attendant la consommation des ventes par le
recouvrement de leurs produits, le bien du service
exigeoit, ~~qu'on fournît aux~~ différées, ~~n'auroient toujours~~ réparations ~~qui ne fussent pas~~
~~absolument~~ indispensables, pour cet effet, à la disposition du chancelier
a été employé jusqu'à concurrence de 71,178f 64.c
sur quoi 24,407.73 seulement ont été ordonnancés en
1813. Le reste l'avoit été précédemment; et le
Sénatoreries qui, ~~en avance~~ pour profité de cette
avance ne se sont pas encore trouvées en état
de s'acquitter.

Le conseil avait affecté aux besoins
des Sénatoreries en général le prix des bois
réservés au Sénat. ~~Cette restorerie~~ Ce dernier s'est accru en
1813. d'une somme de 286f comme on le

2113978, 71.
2551145, 14.
237162, 53.
33

2130044, 71.
26988140, 98.
2687966, 27.
237462, 53.
31633, 74.

336

59

53229,09.
100000,00.
46770,91.

+, 2.e offre, comme plus de développement, l'état ~~présenté, comme plus particulier, factice ordinairement~~, des états particuliers

voir au tableau n.° 5.

Enfin le tableau n.° 6. indique les dépôts faits, pour 1813., à la banque de France, en exécution de l'article 54. du Sénatusconsulte du 30. 9.bre 1803., pour les titulaires de sénatoreries.

Le changement des circonstances ~~et~~ dispense le Chancelier ~~et l'autre haut dignitaire~~ de ~~ces grands tableaux~~ ~~des états ordinaires~~ ~~de la~~ partie morale du compte ~~et~~ il passe à la partie matérielle, c'est à dire à l'emploi des crédits. Ici une autre forme est nécessaire; et c'est pour un tableau général, mais divisé en subdivisé d'après la nature des objets, que va être éclairée l'opinion du conseil.

2.e partie.

Comptabilité.

1115

1116

Administration N°. 1.

1117

Etat comparatif du prix des baux renouvelés de gré à gré par les Titulaires de Sénatoreries en 1813, avec le revenu net que produisaient les baux antérieurs.

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs titulaires.	Désignation des biens.	Fait nou
Amiens.	M. le Comte de Beauharnois	Terres et prés situés aux Ayeux	500.
Angers. . . .	M. le Comte Lemercier	Closerie de la Rattière	200.
Florence	M. le Comte Férino	Biens dotaux ~~et~~ de la Sénatorerie	18,000.
Lyon	M. le Comte de Fresnelles	Domaine des Ecassas	800
		Domaine du Lin	1200
		Domaine de Montandre	1250
		Biens situés dans l'arrondissement de Roanne	1000
Montpellier	M. le Comte Berthollet	Sucrerie de Neuewall	450
		Cinq pièces de prairies	585
Nancy . . .	M. le Comte Vimar . .	Ferme de Lanthière	700
Nismes	M. le Comte Dubois-du-Bais	Terres situées à Obersaultheim	1000.
Paris	S.Ex. M. le Comte de Lacepede	Jardin situé rue Moreau	800
		Terres situées à Villiers le bel et Ecouen	520
		Terres situées à Fontenay	280
		Terres situées à Bougival	750
		Terres du Mesnil Garnot	700
Rennes	M. le Comte Cornudet	Convenant Guego	110
		Convenant Guillaume Gautron	76
		Métairie du Kerbihan	165.
		Métairie du Coudou	
		Métairie du Clandry	
Rouen	M. le Comte Ramson	ferme de Cleville à Manquen	
		ferme d'Ille . . . à Illois	
		ferme du grand Epaville	
		Pré dit du Comte à Villers	
Toulouse	M. le Comte Demeunier	forêt de Montès	
Turin	(Prenez la seconde feuille)	. . . . .	

Résultat

La différence en plus est de 27,005f

Celle en moins de 305

Le bénéfice net résultant des renouvellements

en Doux de 26,678f

Prix bail nouveau.		Prix de l'ancien bail.		Différence en plus.		Différence en moins.		Observations. 1119
1500.f	"	1160.f	"	340.f	"			
	"							
200.		153.	80	46	20			
28,000.	"	20,643.	28.	7,356	72			
800	"	674	"	126.	"			
1200	"	1103	95	96	05			
1250	"	1,250.	"	"	"	"	"	Ces deux Domaines ont été achetés au profit du Sénat avec la sénatorerie de Lyon : le 1er qui a coûté 26,000f rapporte 1250f le 2d a coûté 120,000f et rapporte 9000f.
9000.	"	9,000	"	"	"	"	"	
450	"	416	54.	33	46.			
585	"	570.	"	15	"			
700	"	630.		70	"			
1000.	"	800	"	200				
800	"	420		380.	"			
320	"	300.	"	20				
280	"	278		2				
750		725		25				
700		675		25				
110	"	167	40.	18	60			Lors ce nouvel abonnement la sénatorerie se trouve affranchie de trente mille francs pour toujours. Les impôts sont mis à la charge des Sénateurs, l'avantage de ce nouvel abonnement peut être estimé au dixième du revenu.
76	"							
465.	"	459	25	5.	75.			
360.	"	390.	"	"	"	30.	"	
400.	"	400	"	"	"	"	"	
2,400	"	2,280		120				
3,000	"	2950		50				
6000		5,600		400.	"	"	"	
1,000	"	1,275	"		"	275.	"	
1,400	"	990	"	410				
42,746f	"	53,311f	22	9,739	78	305		
29,900		22636	"	17264	"	"		
72,646.	"	75,947f	22	27,003f	78.	305.	"	

Présenté le 31 Janvier 1814.
Le Chancelier du Sénat.

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Désignation des biens.	bail no
Amiens.	M. le Comte de Beauharnois	Terres et prés situés aux Ayeux	500
Angers . . .	M. le Comte Lemercier	Closerie de la Rattiere	200
Florence	M. le Comte Ferino	Biens dotaux ~~et~~ de la Sénatorerie	8,000
Lyon	M. le Comte de Fresnelles	Domaine des Ecossais Domaine de Lin	800 1200
		Domaine de Montandre Biens situés dans l'arrondissement de Roanne	1250 4000
Montpellier	M. le Comte Berthollet	Prairie de Neuewall	450
		Cinq pièces de prairies	585
Nancy . . .	M. le Comte Vimar . .	Ferme de Lunbière	700
Nismes	M. le Comte Dubois-du-Bais	Terres situées à Obersultzheim	1000
Paris	S.Ex. M. le Comte de Lacepede	Jardin situé rue Moreau	800
		Terres situées à Villiers le bel et Conan	520
		Terres situées à Fontenay	280
		Terres situées à Bougneval	750
		Terres du Sieur Gasnot	700
Rennes	M. le Comte Cornudet	Convenant Guego	110
		Convenant Guillaume Gautron	70
		Métairie du Kobihan	160
Treves	M. le Comte G. Garnier	Ferme dite Maarkoff.	2,660
		D . . . Dietkirchenhoff	1,260
		Isidorschehoff,	960
		Klosterhoff,	1,200
		Schweisreienhoff	1,360
		Jacobserhoff	860
		Evershoff	2,100
		Klosterhoff	1,360
		Boedingerhoff	700
		Dickkopfshoff	1,420
		Probsthoff	1,800
		Kallhoff	1,800
		Frohnhoff	1,200
		Klugter Hoff	2,400
		Terres dites Schiefland	600
		ferme dite Lagenhoff	1,100
		Kapellenhoff	960
		Burbacherhoff	1,700
		Karthenserkelter	5,800
		Marienforsterhoff	3,060
		Messdorfferhoff	2,240
		Berpenhoff	1,600
		Klosterhoff	860
		Wickelshoff	900
			9,900

Prix du bail nouveau.	Prix de l'ancien bail.	Différence en plus.	Différence en moins.	Observations. 1119
1500.f "	1160.f "	340.f "		
"				
200.	153. 80	46 20		
8,000. "	20,643. 28.	7,356 72		
800 "	674 — "	126. "		
1200. "	1103 95	96 05		
1250 "	1,250. "	— " "	" "	(1) Ces deux Domaines ont été achetés au profit du Sénat de la Sénatorerie de Lyon : le 1er qui a coûté 26,000f rapporte
ame 9,000. "	9,000 "	" "	" "	1250f le 2d a coûté 190,000f et rapporte 9,000f.
450 "	416 54.	33 46.		
585 "	570. "	15 "		
700 "	630. "	70 "		
1000. "	800 "	200 "		
800 "	420	380. "		
320 "	300. "	20		
280 "	278 "	2		
750	725	25		
700	675	25		
110 "	167 40.	18 60		Par ce nouvel abonnement la Sénatorerie se trouve affranchie de retenue pour toujours. Les impositions sont aussi à la charge des retenus, l'usage est que ce nouvel abonnement ne soit établi au dixième du revenu.
76 "				
465. "	459 25	5. 75.		
f		f		
2660. "	2,000 "	660. "		
1,260. "	800 "	460. "		
960 "	750 "	210. "		
1,200 "	900 "	300. "		
1,360. "	800	560. "		
860. "	424	436 "		
2100. "	1,200.	900 "		
1,360. "	800	560. "		
700. "	550	150. "		
1,420. "	500	920. "		
1800. "	1,600	200. "		
1,800. "	1,600	200. "		
1200. "	600.	600. "		
2,400. "	1,700.	700. "		
600. "	450	150. "		
1100. "	800.	300. "		
960. "	500. "	460. "		
1,700. "	500	1200. "		
5,800. "	1,300. "	4,500. "		
3,060. "	1,600. "	1460 "		
2240. "	1,700	540 "		
1,600. "	812	788 "		
860. "	500	360 "		
900. "	250	650 "		
9,900f "	22,636. "	17,264 "		

120

1121

Etat de la situation actuelle des Cente-six sénatoreries sous le rapport des Ventes, échanges et acquisitions et sous celui de la mise en état des habitations sénatoriales & des bâtimens ruraux.

Situation
des Sénatoreries
au 1.er Janvier 1814.

1122

État de la situation actuelle des trente-six séna
sous celui de la mise en état des habitations sénatorial

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Date des Arrêtés d'Organisation. Arrêtés du Conseil particulier	Arrêtés du Grand Cons.il d'Admi.on	Ventes. Capital au denier 20. des Ventes autorisées.	Ventes. Montant des Ventes faites.	Observations.
Agen	M. le Comte de Lamartillière.	28. Juin 1806.	9. Août 1806.	375,910.f „	103,426 „	
Aix	M. le Duc D'Otrante.	21. Février 1806.	8. Mars 1806.	38,200 „	„ „	
Ajaccio.	M. le Comte de Casabianca.	6. Février 1808.	25. Février 1808.	492,000. „	435,571. „	
Amiens.	M. le Comte De Beaubarnais.	27. 7.bre 1805. 1. 8.bre 1808.	18. Octobre 1805. 14. 8.bre 1808.	44,000. „	80,000. „	De 18. cette dernière estimation Dans la Dépense du revenu Def.t Oise somme des bois qui n'est Seine et Marne Soissons a Aisne 3,45 par année.
Angers.	M. le Comte Lemercier.	17. Juillet 1806. 29. Novembre 1811.	9. Août 1806. 14. x.bre 1811.	25,520. „	24,500. „	De 110. arbres Vieil Taillis contre un de passage Dans la forêt de Monnaie de Bois appartenant
Besançon.	M. le Comte D'Aboville.	9. Février 1810.	11. Février 1810.	159,626. „	99,130.	
Bordeaux.	M. le Maréchal Pérignon.	9. Janvier 1806.	8. Mars 1806.	249,380. „	306,483. 35.	Des bien de la Sect.on contre Dudit Sénatorie Dela Gironde même revenu
Bourges.	M. le Comte de Sémonville.	5. x.bre 1805. 13. Février 1808. 23. Février 1811. 14. Octobre 1812.	8. Mars 1806. 25. Février 1808. 17. Mars 1811. 24. Mars 1813.	249,424. „	219,280. „	De l'Adjudication 41,82 f. par cedés par Ad. produisant
				1628,080.f „	1268,390f 35.	

…sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Echanges & Acquisitions & …s Sénatoriales et des bâtimens ruraux.

…Echanges.	Acquisitions.	Mise en état — Des habitations sénatoriales. — Dépenses autorisées	Mise en état — Des habitations sénatoriales. — Paiemens faits.	Mise en état — Des bâtimens ruraux. — Dépenses autorisées	Mise en état — Des bâtimens ruraux. — Paiemens faits.	Observations.
		f 17,456. 73.	17,456 f 73.	420. f c 40.	420. f 40.	
		" "	" "	22,503 64.	21,755 25.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être établie à Toulon ou à Marseille.
	1°. de 30. hectares de bien fonds moyennant 287,420f produisant ci ..... 14,119f 55. 2°. de 4. hect. 64. ares de bres peu 7,760f produisant 385. " 3°. de 2. hect. 42. centia. de terres et pres pour 1050f produisant ..... 55. "	39,216 42	40,149. 64.	6233. 23	6,689 30.	
…sième section du Dep.t de l'Oise — …ès contre la rue Moret, …lieues de …duit 3,450f.	De deux Domaines limitrophes 54,000f produisant 3,000f. l'autre moyennant 8,000f produisant ..... 400. "	29,156. 66	29,156. 66	12,960. 14.	11380. "	
…is Taillis …de passage …une rivière …d. Felines.		36,916 "	29,767 01.	37,272 80.	34,453. 56.	
		15,160. 13.	15,160. 13.	29,177 08.	15,221. 90.	
…ur le Départem.t …7557f. 9 …partenant à M.le …ussain le Départ.t …duisant ci-le	De trois Domaines pour le prix de 200,000f produisant annuellement ..... 10,000f.	580. 09.	580 09			
…produisant …Domaines …de Savins …f.	1°. d'un Domaine moyennant 40000f produisant ..... 2000f. 2°. du domaine de la Reserve de Chassemeuil pour le prix de 16 044 f. 3°. du château de Chassemeuil pour 7,956f. 4°. de Trois étangs pour 1800f produisant ..... 100.	60,142 83.	51,725. 83.	29,208 72	28,794. 40.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de Chateauroux à Bourges.
		198,628f 86.	184,016. 09	137,776. 01.	118,714 81.	

Situation
des Sénatoreries
au 1.er Janvier 1814.

1122

État de la situation actuelle des trente-si… sous celui de la mise en état des habitations sé…

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Date des Arrêtés d'Organisation. Arrêtés du Conseil particulier	Arrêtés du Grand Cons.l d'Adm.on	Ventes. Capital au denier 20. des Ventes autorisées.	Montant des Ventes faites.	Ob…
				f c	f c	
				1,628,080. „	1268390 35.	
Bzuxelles.	M.r le Comte François de Neufchateau.			„ „	„ „	
Caen.	M.r le Comte Raderer.	28. Juin 1806.	9. Août 1806.	40,251. 60	21,500. „	1.° Dans… par ce Mur… terrain contenu… 2.° Dans… contre un autre… 9 rentiers.
Colmar.	M.r le Maréchal Duc de Valmy.	28. Juin 1806. 12. Février 1808.	9. Août 1806. 25. Février 1808.	128,000. „	117,565. „	1.° Les biens… de Schillersdorf… contre d'autres… dans la Commune… sur revenu de… 2.° De la maison… contre quatre… en outre échan… 2. Molsheim
Dijon.	M.r le Comte De l'Espinasse.	14. Février 1812.	16. Février 1812.	51,531. „	52,875. „	
Douai.		21. Février 1806. 26. Juillet 1806.	8 Mars 1806 9. Août 1806.	56,744. 80	52,525. „	
Florence.	M.r le Comte Fabrino.			„ „	„ „	
Gênes.	M.r le Comte de S.t Tallier.	13. Avril 1810. 23. Février 1811.	27. Avril 1810. 17. Mars 1811.	84,949. „	60,000. „	
Grenoble.	M.r le Comte Abrial.	13. Août 1808.	14. Octobre 1808.	106,033. 80.	„ „	
				2,095,590 20	1,572,863. 35.	

1121

…ate-si… sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Echanges & Acquisitions &
…ons sénatoriales et des bâtimens ruraux.

Echanges.	Acquisitions.	Mise en état des habitations sénatoriales. Dépenses autorisées.	Mise en état des habitations sénatoriales. Paiemens faits.	Mise en état des bâtimens ruraux. Dépenses autorisées.	Mise en état des bâtimens ruraux. Paiemens faits.	Observations.
		198,628. 86.	184,016. 09	137,776. 01.	118,714. 81.	
		1,286. "	1,286. "	" "	" "	L'habitation de cette Sénatorerie doit être établie à Anvers ou dans les environs.
		53,143. 12.	52,962. 43	25,896. 44.	15,493. 76.	
		159,388. 34.	108,428. 82.	" "	" "	
		39,129. 75.	17,342 85.	5,391. 01.	407 50.	
		71,838. 96.	71,838. 96.	5,818 94.	5,818. 94.	Cette Sénatorerie est définitivement constituée.
		6,034. 24.	6,034. 24.	973 67	973. 67	
		. .	" "	17,944. 58.	9,589 90.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être établie à Gênes.
		34,217. "	2,229. "	37,665. 55.	18,039 "	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée à Grenoble son chef lieu.
		557,660. 27.	444,158. 39.	231,406. 20	169,037 58.	

1125

1. D'une maison à coupe haut et Maison habitation des terrain contenant ensemble
2. D'une pièce de 2 arpens contenant autant que de même grandeur.

1. des biens de la Commune de Schillersdorf de 25 f. 36. contre d'autres biens dans la Commune de Wolff du revenu de 25 f. 36 c
2. de la maison d'habitation contre quatre pièces de terre ou contre échange de la Commune de Molsheim

Situation
des Sénatoreries
au 1.er Janvier 1814.

1122

État de la situation actuelle des trente-six séna
sous celui de la mise en état des habitations séna

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Date des Arrêtés d'Organisation. Arrêtés du Conseil particulier	Arrêtés du Grand Cons.d d'Admin.on	Ventes. Capital au denier 20. des Ventes autorisées.	Ventes. Montant des Ventes faites.	Observations.
				f c	f c	
				2,095,590. 20.	1,572863. 35.	
1126 Bamberg.						
Lahaye						
Liege.	M.r le Comte de Pelusse.	6. Février 1808. 28. Mai 1810. 28. Juillet 1813.	25 Février 1808. 14. 7.bre 1810.	298,956. 20.	84,325. "	
Limoges.	M.r le Comte de Beurnonville.	3. Mai 1806. 6. Février 1808. 28 Juillet 1812.	9. Août 1806. 25. Février 1808. 14. Mars 1813.	214,592. 20.	123,394. 20.	
Lyon.	M.r le Comte de Fresnelles.	6 Fevrier 1808. 27. Février 1813.	25. Fevrier 1808. 14. Mars 1813.	356,381. 60.	356,800. "	
Metz.	M.r le Comte Chasset.	4. Juin 1806. 24 Janvier 1807.	9. Août 1806. 18. Mars 1807.	17,125. "	21,336. "	1.° D'une partie du territoire commun entre l'usage D'une partie à travers de propriétés de la commune. 2.° D'une maison et jardin contenance totale provenant de la Ville. Devient
Montpellier.	M.r le Comte Berthollet.	15. Avril 1806. 14 Juin 1806. 27 fevrier 1812.	9. Août 1806. 14. Mars ... 1813.	265,930 "	72,880. 50.	D'une partie de la Ferme de la Belle Des biens de la Motte-Beuv.
Nancy.	M.r le Comte Vimar.	31. Mai 1806.	9. Août 1806.	344,500. "	64,741. 66	De Contribution foncière revenu de la ferme de Lierville f 4,630. f
				f c	f	
				3,593,075. 20.	2,296,340. 71.	

1131

…e-si…sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Echanges & Acquisitions & …s sénatoriales et des bâtimens ruraux.

Echanges.	Acquisitions.	Mise en état / Des habitations sénatoriales. Dépenses autorisées	Des habitations sénatoriales. Paiemens faits.	Des bâtimens ruraux. Dépenses autorisées	Des bâtimens ruraux. Paiemens faits.	Observations.
		f c	f c	f c	f c	
		557,660. 27.	444,158. 39	231,406 20	169,037 58.	1127
		26,919 52	26,919. 52	60,549. 80.	57,327. 38.	L'habitation de cette sénatorerie fixée dans le château de Seraing sera transférée dans celui de Flandle aussitôt que le changement pourra avoir lieu.
	De la maison Duclos moyennant 45,000f "	42,000. "	11,305 37	13,739 "	13,213. 57.	L'habitation de cette sénatorerie doit être transférée de Gueret à Limoges.
	1°. De 4,510f de rentes cinq pour cent cons. lidées pour 70,918f 81c 2°. de diverses portions de terrain destinées à former le jardin sénatorial pour le prix de . . 14450f " 3°. de plusieurs domaines situés à Naudax produisant 4,000f pour le prix de 190563f 39 4°. du domaine de Morlandet pour 26,000f produisant 1250f "	52,590. "	38,818. "	15,825. 52.	11,249. 97.	L'habitation de cette sénatorerie établie à Belley, doit être fixée à Lyon ou aux environs.
1°. D'une habitation contre l'usage d'un… à travers les propriétés du… 2°. D'une…		42,247 59	42,247 59.	30,065 01.	29027 74.	Cette sénatorerie est définitivement constituée quant aux biens qui en composent le revenu et sauf à statuer sur le chef lieu d'habitation.
D'une habitation de la Batie … des biens de … Motte-Bu…	de la ferme … une partie …	38,661. 27.	37,944. 12.	11,972 31.	12,726. 75.	
De 60… pour … revenu … de Sieyes … 4,630f.	domaines de … la ferme … revenu de	63,982. 72	62,772. 35.	26,270.	24,764. 59.	
		824,061. 37	664,666 34	389 827 84.	317,347 52.	

Situation
des Sénatoreries
au 1.er Janvier 1814.

1122

État de la situation actuelle des trente-six Séna
sous celui de la mise en état des habitations sénatorial

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Date des Arrêtés d'Organisation.		Ventes.		Cotes.
		Arrêtés		Capital au denier 20. des Ventes autorisées.	Montant des Ventes faites.	
		Du Conseil particulier	Du Grand Cons.l et d'Admin.on			
				f c		
				3,593,075. 20	2,296,340. f 71.	
Nismes.	M.r le Comte Dubois-du Bais	28. Juin 1806. 27. Février 1813.	9. Août 1806. 14. Mars 1813.	41,040. f "	57,167. "	
Orléans	M.r le Comte Roger-Ducos.	17. Juillet 1806.	9. Août 1806.	185,095. "	95,522. "	
Paris.	M.r le Comte de Lacépède.	12. Février 1808.	25. Février 1808.	" .	, "	
Pau.	M.r le Comte de S.te Susanne.	28. Juin 1808.	14. 8.bre 1808.	138,555.	80. 202,726 27	
Poitiers.	M.r le Comte de Vaubois.	27. 7.bre 1805.	18. 8.bre 1805.	"	"	" Dotation territoriale impropriété Dotation en autres biens appartenant à l'Etat ou à la Liste civile
Rennes.	M.r le Comte Cornudet.	25. Avril 1806.	9. Août 1806.	27,632 f :	20. "	"
Riom.	M.r le Comte Gazzan-Coulon.	14. Avril 1809.	11. Février 1810.	"	"	"
Rome.	M.r le Comte d'Hédouville.			"	"	"
				3,985,398. f 20. c	2,651,755 f 98.	

98.

…e-si…sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Échanges & Acquisitions & …s Sénatoriales et des bâtimens ruraux.

Cotes.	Acquisitions.	Mise en état des habitations sénatoriales. Dépenses autorisées	Mise en état des habitations sénatoriales. Paiemens faits.	Mise en état des bâtimens ruraux. Dépenses autorisées.	Mise en état des bâtimens ruraux. Paiemens faits.	Observations.
		824,061 f 37 c	664,666 34.	389,827 84.	317,347 52.	1129
		10,905. 10	10,905. 16	20,616. 02.	13,234. 34.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de Vivier à Nismes.
		61,935. 17	65,161. 48.	59,437. 41.	53,581. 70.	
		" "	" "	1,228. 36.	1,228. 36.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être établie dans une maison de campagne aux environs de Paris.
		27,266. 89	27,266. 89	16,662. 02	14,092. 79.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de Dax à Bayonne ou dans les environs.
Cette Sénatorerie se trouve dans la dotation en attendant les biens appartenans à Monsieur.		17,547. 91.	17,547. 91.	" "	" "	Cette Sénatorerie est définitivement constituée.
	D'une rente de neuf cents tournois et d'une pièce de terre ensemble pour 714 f 27 c	27,287. 15.	25,135. 05.	18,541. 74.	6,543. 23.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de St. Pol de Léon à Rennes.
		" "	" "	" "	" "	
		6,324. 70.	6,324. 70.	" "	" "	
		975,328 f 29 c.	817,007 f 53 c.	506,313 f 39 c.	406,027 f 94 c.	

Situation
des Sénatoreries
au 1.er Janvier 1814.

1122

État de la situation actuelle des trente-six Séna
sous celui de la mise en état des habitations Sénatorial

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Date des Arrêtés d'Organisation. Arrêtés du Conseil particulier	Arrêtés du Grand Cons.l d'Admi.n	Ventes. Capital au denier 20. des Ventes autorisées.	Ventes. Montant des Ventes faites.	Observations.
				f c	f c	
				3,985,398 20.	2,651,755 98	
1130 Rouen.	M.r le Comte Rampon.	11. Juin 1806.	9. Août 1806.	25,900. "	1,925. "	De quatre 2) De rever 3) quatre mes 4)
Toulouse.	M. le Comte Démeunier.	9. Janvier 1806. 14. Octobre 1812.	8. Mars 1806. 14. Mars 1813.	37,400. "	45,160. "	
Orléans.	M. le Comte, G. Garnier.	7. Février 1811. 27 Février 1813.	17. Mars 1811. 14. Mars 1813.	40,000. "	" "	
Turin.	M. le Comte D'Harville.					
				4,088,698. 20.	2,698,840. 98.	

1131.

...-six sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Échanges & Acquisitions & ...s sénatoriales et des bâtimens ruraux.

Échanges.	Acquisitions.	Mise en état — Des habitations sénatoriales. — Dépenses autorisées	Mise en état — Des habitations sénatoriales. — Paiemens faits.	Mise en état — Des bâtimens ruraux. — Dépenses autorisées.	Mise en état — Des bâtimens ruraux. — Paiemens faits.	Observations.
		975,328 24	817,007 53.	506313. 34	406 027 94.	
De quatre 1° de 6 pièces De neuf 4 de 7 pièces 1 de 8 pièces				21,118. 48.	19,694. 55.	L'habitation De cette Sénatorerie se trouve transférée du Château d'Eu dans la Maison Plantarose à Rouen.
		34,895. "	34,116. 24.	40,479. 64.	27,734. 07	L'habitation De cette Sénatorerie sera transférée de Castres à Toulouse.
		13,000. "	. .	24,000. "	22,461. 30.	L'habitation De cette Sénatorerie a été transférée du Château de Coppet dorff à Mayence.
		20,083. "	20,083. "	1,792. "	1,792. "	L'habitation De cette Sénatorerie sera transférée du château de Rivoli à Turin ou dans les environs.
		1043,306 f c 24	871,206. f c 77	593,703. f 51.	477,709 86.	

Présenté par le Chancelier Du Sénat.

A Paris, le 31. Janvier 1814.

1992

1132

Etat des Maisons d'habitation & des bâtimens ruraux à entretenir par les Titulaires, comme s'étant trouvés ou ayant été mis en bon état de réparation.

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires &.	Situation des biens — Départements.	Arrondissements.	Communes.
Aix	S. Exc. M. le Duc D'Otrante.	Alpes Maritimes	Nice	Villefranche
		Bouches du Rhône	Marseille	Marseille
				Arles
		Corse	Bastia	Bastia
Ajaccio.	M. le Cte de Casabianca.			Beaugency
		Loiret.	Orléans	Beaugency
				Dry
				Soissons.
		Aisne	Soissons	Fouaignes
Amiens	M. le Cte de Beaubarnois			Muret
		Oise	Senlis	Pont Ste Maxence
		Somme	Abbeville	Crécy les Granges
				Ste Florent
				la Boissière
				la chapelle du Genêt
				Cholet
				Cholet
			Beaupreau	Le May
				Le May
				Iserray
				Iserray
				Iserray
Angers	M. le Cte Lemercier	Maine et Loire		Nuaillé
			Saumur	Cunault
				Cunault
			Baugé	Cuon, Fontaine, Jumelle et Brion.
				Vieux Baugé
				Gué Jouyau
			Châteauneuf	Jouarre
Bourges	M. le Cte de Semonville	In dre	Châtre	Bergette, Malicornay & Maussay
			Châtre	Fougerolle Chassignolle
			Issoudun	Planche et Guilly
			Châteauroux	Tendu St Lactencin
		Charente	Angoulême	Chezelle et Mehun
		Cher		Chasseneuil
				St Denis de Jalin, Vorly

Désignation Des Biens.	Montant Des réparations autorisées.		Montant Des réparations Faites.		Observations.
La Madrague Du St. hospice	"	"	"	"	Les réparations Des Bâtimens De ce Domaines Sont été faites par le fermier qui y était tenu par son bail.
La Madrague De L'estaque	22,503f	64.	21,755.	25.	
Les Domaines Du Village et Des Antoroches					
La maison Des ci-Devant Jésuites à Bastia affectée					
à L'habitation Du Sénateur Titulaire	39,216	42.	40,149.	64.	
La métairie De St. Etienne					Ces trois métairies Sont partie D'un Domaine plus considérable acheté de M. Le Couteulx Du Moley; le Bon état Des Bâtimens est garanti par une clause spéciale du contrat.
La métairie Des Petites Gibaudières					
La métairie De L'Epinay					
Soixième Intend.ce De Soissons affectée à L'habitation Sénato.le	29,156.	66.	29,156	66	
La ferme Située commune De Jouagnes	581.	35	581.	35.	
La ferme Des Croutes Sous Muret	670.	"	670.	"	
Les moulins De Sous Ste. Maxence	4,680.	64.	4,680.	64.	
La ferme De Crecy-les-Granges	7,026.	65.	7,026.	65.	
Le Château De St. Florent, affecté à L'habitation Sénato.le	36,916.	"	29,767	01.	
La Closerie De la Grand'Maison	581.	10	581.	10.	
La Métairie De la Nigauerie	437.	80.	437.	80.	
Idem De la grande Simonniere	1,759.	30	1,759.	30.	
Idem De la Rellière	1,872	52	1,872	52	
Les Métairies De la Giraudrie et De la Renouillère	2,150.	"	2,150.	"	
La métairie De la Cailletière	965.	91.	965.	91.	
Idem De la Maingueniere	1,700.	"	1,700	"	
Idem Du Chêne-Charron	3,046.	02	3,046.	02	
Idem De la petite Roche					
Idem De la Manellière	1,739.	90	1,739.	90.	
La métairie De la Rottière, la ferme De Laillouxx,					
De St. Jacques, la maison De la Brandière, & la	2,285.	15.	2,285.	15.	
petite maison De Cumault.					
La métairie De la Lande, le Château de Cumault, Rany &a.	3,054.	25	3,054.	25.	
Le Domaine De la Graffiniere	17,058.	60.	11,061.	30.	
La métairie Du Gault	901.	50	901.	50	
Le moulin à eau Dit De Gouleuvre	370.	37	370.	37	
La métairie De la Touche Moreau	2,059.	65.	2,059.	65.	
Le Domaine De la Saillanderie	2,300.	.	2,224	"	Les bâtimens De ces Domaines ont été mis en bon état pendant la jouissance De Feu M. le Comte Garnier de Laboissière.
Le Domaine De Rochefolle	4,138.	"	3,352.	75.	
Les Domaines Des Planches et De la Chapelle Des Prés	5,020.	75.	3,787.	96.	
Les biens concédés au S. De Loix	3,165.	92	3,851.	38.	Les Domaines Du Paradis De la Ravaude et Des Sébaux sont les seuls qui aient été réparés de nouveau et dont l'entretien soit à la charge de M. le Comte de Semonville.
Le Domaine De Lauge	636.	30.	636.	30	
Les Domaines Du Paradis et De la Ravaude	3,221.	31.	2,593.	20.	
	205,209	71.	196,211.	56	
	205,209	71.	196,211.	56	

1147

1135

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens — Départements.	Arrondissements.	Communes.
1124				
Caen	M. le Cte Roederer	Orne	Alençon	Alençon
		Orne	Alençon	St Aubin d'Appenay
		Calvados.	Caen	Mathieu
			Caen	Argences
			Lisieux	Monteille
Douai		Pas de Calais	Arras	Arras
				Gravelines
		Nord	Dunkerque	Quaedypre
			Lille	Roubaix
				Leerzy
Grenoble	M. le Cte Abrial	Isère	Grenoble	Hts allières et Risset
				Villeneuve D'Vinage
				Crémol
				St Agnès
				Chapelle du Bard
			Latour Dupin	Chamagnieu
				Batie Divisin
				Frontonas
		Vienne		Savaz et Meyssin
				Idem
				St Georges d'Esperanche

Désignation Des Biens.	Montant Des réparations autorisées.		Montant Des réparations faites.		Observations.
Report	205,209	71.	196,211.	56	
La maison d'habitation sénatoriale	53,143	12	52,962	43.	
La ferme Du bois D'Duffray	2,933	80.	820.	"	
La ferme Des Vatinais	2,130.	26	2,121.	05	
Les moulins Du Fresne	"	"	"	"	
Cherbage Dit le grand parc de Montcille	"	"	"	"	
Une partie De l'abbaye Des Sts Vast, affecté à l'habit. Sénat. le	71,838.	96	71,838.	96.	
Le Domaine Dit les Bons St. Paul	3,889.	40.	3,889.	40.	
La ferme De Quaedypre	1,229.	67	1,229.	67	
La ferme De la Grande Vigne	1,855.	.	1,855.	.	
La ferme De Caribem	1,435.	"	1,435.	"	
Le Domaine Du Gros chêne	3,770.	"	3,770.	"	
Id. De Jouans.	3,500.	"	3,500.	"	
Id. De la Saulce	1,950.	"	1,950.	"	
Id. Des Moulins	3,809.	"	3,809.	"	
Id. De la Richardiere	6,545.	50.	900.	"	
La forêt De Frémol, les prairies et les bâtimens D'exploitation	3,200.	"	3,200.	"	
Le Domaine De la Bourgeat	1,100.	"	1,100.	"	
Id. De la Ville	600.	"	600.	"	
Id. De la Ferrière	500.	"	500.	"	
Id. Du Château Du Fay	1,000.	"	1,000.	"	
Fabert et grange De la Montagne Du grand Joly	400.	"	400.	"	
Fabert De St. Hugon	1,650.	"	1,650.	"	
La forêt De St. Hugon	1,114.	"	1,114.	"	
Le moulin De Clozan	354.	85.	354.	85.	
Ecluses, Digue et bief Du moulin De Clozan	3,518.	"	3,518.	"	
Le Domaine De Chalaman	343.	20.	343.	20.	
Les Domaines Du Plan et De la Tour De Gonas	2,243.	50	2,243.	50.	
Le Domaine De Chezquemin	188.	"	188.	"	
Idem Des Fontaines	301.	50.	301.	50	
La Tuilerie De St. Bardoin	700.	"	700.	"	
	380,452	47	363,505.	12	
+	53,143	12	52,962	43	
	327,309.	35	310,542	69	=

1147

1197

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens — Départements.	Arrondissements.	Communes.
1138				
Liege	M. le Cte De Celuse	Ourthe Ourthe Roër	Liege	Moresnet Près Borcette Mairie d'Bergenrath D. de Bardenberg D. d'Berstal D. de Laurensberg D. de Weiswiller
Lyon	M. le Cte De Fresnelles	Ain Leman Ain	Belley Geneve Trevoux Belley Bourg	Belley Veigy Chatillon Belley Ste. Genis
Metz.	M. le Cte Chasset	Moselle Foret Ardennes	Metz	Guinglange Crehange Raville Cugnon Sedan
Montpellier	M. le Cte Berthollet	Aude Eure et Loire Roër Berault Seine et Marne	Narbonne Dreux Aix Provins	Narbonne Ormoy Warbeyen Boerendyck Warhausen Baal Meze Bermé

Désignation Des biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations faites.	Observations.
Report	380,452 f 47 c	363,505. 12	1147
Le Château De Scraing, affecté à l'habitation Impériale.	26,919 52	26,919 52	1139 Les frais De rétablissement De Scraing en manufacture d'armes ont été faits par son bail De mettre ce château en activité et De le rendre en bon état à l'expiration De la jouissance.
Le moulin De Tullie			
Le Domaine De Wicboff	3,277. "	3,252 "	
La ferme D'Helmens	1,512. 80	1,483 06	
La ferme De Schleibach	1,296. "	1,291 "	
La ferme De Soutice	1,811. 30	1,801. 30.	
La ferme De Saffenbroich	30,486. 69	30,486 69	
La ferme D'Buchelen	9,690. 50	9,690. 50	
L'ancien Palais Episcopal De Belley, affecté à l'habitation Impériale.	67,289 f 96.	53,517. 96.	La somme De 67,289 f 96 c comprend ~~outre~~ le prix des terrains achetés pour former le jardin De l'habitation Impériale.
Le Domaine De Verrières	443. 90.	443. 90.	
Le Domaine De la Bevière	1,489. 51.	1,489 51.	
Le Domaine Des Cussas	1,251. "	1,251. "	
Le Domaine Du Pin,	1,095. 65.	1,095. 21.	
Le Château D'Belfedange, affecté à l'habitation Impériale	12,247 59	12,247 f 59 c	Une partie De la Dépense des réparations des bâtimens De la petite Belfedange correspond avec la dépense De la maison Impériale.
La petite Belfedange			
Les bâtimens ruraux situés à Crehange	12,084. 18.	2,180. 53.	
Le moulin De Raville		4,525. 07	
Les Dépendances Du château De Cugnon		2,569 60	
Les moulins De Sedan et leurs Dépendances ...	17,469. 89	17,469 89	
L'ancien Archevêché De Narbonne affecté à l'habit.n Impériale	38,661. 27	37,944. 12	
La ferme D'Ormoy	7,160. 27	7,160. 27	
La ferme dite Kleine-Capittelshoff ...	517. "	517. "	
Idem Gruwelsacker	221. "	221. "	
Idem Hiftschenhoff	1,201. 40.	1,201. 40	
Idem Basenpandt	1,927. "	1,927. "	
La Prairie D'Encaux	1,164. 80	1,164. 80	
La ferme De la Motte Bonneau ...	1,169 88	1,169. 88.	Ces Deux Domaines sont concédés par bail emphytéotique et leur entretien est à la charge De l'emphytéote.
La ferme Der Grever			
	650,780 f 58.	616,484 f 92	
	597,697 16	563,522 49	

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens — Départements.	Arrondissements.	Communes.
1170				
Nancy	M.le Cte Vimar	Meuse	Verdun	Verdun Lanbère Gineray
			Montmedy	Luxy
		Meurthe	Luneville	Buviller
		Roër	Cologne	Bornheim Frechem Lechenich Linden Mungersdorff Idem Idem Vesseling Morten Vernich
Nismes	M.le Cte Dubois du Bais	Gard	Nismes	Beaucaire
			Vigan	Vissec
		Montonnerre	Spire	Laumersheim Bines heim Eppstein Beinderscheim Mertersheim Lautersheim Ormsheim Selzheim
			Mayence	Bischeim Budersheim Flonborn
		Indre et Loire	Tours	Amboise Esvre Charentilly et Mettray Nouan Nouan Ligre Montlouis Boissay Artonnay
			Chinon	Valere
			Loches	Reuil

Désignation Des Biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations Faites.	Observations.
Report.....	f 650,780. 58	f 616,484. 92	
L'ancien Evêché de Verdun, affecté à l'habit.on sénat.le	63,982 72	62,773 35.	
Le Domaine de Lambère	1,939. 71.	1,939. 71.	
La ferme de Pierreville	1,200. "	1,088. 53	
La ferme De Luzy	5,355. "	3,955. "	
Le Domaine Dhuviller	3,000. "	2,510. 75.	
La ferme Dite Arweilerhoff			
id. Clarenhoff			
id. Neuenhoff			
id. Decksteinerhoff			
id. Kleinhoff	16,277 46.	16,277 46.	
id Petershoff			
id. Bermeshoff			
id. Kirchhoff,			
id. Mars Dorff			
id. Eonneshoff			
Le Domaine appelé le mas le Moutet	2,976. 02	2,544. 68.	
Le Domaine De Lesperelle	158. "	158. "	
La ferme Située Dans la Commune De Laumersheim			
Idem D'Hinesheim			
Idem D'Epstein			
Idem de Beinderrheim			
Idem de Mortersheim			
Idem de Lautersheim	16,127 36.	11,829 04.	Le montant des réparations faites excède la somme de 11,829 f 04: mais l'indigence du juste M. le titulaire n'ayant pas encore justifié de toutes les dépenses pour lui acquittées.
Idem D'Ormsheim			
Idem de Selzheim			
Idem de Bischeim			
Idem de Budersheim			
Idem de Flomborn			
Le château D'Amboise affecté à l'habitation Sénatoriale	61,935. 17	65,161. 48.	
La métairie De la Vilaine	2,163. 75.	2,000. "	
Idem... De la Goguerie	2,128. 90.	2,141. 70.	
De Boismortier, Village aux Roches et la Rivardrie	1,800. "	2,000. 15.	
Des abbattées			
De Beauvais et le Moulin De Perineau	11,354. 85.	11,354. 85.	
De Bodé	550. "	550. "	
De la Grange et Chereaux	2,023. 10.	2,023. 10.	
De Granger	580. "	580. "	
De Foucault.	585. "	597 46.	
De Neuil	150. "	140. "	
	f 845,067. 62	f 806,110. 48.	
	771,924. 50.	753,148. 05	

1141

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens		
		Départements.	Arrondissement.	Communes.
1142				
Orléans	M. le Cte Roger-Ducos	Loir et Cher.	Blois	Averdon Chousi Fontenelle Beauvillier
			Vendôme	Savigny St. Avit Gaillon St. Agil Soudoy
		Maine et Loire		Pontigny Mire St. Hilaire Chalonnes Allonnes ...
Paris.	S. Ex. M. le Cte de Lacepede	Seine	Paris	Paris
Pau	M. le Cte de Ste Suzanne	Landes	Dax	Dax Bretagne Cameille Goncyregave Lanne
			Simmern	près Wintzenheim Kald Lonnig Ochtendung Ochtendung Kerich Mertloch.
			Munster-mayfeld	Munster-Mayfeld Fanyel
		Basses Pyrenées	Bayonne	Bayonne
Poitiers	M. le Cte de Vaubois	Vienne	Loudun	Angliers Angliers Coussay
		Maine et Loire ...	Saumur	Coron

Désignation Des biens.			Montant des réparations autorisées.		Montant des réparations faites.		Observations.
Report.....			845,067 f	62 c	806,110 f	48 c	
La Métairie	De la Croix		1,580.	"	1,593.	09	
id.	De la Carte		3,581.	44.	3,588.	21.	
	De la Chalboire		1,139.	48.	1,139.	48.	
	De la Mancherie		2,192.	27	2,486.	15.	
	De la Belle Maison		1,860.	"	1,860.	"	
	Des Loges		1,181.	"	1,181.	"	
	De la petite Gantellerie		425.	"	425.	"	
	De Fougères		1,600.	"	1,600.	"	
	Du Petit Boulay		600.	"	600.	"	
	De Loizellière		2,089	10.	2,150.	"	
	De la Grande Sauvre		2,671.	10.	2,700.	"	
	De la Guichardière		629	75.	738.	75.	
	De la petite Chauvière		1,074.	41.	972.	"	
Dem	De Beausejour		3,337.	40.	3,337	40	
Jardin situé rue De Charenton			1,014.	28.	1,288.	56.	
L'Evêché De Dax, affecté à l'habitation Sénatoriale			27,266 f	89	27,266.	89.	
Le Domaine De Bretagne			1,279	"	1,278.	05.	
La Maison Lachere			662	25.	1,339.	65.	
La métairie D'Isabelle			662	40.			
La métairie De la Bosse			1,686.	90	1,686.	95.	
La ferme Dite De Neuhoff.			5,054.	64.	5,054.	64.	
id		Grosteuts-cher hoff,	1,100.	45.	1,100.	"	
		Matteser hoff.	537	79.	415.	"	
		Bischofs-hof.	372	10	360.	"	
		Vogters-hof.	120.	67.	120.	"	
		Kerich	817	92	675.	"	
		Mertloch	526.	44.	526.	"	
		Munster-may-en feld	405.	51.	305.	"	
		Jangel	364.	95.	364.	"	
La Maison Monbau, rue Lastemillon			761.	"	868.	50.	
Le château D'Angliers Destiné à l'habitation sénatoriale			17,547.	91.	17,547.	91.	C'est aux frais Du S. Moynat avec lequel la sénatorerie De Poitiers a échangé les biens composant sa dotation primitive que les bâtiments des Domaines reçus en contre échange ont été mis en bon état De réparations.
Les Dépendances Du château D'Angliers Parc, Jardin, Vignes, métairies &c.							
Le Domaine De Coudray et ses Dépendances							
Le Domaine De Coron et ses Dépendances							
			929,209 f	67	890,677. f	71. c	
			876,066.	55	837,715.	28.	

1147

1143

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens — Départements.	Arrondissements.	Communes.
Rennes	M. le Comte Cornudet	Finistère	Morlaix	St. Pol de Léon
			Guingamp.	Guingamp.
				St. Barnabé
		Côtes du Nord	Loudéac	Iltifaut
			Lannion	Pleubian
Rouen.	M. le Cte. Rampon	Seine-inférieure	Rouen	Rouen
			Havre	Montivilliers
			Neufchatel...	Illois
				Aumale
				Marques
		Eure	Pont-audemer	Manneville
			Pont-audemer	St. Leger
				St. Leger
				St. Leger
Toulouse.....		Tarn	Castres	Castres
		Haute Garonne....	Villefranche	Desgrilles et Trebons
		Haute Garonne	Muret.....	Saubens
				Montant
		Tarn	Gaillac	Gaillac
			Castres	Venez
				Alfons
				Valtboret...
			Lavaur	Marsens
				Giroussens.
		Bonn		Ludenich
				Ludenich
				Mes Dorff
				Alfter
				Brans Dorf

Désignation des biens.	Montant des réparations autorisées.	Montant des réparations faites.	Observations.
Report	929,209 f 67 c	899,677. f 71. c	
L'Evêché de St. Pol de Léon, affecté à l'habitation Sénat.le	27,287 15.	25,135 05.	
La métairie du Clandry	700. "	587. 35.	On ne peut indiquer ici le montant de la dépense des réparations faites, attendu que le titulaire n'a pas encore justifié du payement de cette dépense.
Les métairies de Magoët et d'Estuer	1163. 50	728. 19	
La métairie de Pont-colen	" "	" "	
La métairie de la Ville Pierre	" "	" "	
La métairie de Quercy	" "	" "	
La métairie du Crezel	2360. 03.	" "	
Maison de Plantevin, destinée à l'habitation Sénat.le			
La ferme du Grand-Gaville	507 80	1,084. 40	
La ferme d'Illé	1,266. 90	1,377. 35.	
Les deux moulins d'Aunnale	865. "	1571. 97	
La ferme de Sleville	112 75.	118. 05	
La ferme de Cressenville			
La ferme de Drollin			
Herbage des Julliennes	9,049. 62.	6,874. 94.	
Le Parc Girard			
La maison Frescati, affectée à l'habitation Sénat.le	34,895.	34116 24.	
Le Domaine de Kerorre	6,904. 44.	5,868. 38.	
Le Domaine de la Bordevieille	7,592 30	6,692 88.	
Le Domaine de la Grange			
La métairie de Boissel	377 69	415. "	
Le Domaine de Nenez, moulin, et dépendances	11,086. 90.	6,584. "	
Le Domaine des Ramondens et métairies indépendantes.	4,748. 98.	6,453. 32	
Le Domaine de St. Amand.	2552 30	3097 90.	
La métairie du Rupil	948. 86	921. 50.	
La métairie de Camberetan	926 06	750 49.	
La ferme dite Kölln-hoff	220 "	220	
id Probstoff.	1,197 55.	1,197 55	
Mes Sorffer-hoff	1,123. 47	1,123. 47.	
Kloster hoff	1,162 80	1,162. 80	
Böinger hoff	607 85.	607 85.	
	1016866 f 62	999,366. 33.	
	958 828. 50	912 287 66	

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens		
		Départements.	Arrondissement.	Communes.
1146				Drans Dorf
				Kessenick
				Idem
				Fries Dorff
				Idem
				Godesberg
				Idem
Erevez	M.le Cte. Garnier..	Rhin et Moselle		Bonn
				Idem
			Bonn.....	Idem
				Rhindorff
				Id.
				Büssch Dorff
				Idem
				Idem
				Idem
				Bonn
				Idem

Désignation des biens.	Montant des réparations autorisées.	Montant des réparations faites.	Observations.
Report	1,046,866f 62c	999,366f 33.	
La ferme dite Dickkopffs-hoff ...	1,293. 63.	1,293. 63.	
ug Karthauserkelter	23. "	23. "	
Burbacherhoff	281. "	281. "	
Layenhoff	1,000. "	1,000. "	
Klugterhoff	1,122. "	1,122. "	
Marienforsterhoff	430. "	430. "	Outre la dépense ci contre il a été fait sur ce domaine ~~des réparations~~ pour 457f 20c de reparations pendant la jouissance du Fermier
Capellenhoff	1,136. "	1,136. "	
Wichels-hoff	882. "	882. "	
Isidorsche hoff	547. "	547. "	
Klosterhoff	685. "	685. "	
Serpenhoff	690. "	690. "	
Jacorderhoff	328. "	328. "	
Schafereienhoff	915. "	915. "	
Crvershoff	544. "	544. "	
Klosterhoff	1,493. "	1,493. "	
Maarhoff	484. "	484. "	
Dietkircherhoff	795. "	795 "	
	1,059,515f 25c	1,012,012f 96.	

Présenté par le Chancelier du Sénat
971,477 13. 924,936-29
à Paris le

1178

1149

Etat comparatif du montant des ventes faites dans différentes sénatoreries, au 31. Décembre 1813. avec la valeur présumée des biens vendus &c.

1750

1351

État comparatif du montant des ventes faites dans différentes sénatoreries, au 31. Décembre 1813, avec la valeur présumée des biens vendus.

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Titulaires.	Valeur estimative des biens.	Montant des adjudications.	Bénéfice.	Observations.
Agen.	M. le Cte de Lamartilliere.	96,001. f. "	103,426. f. "	7,425. f. "	
Ajaccio.	M. le Cte De Casabianca	400,327 "	435,571. "	35,244. "	
Amiens	M. le Cte De Beaubarnois	44,000. "	80,000. "	36,000. "	
Angers	M. le Cte Lemercier	22,140. "	24,500. "	2,360. "	
Besançon	M. le Cte D'Aboville	88,750	99,130. "	10,380. "	
Bordeaux	M. le Mal Cte Perignon	262,295. "	306,483. 35.	44,188. 35.	
Bourges	M. le Cte De Sebonville	191,590 "	219,280. "	27,690. "	
Caen	M. le Cte Roederer,	20,061. 60.	21,500. "	1,438. 40.	
Colmar	M. le Duc De Valmy	104,065. "	117,565. "	13,500. "	
Dijon. . .	M. le Cte De Lespinasse	50,756 60.	52,873. "	2,116. 40.	
Douai. . . .		40,040. "	52,535. "	12,495. "	
Gênes	M. le Cte De St. Vallier	59,000. "	60,000. "	1,000. "	
Liege	M. le Cte De Celuse	69,000. "	84,325. "	15,325. "	
Limoges	M. le Cte De Beurnonville	104,218. 20.	123,394 20	19176. "	
Lyon	M. le Cte De Fresnelles.	310,087. "	356,800 "	46,713. "	
Metz	M. le Cte Chasset	19,231. "	21,336. "	2,105. "	
Montpellier	M. le Cte Berthollet	60,318. "	72,880 50	12,562. 50.	
Nancy	M. le Cte Vimar	57,538. 91.	64,741. 66.	7,202. 75.	
Nismes	M. le Cte Dubois du Bais	56,356. "	57,167 "	811. "	
Orléans	M. le Cte Roger-Ducos	83,534. "	95,522. "	11,988. "	
Pau	M. le Cte St. Susanne	173,731. 93.	202,726 27.	28,994. 34.	
Rouen	M. le Cte Rampon	1,900. "	1,925. "	25. "	
Toulouse		36,200. "	45,160. "	8,960. "	
		2,351,141. f 24.	2,698,840. 98.	347,699. f 74.	

Présenté par le Chancelier Du Sénat.
A Paris, le 31. Janvier 1814.

313.

Administration N°. 5.

1152

Etat Des Ventes De bois faites au profit du Sénat

en vertu Des articles 39 & 40. Du Sénatus-consulte Du 8 frimaire

an 12 (30 Novembre 1803)

1154

Etat Des Ventes De bois faites au [illegible] Du

Du 8 frimaire an 12 (30. Novembre 1803)

Noms Des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires	Désignation Des forêts ou Domaines sur lesquels les Ventes ont eu lieu.	Noms
Amiens.	M. le Comte de Beaubarnois	Bois de Crecy-Grange	Le Co
			Pre
			a

1855

Du Sénat en vertu Des articles 39 & 40. Du Sénatus-consulte

Nature Des objets vendus.	Montant Des adjudications.	Observations.
14e baliveaux	286 f "	plus le Décime par franc sur le montant du prix de l'adjudication, sauf la déduction des frais de martelage.

Présenté par le Chancelier du Sénat.
à Paris, le 31 Janvier 1814.

1156

B. Administration N°. 6.

1157

Etat des Dépôts faits à la Banque de France, pour l'année 1813, par MM. les Sénateurs Titulaires de Sénatoreries, en exécution de l'article 54. du Senatus-Consulte du 8. Germinal an 12.

(30. Novembre 1803.)

1158

1159

Etat des Dépôts faits à la Banque de France

pour l'année 1813. par M.M. les Sénateurs titulaires de Sénatorerie. &,

en exécution de l'article 54. du Sénatus-consulte du 8. Frimaire an 12 (30. 9.bre 1803.)

Dates des Dépôts.	Noms de M.M. les Sénateurs.	Sénatoreries dont ils sont titulaires.	Montant des Dépôts.	Observations.
Le 21. Janvier 1813.	M. le Comte de Lamartillière	Agen	1,000. f "	
Le 26. Avril	M. le Comte Roger-Ducos	Orléans	1,000. "	
Le 6. Août	M. le Comte de Casabianca	Ajaccio	1,000. "	
Le 22. Novembre	M. le Comte Garran-Coulon	Riom	1,000. "	
Le 22 Dudit	M. le Comte d'Aboville	Besançon	1,000. "	
Le 26. Dudit	S. Ex. M. le Duc de Valmy	Colmar	1,000. "	
Le 27. Dudit	M. le Comte Cornudet	Rennes	1,000. "	
Le 29. Dudit	M. le Comte Vimar	Nancy	1,000. "	
Le 29. Dudit	M. le Cte François de Neufchâteau	Bruxelles	1,000. "	
Le 29. Dudit	M. le Comte d'Harville	Turin	1,000. "	
Le 1.er Décembre	M. le Comte Garnier	Trèves	1,000. "	
Le 6. Dudit	S. Ex. M. le Maréchal Lefebvre.	Bordeaux	1,000. "	
Le 7. Dud.	M. le Comte Lemercier	Angers	1,000. "	
Le 8. Dudit	M. le Comte de Pelusse	Liège	1,000. "	
Le 11. Dudit	M. le Comte Basset	Metz	1,000. "	
Le 13. Dudit	M. le Comte Berthollet	Montpellier	1,000. "	
Le 23. Dudit	M. le Comte Abrial	Grenoble	1,000. "	
Le 30. Dudit	M. le Comte Vaubois	Poitiers	1,000. "	
	Total		18,000 f "	

Présenté par le Chancelier du Sénat.

A Paris, le 31. Janvier 1814.

1160

Situation.
1 Juin 1814.

1161

Détail de l'emploi du fonds de 100,000f mis en 1807, à la Disposition du Chancelier du Sénat, pour faire aux titulaires de Sénatoreries des avances remboursables sur le prix des Ventes.

Sénatoreries	Noms des Sénateurs titulaires	Date des ordonnances.	Montant des ordonnances.	Date des remboursements	Montant des remboursements.	Sommes avancées.	Observations.
Aix	M. le Duc d'Otrante	Le 23. Février 1808.	5,000f "			17,681f 46	
		Le 2. Septembre d.	2,485. 64.				
		Le 15. Mai 1812	875. 90				
		Le 9 Avril ... 1813.	9,319 92.				
Angers	M. le Comte Lemercier	Le 20. Août 1807	5,000. "				
		Le 11. Juillet 1808.	2,714. 83.				
		Le 14. Novembre 1809	2,328. 76.	Le 24. Juillet ... 1811	7,216f 70c		
		Resultat ...	10,043f 59c	.....	7,216. 70.	2,826. 89.	
Caen	M. le Comte Rœderer	Le 30. 8bre 1807	509. "				
		Le 10. 8bre ..... 1808.	10,392 85.				
		Le 5. Avril 1809	8,233. 10				
		Le 7. 8bre 1809	4,000. "				
		Le 8. Juin ..... 1813.	952 "				
		Le 19. Juin ..... 1813.	6,150. 22.	Le 29 Juin ... 1811.	1609f 89c		
		Resultat ...	30,237f 17	.....	1609. 89	14,144. 28.	
Dijon	M. le Comte de Lespinasse	Le 3. Juillet 1812	1,200. "			1,607 50.	
		Le 3. d. ..... d.	407 50.				
Grenoble	M. le Comte Abrial	Le 17. Décembre 1811.	10,000. "	.....	.....	10,000 "	
Lyon	M. le Comte Lecouteulx-Canteleu	Le 27 Mai ... 1814.	1,600. "	.....	.....	1,600. "	
Metz	M. le Comte Basset	Le 5. Sept.bre 1807	9,238. 21.	Le 29 Juin ... 1811.	8,826 98.	411. 23.	
Nancy	M. le Comte Vimar	Le 1er 8bre 1807	10,000. "				
		Le 7. Dem. ... d.	469 38				
		Le 26. Juillet 1811.	5,089 35.				
		Le 26 Juillet ... d.	3,000 "				
		Le 16. Décembre 1812	498. "				
		Le 30 Juillet 1813.	1,274. 49.	Le 2 Juin 1812	18,558. 73.		
		Resultat ...	20,331f 22	.....	18,558. 73.	1,772. 49.	
Rennes	M. le Comte Cornudet ...	Le 29. Décembre 1809	8,788. 50	.....	.....	8,788. 50.	
Rouen	M. le Comte Rampon	Le 10. Octobre 1810.	2983. 14.				
		Le 29. xbre 1812	4,252 05				
		Le 8 Avril 1813	3,036. 84.	.....	.....	10,272. 03	

Le montant des avances au 1 Juin 1814. s'élève à la somme de 69,104f 38c

Le restant en caisse devant être de 30,895 62

..... 100,000f 00.

Nb. La Sénatorerie de Colmar, doit compte d'une somme de Quinze Mille francs qui lui a été avancée sur les fonds du Sénat le 28 Août 1806. d'après un arrêté du grand-Conseil du 9 dud. mois.

1162

Fonds destinés aux Avances

Sénatorerie de Nancy

1163

Relevé des mandats délivrés par M. le Cte Chaptal du Sénat à Monsieur le Comte Viriot, Sénateur, Titulaire de la Sénatorerie de Nancy.

Date des Mandats.	fonds de 50,000 f pour la mise en état des bâtim. de deux sénatoreries.	Fonds de 100000 f affecté à la mise en état des maisons d'habitation	Fonds de 50,000 f.	Revenu des 8 premiers mois de l'an 12.	fonds versé à la Caisse d'Amortiss.t	Fond 100,000 pour avance.
Le 29 Ventôse an 12	f. —					
Le 21 Brumaire an 13.	28. 30.	pour frais de vérification d'un devis supplémentaire de réparat.ons à faire au bâti.t de la ferme de Buzy.				
Le 28 — id	26 50.	pour réparations faites au bâtim. du Domaine de Soubrere				
Le 28 Frimaire . . . 13	2303. 32	pour id. . . . au bâtiment de la ferme de Buzy				
Le 19 Floréal . . . 13.	1,651. 68.	pour idem . . . . . idem				
Le 14 Fructidor . . 13		300. —				
Le 5 Mars 1806		2500 —				
Le 31 Mai . . . . id.		3866. 66				
Le 31 Mai . . . id.				2,232 65		
Le 18 Juillet . . id.				2,500 —		
Le 14 Août . . . id				3,700 —		
Le 3 Janvier . . 1807.			3481. 92.			
Le 3 Janv . . . . id				2,518 08		
Le 19 id. . . . . id					450. 37	
Le 2 Février . . . id.			775. 69			
Le 21 Mai					3,192. 37	
Le 1er 8bre						10,000 f —
Le 7. id . . . . A. mai d'hab.						469. 38.
Le 7. id					4,307. 63.	
Le 28 Juin . . . 1808.					6,108. 43.	
Le 28 Avril . . . 1809					6,705. 39	
Le 16 Janvier . . 1810					5,535 79	
Le 6 Février . . . 1810. (Sous solde des intérêts versés)					605 62.	
	4,009 f 80 c	6,666 f. 66 c	4,257 f. 61 c	10,950 73	26,949 60	10,469 f. 38

Du 23 Juillet 1814.

1161

1165

1165

1167

Coulouse

1167

Reçu des sommes allouées

12e Compte de M. le Sénateur Démeunier. Relevé des sommes allouées en dépense.

art. 1.	Sous le Domaine de Fitorre, au lieu de 3,400f		3,401f 10c
2	Domaine de la Grange et Bordevieille	5,525	5,475. 82.
3.	frais d'état de lieux du dom.ne de Fitorre	201	294. 28.
4.	Domaine de St. Amand de Nalthoret	397. 50	397. 50.
5.	Domaine de Rommendeux		154. 50
	Le tout alloué la somme de		9,663f 21c
	à déduire le produit de la vente du Château		1431 95.
	Il reste à acquitter		8,231 26.

M. le Comte Démeunier a touché du produit des Ventes qui ont précédé celle de la métairie d'Embarbette
. . . . . 45,160f "
Il justifie avoir acquitté 46713 87

Il est revenu en avance de 1,553f 87
Ces 1553f 87c ont été acquittés par un mandat délivré sur le produit des Ventes existant au 31. Xbre 1813. dans la Caisse d'amortissement.

N 109

1170

...domaine de ... privée.	D.d Limbourbette	...ne de Bagnères	...de Carbonne	...Pujaux	...Bertrand	...	
				104. 50	44 " Vendu	15,651 30	05 00 / 538 50
972 "	930 "	1048 "	992 55 / 60	60		210 01	38 50
50 "						7020 66.	72 "
1022	La vente de ce domaine a été autorisée par l'arrêté du Comte Pr. du 4. 8bre 1812.	La Vente de ce domaine a été autorisée par l'arrêté du Comte Pr. du 4. 8bre 1812.	1052 55.	164. 50		18	36
1,211						69 "	
3,401 10						235	96 "
5,634.f 10			1,052 55		Suite de Frescaty.	3,286	48 "
234. 28.	L'D.e de Bonnaire		164. 50		31,658 79	6 80	9 60
5,868.f 38.	55. 25		5,475 83		82 50.	1200 "	30 "
			6,692. 88.		38 50	120 "	80. 4
					969 7	5440 97	72 0
					327 45	974 65	149
						15 "	258 "
						1379	249 "
						267	
						201	2,076 00
						16 50	
						1250 "	
						31,658 79	
La Domaine de Venez Limoulin ~~Gabiole~~	La Dame des Ramondens.	La Dame de St. Amand. de Bonnaire	La métairie de Bouisset	La métairie du Capil	La métairie de Cauchelaud.	La métairie de Salayrie	
164 69	796 24.	2345 15	415 .	281 50	150 43.	488 50	Il était alloué 224f ou arrondi de 264f
205 91	302 "	355 25		40 "			
200 "	6863. "	2,700 40		600 "	600. "	Vendu	
37 50	337 48	397 50		921 50	750 43		
5975 90	8,298 82	3,097 f 90					
6,584 00	154 50						
	8,453.f 32.					~~Frescati.~~	

Le moulin de Garrabé Non Vendu

Ce relevé comprend les 9 Comptes alloués le 9e le 6 Xbre 1810.

Ce relevé ne comprend pas le com. payés sur le fond de 50,000f. fait par le Sieur X sur celui de 6667 51.

Toulouse 9bre. Ce relevé comprend les 10. et 11e comptes ~~reçus~~ remis par M. le Chanel. X.re plus le 12e compte.

1172

1173

1174

1175

1176

Rouen

1772

Compte

Des Dépenses de la mise en état des Bâtiments de toute nature

appartenant à la Sénatorerie de Rouen.

1178

Designation et situation des biens	Montant des réparations autorisées.	Montant des réparations faites.	Sommes payées	Observations.
La ferme du Grand-Epaville, Comne. de Montivilliers, Arrondt. Havre Dépt. Seine inferieure	(a) 507 f 80	1,084 40	1,084 40.	Mandat du 29. Xbre 1812. de 425 f 05 c sur le fonds de 100,000 f. destiné aux avances.
(a) Compris dans le prélev. de 20 000 f. autorisé par l'arrêté du 28. Avril 1808.				
La ferme d'Ille' Comne. d'Illois. Arrondt. Neufchâtel Départt. Seine inférieure	(a) 166 f 48.			
Plus pour les frais d'Expertise communs à cette ferme et aux moulins d'Aumale 48 f. ci	(a) 12. "			
	(1) 1,088 42	1,377 35	1,377 f 35.	Mandat du 29. Xbre 1812. de 4,252 f 05 c sur le fonds de 100 000 f. destiné aux avances.
(1) Compris dans le prélev. de 1442 f 53 c autorisé par arrêté du 26. 8bre 1810.				

Les Deux moulins, situés à Aumale Arrond.t Neufchâtel Dépt. Seine inférieure					
Plus pour les frais d'expertise communs à ces moulins et à la ferme d'Illé 48.f ci	(a) 36.				
	(1) 193. 36.	1,571. 97	1,571. 97.		Mandat du 29. xbre 1812 de 2,252.f 05.c sur le fonds de 100,000.f destiné aux avances.
La ferme de Cressenville Comne. de Mamerville Arrond.t Pont-audemer. Départ. de l'Eure	(a) 451. 50		630. 44.		Mandat du 16. xbre 1812. sur le produit des Ventes. et à compte des réparations faites tant sur cette ferme que sur celle de Drollin & Sare Girard. (f.)
	(2) 5,128. "		2,975. "		Mandat du 16. xbre 1812. sur le fonds de 43,397.f 17 provenant de Ventes de bois ce qui avoit sur les réparations faites tant à cette ferme qu'à celle de Drollin et Sare Girard. (f.)

(1) Cette somme fait partie du prélèvement de 7,274.f 50. autor. par arrêté du 28. 7.bre 1811.

La ferme de Drollin Comne de St Leger Arrondt Pont-Audemer Dépt de l'Eure (commun aux deux articles suivants		f c (a) 1123 25			(B). 630 f. 44. (L) 2,775.
		(2) 2152. 50.			
Le Herbage des Julliennes Comne St Leger Arrondt Pont Audemer. Dépt de l'Eure. (Cet herbage est compris avec la ferme de Drollin pour un nouveau prélèvement de 2153 f 50 c fait en partie de celui de 7274 f 50 autorisé par l'arrêté du Vingt huit 7bre 1811.		(a) 168 f 25.			(L.) 630 f. 44 c. (L) 2,775 f.

(Un nouveau
mode de pre
a qui en a
mode de pa
commun
précédent
Cherbage

Les
dans
Arron
Dépt

(b) arr

Le Parc Girard, Comne St Leger Arrondt Pont Audemer. Dépt. de l'Eure Un nouveau prélèvement de 2152f 50c accordé par l'arrêté du 28. 7bre 1811. ce qui en remplit dans les 7,274f 50c accordés par l'arrêté ci dessus cité, en commun à cet article et aux deux précédents. Laferme de Drollin et Pherbage des Tuilleries.	(a)	38f 12			(f.) 630f 44. (f.) 2,775.
Les 4 moulins à blé situés dans la Ville d'Eu Arrondt de Dieppe Dépt. Seine-inférieure	(b)	8,526f 47		956 28. 2,475. 30. " 2,983 14.	Mandat du 10. 8bre 1810. sur le fonds de 5625f provenu d'une vente d'arbres faite le 27 Juillet 1808. Mandat du 10. 8bre 1810. sur le fonds de 10,079f accordé en 1807, ce provenant des ventes de bois. Mandat du 10. 8bre 1810, sur le crédit de 6,667f 51c reservé en 1806. Mandat du 10. 8bre 1810. sur le fonds de 100,000f destiné aux avances.

(b) arrêté du 27. Avril 1810. Sol. 8526.47.

1184

La ferme de Neville Com^ne Marques Arrond^t. Neufchâtel Dép^t. Seine-Inférieure	(1) 112 75	118 05.	f c 118 05.	Mandat du 29. X^bre 1812. De 4,252 f. 05. c. le fonds de 100 000 f. destiné aux avances.

1808.
Compte général de l'emploi

Compte Général au 1er Juin 1808.

Nature des travaux	Montant des travaux faits	Sommes payées	restant dû
Maçonnerie	16364 08	12846 63	3517 45
Charpente	3900 "	3900. "	" "
Couverture	3675 57	2720 36	955 47
Serrurerie	5084 69	4779 95	304 74
Menuiserie	10754 65	9097 58	1657 07
Plafonnage	7284 51	5952 60	1331 91.
Plomberie	2375 02	2375 02	" "
Vitrerie	621 07	621 07	" "
Marbrerie	490 13.		490 13
Plantation			
Dépenses diverses	707 50	707 50	" "
	51257f 42c	43000f 65c	8256f 77
	889 50		
	52146 92		

On voit que les réparations faites au 1er Juin 1808 se montaient à ..... 52146f 92c.

Sauf la déduction de 253. 30

p.r achat de Bois detit, devant être à la charge de l'Institut.r d'après l'avis des Architecte du Sénat, contenu dans leur rapport du 21. 9bre 1808. .....

51893 62

Le 25 février 1809 M. le Chancelier a approuvé les ouvrages restant à faire se montant à ..... 7133 34.

Plus autorisé une dépense de 12,626. 20 pour la Construction d'Ecuries et remises qui n'ont coûté que 12508 14

889f 50 Sous mémoire

Total 71,535 10

2117

1176

1187

1188

Sayemens pour les réparations du Château de Lu

			f
an 12	Le 20. Prairial		4,000. "
	Le 4. Thermidor		4,000 "
an 13.	Le 8. Pluviose		6,000. "
1806	Le 13 Janvier		6,000. "
1807	Le 13 Avril, frais de Voyage de M. Barruyer		387 50
1809	Le 25 Février		1,487 50
			21,875 "

Démolition au G. Château

An 12	Le 10 Nivose	1er. Bâtiment 140	270 "
		2e. autre Bâtiment 130	

Démolition au Grand château

an 12	Le 15 Floréal,	1re. partie ..... 13,000 f "	23,000
		2e. partie 8,000	
		3e. D 2000	

Démolition du petit château de Lu

1806.	27 mai	19200 "
		36,470 f "

1810. Le 1er 8bre — Suppression des Arbres montant à 5625. f vendus le 27. Juillet 1808 ..... 4,668 72

21875 —

36470 "

Sayemens — Total 63013 72

Rouen

Mise en état du Château d'Eu

1189

an 12 Le 22 Ventose M. le Chancelier approuve des nouveaux plans et devis pour 20,000, à prendre sur le fonds de 21,875 f. ci .. # 20,000 .
dudit fonds à employer aux réparations le prix à provenir de la vente des parties de bâtimens à démolir, ce qui a produit ... 29,000
sauf le rabais à cperes des adjudications.

		f
15 floréal an 12	Maconnerie adjugée au rabais	8150
	Charpente	2500
	Couverture	2380
an 12 23 Messidor	Menuiserie	5000
	Serrurerie	3,000
	Plafonnage	4,000.

1190

Sénatorerie De Rouen. 1171

Remandat De 3,269f. 50c. délivré sur le fonds

de 28,125f. 11.c le 7. 9bre 1813. acquitt act

les réparations faites pour achever le mur état

des domaines ci

la ferme de Cremonville

id de Drollin

Chenbay des Gallimonts

Le Sauvageard . .

au Trésor de la ferme de Cremonville — 294 50

. Somme pareille — 3,269 50

1192

Rouen	Mais.on d'habit.	Bâtim.ments
		1793
Fonds du Journal	21,875	
Ventes de bois taillis en 1807 . . 2475 f employés à acquitter ci-après jusqu'à dûe concurrence la dépense des réparations au moulin d'Eu		
Ventes d'arbres du 27 Juillet 1808 . . . . . (5,625 employés	4668 72	
à la maison Seigneuriale 4,668.72		
Et aux moulins d'Eu 956.28 } 5,625	956 28.	

Arrêtés du Conseil particulier

28 Avril 1808 . . . . . 20,000 f. (16,125.02)	16,125 02	3,874	98.
du fonds de 6,669f 51.c reservé en 1806		30	"
27. Avril 1810 . (pour les moulins de la ville d'Eu)		8,526	47
26. 8bre 1810. (Moulin d'Aumale, ferme d'Isle et de Neville		1442	53

Le petit château d'Eu a été vendu à la charge de démolition moyennant la somme de . . . 13,200 f — "

Maison d'habitation

M. le Chancelier a autorisé les réparations

1°. à acquitter sur le fonds de 21,875 f . . . (1.re reste 1457 f. 95.) — .	20,417	05
2°. sur les 13,200 f. provenant de la vente du petit château d'~~Eu~~ destiné à faire construire des Ecuries et remises 12,615 f 48.) (2.e reste 584 52)	12615	48.
Le 1.re reste est de . . . . . 1457 95.		
Le 2.d de 584 52		
Le tantam présumé du produit de la vente des arbres morts ou dépérissants &c. a été compté pour . . . . . 1670 "		
outre ces 3,712 f. 47 c. le conseil particulier par son arrêté du 28 avril 1808 a accordé un supplément de fonds de 16185 02		
19,897 49	19,897	49
	52,930	02
Plus le produit de la vente des parties de bâtimens supprimés	23,000	"
	75,930	02

1191

M. le Titulaire a reçu

	Mair. Sénat.	Le Bât. rural
1°. Le produit de la vente des bâtimens du Grand-château s'Lu supprimés, suivant la note aux Archives	23,000. "	
2°. Le produit de la vente du petit château s'Lu suivant la note aux Archives	13,200	
3°. Le fonds fait par le Sénat de	21875 "	
4°. du fonds de 10,079f. vente de bâtimens, à Sénat me de Rouen y ayant droit pour 2,475f. Comp.e aux moulin d'Lu	2,475 "	
5°. du fonds de 100000f. pr. avance (Cte Dem	2983 14.	
6°. Du fonds de 6,669f. 51. reservé en 1806. &c. (Cte Dem	30 "	
7°. Les 5625f. montant d'une vente d'arbres faite le 27. Juillet 1808. pr. la m. S. 4,668f 72c. exp.te le moulin d'Lu	4,668-72	956 28.
	62,743 72	6,444 42
Le 10 Nivose an12, vente de 2 bâtimens	270 "	
	63,013 72	

1195

1196

				1197

1198

1199

1200

1201

1202

1202

1904

1205

Compte

avec M. le Titulaire

de la Sénatorerie de Rennes.

1206

Désignation et situation des Domaines.	Montant des réparations autorisées	Montant des réparations faites.	Sommes payées	Observations.
Le Palais de l'ancien Evêché de St. Pol de Léon,			180. f "	mandat du 10. Nivose an 13.
			3,000. "	D. 7. floréal D.
			3,000. "	D 23 fructidor D.
commune de ce nom, arrond.t de Morlaix, Départem.t du Finistère, affecté à l'habitation sénatoriale.	21,875. f "	21,875. "	10,263. 75.	D. du 30. Janvier 1806.
			3,000. "	D. 27. Mai D.
			2,000. "	D. 11. Mai 1807
			431 25.	D. 15. X.bre 1808. f.r solde de 21875 mille
		1,907 16	(b.) 1,907. 16	Sous un suite. Mandat du 29. X.bre 1809 sur le fonds de 100 000 f. destiné aux avances.
Sous l'arrangement du Jardin	(a) 1,500. "	1352 89	1352. 89	Sous le jardin. D. D.
	23,375. f .	25135. 05	25,135. f 05.	

(a) Arrêté du 14 Juin 1806 Prélev. de 15,965. "
(b) mandat de 8,788 f. 50 c. sur le fonds d'avance.

1908

Les métairies du Lin & de la Fumerais, commune de St. Carné arrondt. de Dinan Départemt. Côtes du Nord. Ar. du 14. 9bre 1812. S.la Fumerais.....	(a) 4,000f.	1,061f 11 / 1,945 31	(b) 1,061. 11. / 1,945 31.	
	987 84.			
Les métairies de la Bouttaye et de la Retenue, commne. de St. Madin arrondt. Dinan Dépt. Côtes du Nord.	(a) 759 50			
Les métairies de Beaumont Labaye, la Lande commne. de Guitté arrondt. Dinan Dépt. Cotes du Nord.	(a) 450. "	521. 63 / 50 .	(b) 521. 63 / (b) 50 .	Sous la métairie de Labaye. / pour la métairie de la Lande.
La petite métairie de la Fontenaie, commne. de Corseul arrondt. Dinan Dépt. Cotes du Nord.	(a) 199f. "			

La métairie de Fougeraye Comne Creben Arrondt Dinan Dépt Côtes du Nord.	(a) 151f. "	22f. .	(b) 22f. "	
La métairie Des Touches, Comne Arrondt Dépt Côtes du Nord.	(a) 214. 50.	237 02	(b) 237 02	
La métairie de Launay-Guyon et de Sous-Quinteux, Comne St. Solan Arrondt Dinan Dépt Côtes du Nord.	(a) 725f "	125 73 73 57	(b) 125 73 (b) 73 57.	Sur la métairie de Launay-Guyon. D . . . . de Sous quinteux
La métairie de Erévalay, Comne de Pluvier Arrondt St. Brieuc Dépt Côtes du Nord.	(a) 790. "			

1910

Cemétairies de Magouët et d'Etuert. Com.ne de St. Barnabé Arrond.t de Loudéac. Dép.t Côtes du Nord.	(a) 522f 50.	728f 19	(b) 728f 19c	
Les métairies, de (1) La Porte, (1) La Briere, (1) du petit Borlan, (1) de la Ville Pierre (Com.ne d'Illifaut) (1) du Quercy, (Com.ne d'Illifaut) (1) des Touches, (1) de Sont-Collen (Com.ne d'Illifaut) de Benieux. Com.ne (1) d'Illifaut. (1) Arrond.t de Loudéac Dép.t Côtes du Nord.	(a) 1,783. "			
La métairie de la Villeflore Com.ne St. Jacut Arrond.t Loudéac Dép.t Côtes du Nor.	(a) 482. "			
La métairie de Clandy Com.ne de Guingamp Arrond.t Guingamp Dép.t Côtes du Nord.	(a) 700. "	587 35	(b) 587 35.	

(b) arrêté

Les métairies d'Enbas de Krienec du Touledu Comne Glomel Arrondt Guingamp Dépt. Côtes du Nord	(a) 496.	176 50	(b) 176f 50	sous la métairie de Touledu.
La métairie de Kpibian, Comne Lanrivoaré Arrondt Loudéac Dépt. Côtes du Nord.	(a) 1,800.			
La métairie du Crezel Comne de Pleubian Arrondt Lannion Dépt. Côtes du Nord. Ann. du 14. Mai 1812.....	(a) 1,453. 483.			
La métairie de la Ville-Thébault, Comne St. Potan. Arrondt Dinan Dépt. Côtes du Nord.	(b) 558f 05			

(a) arrêté du 28. Août 1811.

La métairie de Beauregard. Comne. de Pledran Arrondt. de St. Brieuc Départt. Côtes du Nord.		1,044f. 82.	1,044f. 82c.	Mandat du 2 frimaire an 14. sur le fonds de 50,000f. accordé en l'an 13.

1213

1214

215

1216

217

Compte
avec M. le Titulaire de
la Sénatorerie de Pau.

Extrait du rapport de la Chancellerie du 8bre 1813.

1219

Le Conseil particulier D'Adon. Du Sénat a par son arrêté Du 14. Janvier 1814. autorisé sur le produit des ventes le prélèvement de la somme de 4,558.f 04. pour acquitter ci après détaillée,

1V.	1.°	Métairie D'Ogwas	»	1,296.f 95.
	2.	Moulin De montgaillard	»	1,392. "
	3.	Domaine de Bretagne	»	410. 02.
	4.	Métairie De Chaumat	»	120. 50.
	5.	Magasin De Montdemarsan	»	30. 05.
	6.	Maison de Bayonne	»	17 08.
	7.	Moulin de Lambeye	»	325. 93.
	8.	ferme De Niedcrolm	»	302. 96.
	9	frais des Devis redigés par les S. Erosion des reparations à faire aux fermes situées Rhin et Moselle	»	274. "
	10.	frais de nouveaux devis dressé par le Même pour les mêmes fermes, ci	»	190. "
		Sous travaux supplementaires faits sur la ferme De Neuhoff,	»	74 05.
		Sous la reception des travaux faits à la fer. de Neuhoff.		46. 50.
	11	Sous D. . . . D. aux S. Fierhmann, D. . D		30. "
	12	Sous faire constater l'état des bâtimens de la Maison Sénatoriale	»	48
		alloué la Somme de	»	4,558.f 04c

1292

Désignation & situation des Domaines.	Montant des réparations autorisées.	Montant des réparations faites.	Sommes payées.	Observations.
Le Palais de l'ancien Evêché de Dax, situé à Dax, arrondis. de Dax Département des Landes, affecté à l'habitation Sénatoriale.	f 21,875. "		2,348 f 50 c 1,318. 16. 1,144. 59 4,086 85. 3892 13. 1678 29 2,321. 71. 2084. 77	Mandat du 28. 9bre 1806. D. . . . 13. Avril 1807 D. . . . D. . . . D. . . . 7 Juillet 1808. D. . . 17 Février 1809 D. . . 10. 8bre . . . 1809 D. . . . D. . . . . D. du 3. Janvier 1810. p. Solde des 21875. f
Arrêt. du 14. Xbre 1808.	3,336. 46.		3,336. 46.	Prélèv. mandat du 22. Xbre 1810.
Arrêt. du 28. Août 1811.	2,055 43.		2,055 43.	Prélèv. mandat du 12. Xbre 1811.
	f 27,266. 89		f 27,266. 89 c	

La ferme dite de Neuhoff. située près Wintzenheim, Arrond.t Départ.t de Rhin et Moselle.	(A) 5,054 64.		5,054.f 64.c	Prélev. mandat du 12. xbre 1811.	
(A) arrêté du 14. Avril 1809. Prélev. 8,643.64					
La Métairie de Lieste, située Com.ne de Jurançon, Arrond.t Départemt des Basses Pyrenées.	(A) 2,310.f "				

(A) Arrêt. d

1811.	Le Domaine de Bretagne, Commune de ce nom, Arrond.t Départ.t des Landes. (Le Domaine est composé de Cinq métairies)	(a) 1,279.f "	1278 05.	1,278.f 05.c	Prélev. mandat du 15. 9bre 1812. pr. solde.
	La maison Monbau, ine Lassemillon à Bayonne Arrond.t Départ.t des Basses Pyrenées.	(b) 761.f "	868.f 50.c	868.f 50.c	Prélev. mandat du 14. 9bre 1812. de 3,895.f 10.c

(b.) Arrêt. du 14. Juin 1811. Prélev. de 8,018.f 38.c

1924					
La maison Lachere, Commune de Canneille Arrond. Départt. Des Landes	(b) 662f. 25.	669 82½	664 82½	Prélèv. mandat du 14. Xbre 1812 de 3,895f.	
La métairie de la Bosse, Commune de Laume, Arrondt. De Départemt. Des Landes.	(b) 1,686f. 90c.	1,686f. 95.	1,686 95.	Prélèv. mandat du 14. Xbre 1812. de 3,895f.	

La métairie d'Isabelle, comne de Goncyregave, arrondt d Départt des Landes	(b.) 662f 40c	66g 82/	66g 82/	Srélèv. mandat du 14. xbre 1812. 3895.10
La ferme dite Gros Teutscherhoff, Commune de Kald, Arrondt. Départt de Rhin et Moselle.	(b) 1,100f 45c	1,100f "	1,100f .	Srélèv. mandat du 12. xbre 1812. de 3,865f
La ferme dite Mattescrhoff, Commune de Lomig, Arrondt Départt de Rhin et Moselle	(b) 537f 79c	415f "	415f .	Srélèv. mandat du 12. xbre 1812. de 3865f
La ferme dite Bischofshof, Commune de Ockstenduny, Arrondt Départt de Rhin et Moselle	(b) 372f 10c	360. .	360f "	Srélèv. mandat du 12. xbre 1812. de 3,865f

12 26

La ferme dite Vogtershof, comm.ne d'Oettendung, arrond.t Départ.t de Rhin et Moselle	(b) 120. f 67	120. f „	120. f „	Prélèv. mandat du 12. xbre 1812. de 3865.
La ferme dite de Kerich, com.ne De ce nom, arrond.t Départ.t de Rhin et Moselle	(b) 817. f 92	675 „	675. f „	Prélèv. mandat du 12. xbre 1812. de 3865.
La ferme de Mertlock, Commune De ce nom, Arrond.t Départ.t de Rhin et Moselle	(b) 526. f 44 c	526. „	526. „	Prélev. mandat du 12. xbre 1812. de 3865.
La ferme de Munstermayenfeld Commune De ce nom, Arrond.t Départ. de Rhin et Moselle	(b) 405. f 51. c	305. „	305. „	Prélev. mandat du 12. xbre 1812. de 3865.

De 3865.	La ferme de Sangel, Commune de ce nom, Arrond.t Départ.t de Rhin et Moselle	Cf. 362.f 95.	364.f "	364.f "	Prélèv. mandat du 12 xbre 1812 de 3,865.f "
. De 3,865				
12. De 3,8				
2. De 3865				

126

729

1230

7231

1232

7933

Orléans

Château d'Amboise affecté à l'habitation sénat.le

Arrêté du 28. Juillet 1809	Dépense autorisé le prix des glaces compris	54,520 f	37
	Sous la moitié de la Somme de 7414 20c. que je porterai au compte de l'hab. 1.le & l'autre moitié au compte des B. R.x	3707	10.
	Sous D. de 654f. 24c. D. D.	3,27	12
	Total	58,554	59.
On a de fondu fait par le sénat	21,875 f. —		
Prix de vente de materiaux de la portion démoli	24 000		
	45,875	45875 —	—
		12,679 f.	59

Le Château d'Amboise.	La ferme de la Plaine.	La ferme de la Goguerie.	La ferme de Bode.	La ferme de Foucault.	La ferme des Granges	La ferme de Neuil.	La ferme de Sagrange et Chevreuse. Com.ne de Boissay.
			ad.m 550 "	ad.m 585 .	loué fait 580f .	loué fait 150f "	1812. Le 2,022f 10. 12,229f 80.
Ouvrage fait pour 1630 fg. 12			Le x 550. "	p.d 585 " 12 46	p.e x 580 "	p.e x 150 "	
				Le + 597 46			
Loyer 5,451. 46							Mch.ie de la Guichardiere, com.ne dud.t Boissay aud.t pr. 629 75
2.e payer 10,917 66							1812. Le 738f 75c 12,229f 80c
3.e payer 992 59		Indre et Loire C.ne de Monnaie					
4.e payer 1,000 "		La ferme de Boismortier et ses Dépend.ces avec les Abbatis.	Maine et Loire C.ne d'Alonnes	Indre et Loire, C.ne de Ligré			
5.e payer 2,117 55.		ad.m 1800f "	La ferme de Beausejour ad.m 2,750. "	La ferme de Beauvais et l'Moulin de Verinay ad.m 6,465 .			
Pour dans le Cas d'exécution de la Lettre du Min.re de l'Intérieur du 20. Mai 1809		Loué fait 2000f 45	Loué fait 3,337 40	Loué fait 8,533. 72.			
Reçu fait et justifié par la Lettre du Min.re Rogier Ducos du 15 Juin 1811		1812. Le 2,000f 45. 9,149f 97.	1812. Le 931. f 10. c 12,229f 80.	1812. Le 8,524. f 85. 12,229f 80.			
2490. "	La ferme de la Croix.	La ferme de la Carte	Bellemaison	Loges	petite Gaubellerie	Fougeres	petit Boulay
	ad.m 1580 "	ad.m 1650 "	ad.m 1860 .	ad.m 975 .	ad.m 425 .	ad.m 1600 "	Dde ad.m 564 60
	Le x 1580 "	Le x 1650 "	Le x 1860 "	p.e x 975 "	p.e x 425 "	p.e x 1600 "	Le x 564 60
				12 46			
				Le + 585 46			

2490.

La ferme de la Croix.	La ferme de la Carte	Belle maison	Loges	petite Gastellerie	Fougeres	petit Boulay
ad^on. 1580 „	ad^on. 1650 „	ad^on 1,860 „	ad^on 975 „	ad^on 425 „	ad^on 1600 „	~~ad^on 544 48~~
			plus 206 „			ad^on 600 „
p^é 1580 „	p^é 1524 50	p^é x 1,860 „	p^é x 1181	p^é x 425 „	p^é x 1600 „	p^é x 600
13 09	plus p^é 167					
f^t x 1593 f 09	p^é rejetés.					
	~~fait à l'avance~~					
	~~1696 50~~					
	~~à déd. 3 41~~					
	~~f^t x 1692 09~~					
	f^t x 1568 „					
	1812 f.é. 88 77				La Chaloire	La Mancherie.
	g.149 f. 67.					
	Le Plus il a été jug. le 7 Vend^e	Métairie de Lyschière.	Mét.^rie de la Grande Sueyre	Mét.^rie de la Petite Chauvière	Prix 544 48.	ad^on 1675 „
	an 13. 1931 f 41 c pris sur le	aut.^on p^é 2089 f 10	aut.^on p^é 2671 10	aut.^on p^é 1074 f 61		Plus 517 27.
Mémoire des Dépenses faites avant	fonds de 50000 f accordé en	1812 f.é. 2150. „	1812 f.é 2700. „	1812 f.é 970. „		Plus rép.^on provisoire
la vente sur les Jgonieres	l'an 12.	g.149 f. 67	g.149 f. 67.	g.149 f. 67.	p^é x 544 48	
1812 f.é. 91 f 21.					1^ere dépense 595 „	
g.149 f. 67.				1812 f.é 12	1139 48	p^é 2192 25
				12,229 f. 80 c		plus p.^s rép.^on provisoire 293 88
f.é + 992 f 59 c						f.é + 2486 15
à M. Jacquemin conduct.^r des trav.^x	Mémoire des dépenses faites avant		Solde des honoraires Sect.			
	la Vente sur la Morinière		Jacquemin			
	1812 f.é 64 f 69.		f.é 1812. 1084. 35.			
	g.149 f. 67.		g.149. 67.			
N.^os le mont. f.é +	indique les sommes	N.^os N.^os faites Voir la Lettre de M. Reg.^r D. du 15 Mai 1811.				
alloués par la Lettre de	M. le Chancelier du 11					
mai 1811. Jointe à M. Jougemain						

1337

1236

1237

Compte

avec M. le Sénateur Berthollet,

Titulaire de la Sénatorerie de Montpellier.

Du 8 février 1813.

1238

Désignation & situation des Biens.	Montant des réparations autorisées.	Montant des réparations faites	Sommes payées.	Observations.
Le Palais de l'ancien Archevêché de Narbonne, arrondissement de Narbonne, département de l'Aude, affecté à l'habitation sénatoriale.	21,875. "		3,514. 82 3,151. 84. 4,111. 11. 7,470. 36 506. 37. 2,513. 50. 307	Mandat du 20 fructidor an 13, pour les 21,875 f. Dem 2 frimaire an 14. D..... Dem 22 Avril 1806. D..... Dem 31. 8bre 1806. D..... Dem 29. Avril 1807. D..... Dem 29. Avril 1807. D..... Idem du 22. Xbre 1807. pour solde des 21875 f.
Four glacier.	6,000. "		4,914. 55.	Prefet. mandat du 22. Xbre 1807.
p. trav.x supplém.res	8,534 30		4,234. 28.	Prefet. mandat du 5. Février 1812.
pour D.....	2,251. 97		4,300 02. 2,620. 27	Prefet. mandat du 8. Juin 1812. p.r solde de 8534. 30 Prefet. mandat du 4. 7bre 1812. p.r le crédit de 2251 f. 97 c. en excédé de 488 f. 30. attendu qu'il reste encore à acquitter 120 f. pour les frais d'expertise à la charge du Sénat)
	38661. f 27		37,944 f. 12.	

1239

1242

La ferme dite Kleine-Capittels=hoff, comne de Warbeyen, arrondt de Cleves. Département de la Roër.	502f.		502.	Prêtes. mandat du 31. Août 1809. de 1085.
	15 "			
La ferme dite Gruwelsaeker, commne d'Boerendyk, arrondt de Cleves. Départemt de la Roër.	124. "		124. "	Prêtes. mandat du 31. Août 1809 de 1085.
	97. "		97 "	Prêtes. comp. dans le mandat de 569f 45c. délivré le 16. 8bre 1811.
	221f. "		221f "	

De 1085.f	Le Domaine dit Stiftschenhoff,	459.f		459.f	Srêtés. Mandat du 31. Août 1809. De 1085.f
	comne. Warchausen,				
	Arrondisst. de Cleves.				
	Départ. de la Roër.	742 40.		742 40.	Srêtés. comp. dans le mandat de 569.f 40.
					délivré le 16. 8bre. 1811. / 300.f ont été
		1201.f 40.		1201.f 40.	acquittés du produit d'une Vente de
					bâtimens provenans du Domaine de
					Stiftsalem.
De 1085.f	La ferme d'Basenpandt,	115.f 55.		1927.f "	Srêtés. mandat du 8. Janvier 1812. pour
	Commune de Baal,				solde des réparations et y compris 39.f
569.f 40c	Arrondt. de Cleves				pour les frais d'expertise à la
	Département de la Roër.	1772 45.			charge du Sénat.
		15. "			
		1903 00		1927.f "	

1244

La Prairie D'Encaux,	1,124. "		1,124f. "	Arrêté. mandat du 20. Mai 1808.
Située comne de Mezé,				
Arrondisst				
Départemt de l'Hérault.	40. 80.			

1808.

1245

1246

1247

42 48

Octo

1250

Metz

Sénat. Le ou Grand Helfe~~Dange~~ dange	Dépendances du chât. de Cuynon	Maison dite du Bailly à ~~Helfedange~~ Crétange	Moulin de Raville
9603. 65	1896 92	2180 53.	4245 07
9512 65	48 50		300
12035 31			
4939 97	1945 42.		4545 07
2914 13.			1257
3243 38			
42245 59			

Visite de l'ét. . . 59 26
Sénatus. du V.t Chât. de Crétange 346 45.

40571

Moulin de Sedan 387 payé le 15 Germ.al an 13.
pour une case. 400.

787.

42245 59 Château d'Elfestange
1945 42 Dépend. du Château de Cuynon
2180 53 Maison dite du Bailly à Crétange
4545 07 Le moulin de Raville
405 71 frais de visite de Sénatorerie

51324 32
787 . moulin de Sedan,

52111 32

N°. 322.

Le Sénateur Chaptal, comte de Chanteloup, Trésorier du Sénat paiera aux Sieurs Delaire, sous chef à la Chancellerie du Sénat la somme de cent soixante Sept francs quatre vingt deux centimes, sur le fonds de 6000 affecté en 1810 aux frais de Voyage à Paris le 31 Decembre 1810.

321.

Le Sénateur Chaptal, comte de Chanteloup, Trésorier du Sénat paiera aux employés des bureaux de la Chancellerie du Sénat ci-après dénommés,

Savoir		
Aux Sr. Fauvernet	Sous chef	Soo
aux Sr. Dattier, Expéditionnaire		Soo
aux Sr. Delaire, Sous chef		688—58.
Ladite Somme De		1688—58.

Sera prise Sur le fonds de 6000 affecté en l'an 1810 aux frais de Bureau

Paris le 31 Dbre 1810

1797

1953

1254

1255

Sénatorerie de Lyon.

Mise en état des bâtimens de toute nature.

Compte des sommes ordonnancées

1256

Mandats Délivrés à M.r le Sén.r Le Coutenbx Canteleu.

1806.	Le 12 Mai			1,200.f „	
1807.	Le 17 Janvier			1,200. „	
	Le 19. Décemb.	Sur le fonds de 100,000f.		4000. „	6,666 66.
1808.	Le 19 Février			266 66	
1808.	Le 19 Février			2,133. 34	
	Le 15. Décemb.	Sur les produits des 8. premiers mois de l'an 12.		2,118. „	4,251. 34.
1810.	Le 25 Janvier			2,788. 28.	
	Le 25 Janvier.	Sur le fonds de 273,854f. 61c.		8,168. 72.	10957. .
					21,875. f.
1809.	Le 12 Janvier.	à prendre Sur le produit des Ventes.			6,435. 25.
	Le 20 Avril	id.			1,489. 51.
1810.	Le 25 Janvier	id.			4,043. „
	Le 5 Avril	id.			12,900. „
1810.	Le 19. Décembre	id.			1039 „

1258

1259

Dépense de la mise en état de la Maison d'Hab.on

Le 12. Mai 1806.	1,200. "
Le 17 Janvier 1807.	1,200. "
Le 19 Décembre 1807.	4,000. "
Le 19. Février 1808.	266. 66.
Le 19 Février 1808.	2,133. 34.
Le 15 Décembre 1808.	2,118. "
Le 25 Janvier 1810.	2,788 28.
Le 25 Janvier 1810.	8,168 72
Le 25 Janvier 1810.	4,043. "
Le 5 Avril 1810.	12,900. "

1260

Dépense de la mise en éta

Désignation des biens	Communes où ils sont situés.	Dépense payée.	Observations.	Désig
Domaine de Corgéante.	Jayat.	687f. 78.	(m. de 6,435f. 25.)	Dom
Domaines des Verrieres	Veygy	443. 90.	(Mandt. de 6,435. 25)	Terre, chât
Bâtimens du jardin des Bleu-Celestes.	Lyon. . . .	1,798. „	(Mandt. de 6,435. 25)	Dom Bes
Etangs d'Ouches	Ouches	378. 50.	(Mandt. de 6,435f. 25)	
Domaine de Loyette	Loyette	226. „	(Mandt. de 6,435f. 25)	
Le Moulin de Tâpinge	Eaninge	429 16.	(Mandt. de 6,435f. 25)	
Sous frais de redaction de Devis par le S. Forbert, Architecte.		1,061. „	(Mandt. de 6,435f. 25c.)	

Etat des Bâtimens ruraux. 1761

Désignation des biens.	Communes où ils sont situés	Dépense payée.	Observations.
Domaine des Germains	Bussy	1,180. "	(Mandt. de 6,435f. 25c)
Terre, pré et Vigne du Château	St. Galmier.	230. 91.	(Mandt. de 6,435f. 25c)
Domaine de la Grande-Bevière.	Chatillon.	1,489 51.	(Mandat de 1489f. 51)

1263

1264

1265

7266

1267

Sénatorerie de Limoges.

Mise en état des Bâtimens de toute nature

Compte des sommes ordonnancées.

1268

Dépense de la mise en état &

Fonds à Disposer

		M. Habitation	Bâtimens ruraux
		f	
1°.	Fonds accordé par le Sénat sur la Caisse	21,875. "	
2°.	Prélèvement sur le prix des Ventes (arrêté du 3 Mai 1806)	8,125. — "	13,739 "
3°.	d'arrêté du 6 Février est la répétition de celui du 3 Mai 1806, pour mémoire		
4.	Prélèvement accordé par arrêté du 28 Juin 1809	12,000. "	
		42,000.f	13,739. f

~~1°. Fonds accordé par le Sénat sur la Caisse ..... " 21,875.~~

2°. Fonds à prendre sur le produit des biens rendus d'après l'arrêté

~~Bon~~ du Conseil particulier d'ad^on. du Sénat du 3 Mai 1806 ~~de la Maison d'hab. et Bâtim. ruraux~~ ..... 21,875.

3°. Fonds accordé par arrêté du même Conseil du 6 Février 1808 pour la

~~Bon~~ construction des remises et écuries ..... compris dans le 1^er. prélèvement ..... 30,000.

~~Bon~~ 4°. Fonds accordé par arrêté du même Conseil du 28 Juin 1809 ..... 12,000.

L'arrêté du 3 Mai 1806 accorde pour les réparations tant

de la maison d'habitation que des Bâtimens ruraux ... 43,739 f

Savoir pour la maison du Sénat ... 30,000 f compris 21,875 f. ... 30,000

& pour les B^gs ruraux ... 13,739 B. ruraux

L'arrêté du 28 Juin 1809 accorde pour supplément

des réparations à faire à la maison du Sénat ... 12,000 ci 12 "

42,000

Total 55739

Le fonds fait par le Sénat est de 21875

Le prélèvement sur le prix des biens vendus sera 33864

43,739
21875
21864. — à prélever

43739
30000
13739 B. Ruraux

30000
21875
8125 maison d'hab.

13739
8125
12000
33864.

& bâtimens de toute nature. 1269

Mandats délivrés

1°. Au nom de Mr. le Comte Morard-de Galle

An 1808.	Le 30. Août	Sur le fonds de 100,000f. accordé en l'an 13.	2,780.	"
An 1809.	Le 25 Janvier		3,465.	37.
An 1809.	Le 5 Juin	Sur le fonds de 100,000f. accordé en l'an 13.	421. 29c	Sous mémoire.
An 1809	Le 6 Juin	Employés à acquitt d'autant le prix d'acquis. de la maison Duclos. Sur le produit des 8. 1ers mois de l'an 12.	2660. 64	Sous mémoire.

2°. Au nom de Mr. le Comte G. Garnier.

An 1810.	Le 21. Avril	Sur le fonds de 273,854f. 61c.	2,780.	"
	Le 29 Août	Idem.	2,780.	"

à prendre sur le produit des Ventes.

An 1810.	Le 1er. Septembre	3°. Au nom de M. Jne Lefebvre, fondé de la procuration des héritiers de feu Mr. le Comte Morard-de-Galle	9,241.	72.

Dépense de la mise en état de la Maison d'habitation.

1271

Le 30 Août 1808, pour le paiement du 1er. cinquième de réparations adjugées (du prix)	2,780f. "
Le 25 Janvier 1809, pour le payement d'un 2e. cinquième et des frais d'un Contrôleur	3,465. 37.
Le 21. Avril 1810. pour le 3e. cinquième	2,780. "
Le 29 Août. 1810. pour le 4e. cinquième	2,780. "

Dépense de la mise en état des

Désignation Des biens.	Communes où ils sont situés.	Dépense payée.	Observations	Dés
Métairie du Bois de Cerves		51. f 13.		Métairie
Métairie de Baillouvx. .		594. 41.		Château
Métairie de la Surreliere. .		117. 77.		Métairie Château
Métairie Des Orcis		155 71.		Bord Château
Métairie de Beaurepaire		1240. 81.		Métairie de Sen Neuv

Etat des Bâtiments ruraux. 1773

Désignation des biens.	Communes où ils sont situés.	Dépense payée.	Observations.
Métairie de Cupelé		966f. 8s.	
Château et Etang de la Baye		330 5g.	
Métairie de la Cour du Château de la Baye.		1,688. 7g.	
Borderie du Moulin du Château de la Baye		502. 2g.	
Métairies de la Pommeraye, de Seneuil & de la Maison Neuve.		2,665. 10.	

Désignation des biens.	Communes où ils sont situés	Dépense payée.	Observations.
Payé aux Sr.s Lecointe, Maindron et Leclerc Bienvenu, experts, rédacteurs des Devis	.....	527. "	

1274

Bord
Laiss du
Moulin
Etang de
Métairie

Désignation des biens	Communes où ils sont situés	Dépense payée.	Observations.
			1275

Biens vendus ou restitués

Borderie de la Frogerie	30.	56	}	Vendus.
La 1/2 du moulin de Baillargeau	74.	"		
Moulin de la Renaudière	186.	"		
Etang de la Loterie Maisonnette et Vieux	18	71.		
Métairie de la Ginfardière	92.	03.		Restituée au Propriétaire le 20. Août 1808.

176

1277

2726

7279

Sénatorerie de Liège.

1er Janvier
Compte bien exact au ~~10 9bre~~ 1814

Désignation & situation des Domaines.	Montant des réparations autorisées.	Montant des réparations faites.	Sommes payées.	
Le château de Seraing affecté à l'habitation Sénat.: Arrond.t de Liége (Ourthe).	4,361. f 52		4,361. f 52 c	Mand.s de 3935. f 70. c 6,913. f 17. & 7,783. f 71.
			21,875 "	en trois mandats sur les fonds du Sénat.
			683. "	en un mandat pour frais de Voyage de M. Bonaguez.
Le moulin de Tullie Comne de Moresnet (Ourthe).				
Le Domaine de Wichoff, près Borcette (Roër)	3,277. "		3,252 "	1 Mand. de 5,733. f
La ferme d'Helmens, Mairie d'Hergenrath (Roër)	1,429 74		1,400. "	1 Mand. de 5,733. f
	83. 06.		83. 06.	Mand. de 3935. f 70. c 6,913. f 17 & 7783.

125

La ferme de Schleibach, Mairie de Bardenberg (Roër)	726 f		721 f	Mand. de 5,733 f
	570		570. "	Mand. de 3,935 f 70. 6,913 f 17 & 7783. 71.
La ferme de Fontice, Mairie d'Horstat, (Roër)	370. "		360. "	Mand. de 5,733 f
	1,441. 30		1,441. 30	mand. de 3,935 f 70. 6,913 f 17 & 7,783 f 71. c
La ferme de Laffenbroich, près Vaeh, mairie de Laurensberg, (Roër)	23,271 30		19,890 f "	Mand. de 19,890 f à compte.
			436. 80.	D. de 10,127 f 30. c
			2,944. 50.	mand. de 2,944 f 50. c Vente d'oranges.
	7,215 39		7,215 39.	mand. de 3,935 f 70. 6,913 f 17 & 7783. 71.
La ferme d'Buchelen, Mairie de Weisweiler, (Roër)			9,690. 50.	Mand. de 10,127 f 30. c

7281

282	Femme D. Berthaam	102 f 60 c		102 f 60 c	mand.t de 3 g 35 f 70, 6, g 13 f 17 & 7783 f 71 c
	femme de Tullie	495 f 31.		495 f 31.	mand.t de 3 g 35, f 70. 6, g 13. 17 c & 7, 783 - 71.
	femme de Clome	10. f 30. c		10. f 30. c	mand.t de 3 g 35. f 70, 6, g 13. 17 & 7782 f 71. c
	Maison dite St. Laurent & 6. Bcet. de terre situés à Liege	652. 36		652. f 36 c	mand.t 3 g 35. f 70 c. 6, g 13. f 17 c &

f 17 ℔	Comme De Thornshoff	120 f "		120 f "	Mand.s 3,935. f 70. c 6,913. f 17 ℔ 7,783 f 71.
					1285
℔.	Le moulin De Millen	1,519. 3g		1,519 f 3g.	mand.s De 3,935. f 70. c 6,913. f 17 ℔ 7,783 — 71.
7 ℔ 778	Comme De Corbion....	242 f 08.		242 f 08.	mand.s De 3,935. f 70. c 6,913. f 17 ℔ 7,783 f 71.
c 17 ℔ 778	Frais D'un Sapieu Courrier	2,227 f 10 c		2,227 f 10 c	mand.s De 3,935. f 70. c 6,913. f 17 ℔ 7,783 f 71. c

1254

128

1266

6. Février 1813.

Sénatorerie de Grenoble.

Compte général de la mise en état des bâtimens de toute nature

Désignation et situation des Domaines.	Montant des réparations autorisées.	Montant des réparations faites.	Sommes payées.	Observations.	Désignation et situation des Domaines.	Montant des réparations autorisées.	Montant des réparations faites.		Observations.
Maison d'habitation. L'ancien hôtel du Gouvernement. à Valence (Drôme)	f 34,217. "		1,217. " 1,012	frais d'allarmes restés.					
1282									

1265

1280

1299

7291

Sénatorerie de Douai.

Mise en état des bâtimens de toute nature.

Compte des sommes ordonnancées.

1er 7bre 1810

1217

Dépense de la mise en ta

Fonds à disposer

	pour la maison d'habitation.	pour les bâtimens ruraux.
1°. Le prix des matériaux d'une maison de ferme batie sur les Biens S.t Sol, vendus 5051f. ci&payables en 6 années ... (à compter du 15 Prairial an 13, savoir 551f. comptant, 500f. pour chacune des trois 1ères années et le Surplus en trois payemens égaux.)	5,051. "	
2°. Le produit de la Vente des matériaux provenant de plusieurs bâtimens inutiles de l'abbaye de S.t Wast ci.... d'après le compte de M.r le Comte Jacqueminot daté du 21 Octobre 1806, ...	7920. "	
3°. Fonds accordé par le Sénat sur sa Caisse ci	21,875. "	.....
4°. à prendre Sur le fonds de 50,000f. accordé en l'an 12, pour l'entretien des Bâtimens ruraux du Sénat et des Sénatoreries, ci	253. "	253.
5°. Fonds à prendre sur le produit des biens vendus d'après les deux arrêtés du Conseil particuliers d'Administ.on du Sénat des 21 Février et 31 Décembre 1806. 89,117f. 3ct. " compris 82,825f fournis pour le maximum	~~89,117~~ 82,825 "	
Total	~~121,345~~f "	

1°. Le fonds fait pour le Sénat de 21,875
2°. Le produit de la vente de matériaux de. 7920
3°. Le prix de la maison vendue sur les biens S.t Sol de. ... 5051
} 34846

Le prélèvement à faire se réduit à ..... 54,271f "

Etat des bâtimens de toute nature.

M. le Sénateur Jacqueminot a reçu

	Suivant son compte daté du 21. 8bre 1806, sur le prix des matériaux d'une maison de ferme bâtie sur les biens St. Sol	1051f. "	
	& Suivant son compte daté du 1er Février 1809	1000. "	5,051.
	& Suivant son compte définitif	3000.	
	Le montant de la Vente des matériaux provenant de l'abbaye de St. Wast, suivant son compte du 21. 8bre 1806, ci		7920. "
An 13.	Le 22 Prairial Un mandat à prendre sur le fonds de 350,000f, de	6,000. "	
An 14.	Le 29 Frimaire, un mandat au nom de M. Baraguey, pour frais de Voyage de ...	166. "	
	Le 14 Janvier, un mandat au nom du St. Bibonne, de	200. "	
	Le 13 Mars Un mandat de	12,000. "	21,875. "
An 1806.	Le 3. 7bre Un mandat au nom de M. Baraguey, pour frais de Voyage de ...		
	2049f. a dont la sénatorerie de Douai a du contribuer pour	80. "	
253.	Le 30. 8bre Un mandat de	3,429. "	
An 13.	Le 22 Nivose Un mandat à prendre sur le fonds de 50,000f accordé en l'an 12 pour l'entretien des bâtimens ruraux du Sénat et des Sénatoreries de		253. "
An 1806	Le 5 8bre A prendre sur le produit des biens vendus	5,000. .	
An 1807	Le 18 Mars	10,000. .	
An 1808.	Le 7 Mars A payer par le St. Lecomte acquereur de la ferme de Bierne	10,000. .	
	Le 22 Avril On ignore si M. Jacqueminot a reçu ces. (1er Janvier 1811)	10,000. .	
	Le 25 Avril ... A payer par la Caisse d'Amortissement	9915 45	52,535. "
An 1809	Le 9 Mai ... N.a Le mandat était de 7,638f. 45c, mais il comprenoit 18f. 88c. d'intérêts dus au Titulaire, en conséquence il ne sera porté ici que pour. 7,619f. 55c. (Voyez la lettre de M. le Chancelier du 2 février 1810 ci ..	7,619 55.	
		52,535 00.	
			87,634f "
	La recette présentée par les divers comptes en dé		88781 "
	Différence en plus		.47

Lettre de M. le Chancelier du 27 Mai 1811. Prix de vente de divers mat.aux réservés dans le cours des travx exécutés sur l'habitation ..... 1,400. "

7295

Dépense de la mise en état de la maison d'habitation?

Dépenses allouées par M. le Chancelier

Suo le 1.er compte présenté le 21. 8.bre 1806, par M. Jacqueminot, M.e le Chancelier alloue la somme de ..... 27, 704 55 — 27,704 55.

Suo le 2.e compte du 1.er Février 1809, celle de ..... 31,157. 51.

D'après la lettre de M.e le Chancelier du 27. 8.bre 1809, celle de 3,125 07

D'après la lettre du 2 février 1810, celle de ..... 999 18.

63,352. 31.

D'après la lettre du 27 9.bre 1811. celle D. ..... + 8,486. 65.

~~77,837 61~~

71,838. 96

Dépensé pour les bâtimens ruraux 8514 62

Total des Dépenses justifiées 80,358 58

Dépense de la mise en

Désignation des biens.	Commune où ils sont situés.	Dépense allouée		Observations.
Domaine dit les Bems — 5e. Lot.	Gravelines	253f	"	mandat délivré le 22 Nivôse an 13.
		806	"	allouée par le 1er. compte.
		2,830.	40	idem par le 2d. compte.
La ferme de Zuuredypre ...	Zuuredypre	526.	99.	Allouée par le 1er compte
		702	68	Idem par la lettre du 27. 8bre. 1809
La ferme dite la Grande Vigne	Roubais ...	1,820	"	Allouée par le 2e. compte
pour frais d'experts rédacteurs des devis		35	.	Idem par le 1er.
La ferme dite de Cauybem ...	Léerz	1,400.	"	Allouée par le 2e. compte
aux Experts rédacteurs des devis		35.		Idem par le 1er.
Sous frais de reconnoissance de la mise en état des trois domaines ci-dessus		110.	ff.	

1292

eiat des Bâtimens ruraux.

1799

1300

7301

1302

1803

Sénatorerie de Colmar.

Mise en état des bâtimens de toute nature.

Compte des sommes ordonnancées?

1304

Mise en état des bâtimens D

	Fonds à disposer	
	pour la maison sénatoriale.	pour les bâtimens ruraux.
1°. Du produit d'une vente par adjudication de deux parties de bâtimens inutiles; approuvée par M le Chancelier du Sénat par sa lettre du 2 Ventôse an 13. ci	f. 2,275. "	
2°. Du fonds de 21,875. f accordé par le Sénat sur la Caisse, ci	21,875. "	
3°. à prendre sur le produit des biens vendus, d'après l'arrêté du Conseil particulier d'a d'on. du Sénat, du 28 Juin 1806. .	107,779 40.	
	37458 96	

3°. à prendre sur le produit des biens vendus, d'après

An 13

An 13.

An 18

M. le

J.t R

mais

De toute nature.

1305

S.Ex. M.le Mal. Duc de Valmy a reçu.

			Dépense acquittée pour la maison Sénatoriale.	Dépense acquittée pour les bâtimens ruraux.
An 13.	Le 13. Germinal.	Sur le fonds de 100,000 f. accordé en l'an 13.	2,000. "	
An 13.	Le 19 Germinal.		1,666. 66.	
An 1806	Le 13 Juin	à M. Baraguey, pour frais de voyage sur le fonds de 50,000 f. accordé en 1806.	968. "	
	Le 11 Juillet		1,464 21.	
	Le 11 Juillet	Sur le produit des 8 mois de Vacance en l'an 12.	13744 13.	
			22 843. "	

Suivant l'état + (Copie du compte de sa Recette et de la dépense faites sur le prix des Ventes d'immeubles) adressée à M. le Chancelier le 27 Mars 1810, par S. Ex. M. le Mal Duc de Valmy, il a été payé sur le produit des biens vendus au Sr. Renn, Architecte à Strasbourg, à compte sur les travaux faits à la maison Sénatoriale située à Molsheim, la somme de ..... 60,700. "

1306

1902

1208

1309

1310

1319

An 12.

Crédit de 350,000 f

11 Germinal	au Sénateur Tronchet (Amiens)	561.	97
2 Prairial	au Sénateur Monge (Liège)	6,000.	"
10. Prairial	à M. de St. Martin pour le compte de M. le Sénateur Rampon	4,000	"
10. Messidor.	au Sénateur Roger Ducos (Orléans) 863-36.	873.	75.
11 Thermidor.	à M. St. Martin pour le compte de M. le Sénat. Rampon (Rouen)	4,000.	"

An 13

10. Vendémiaire	au Sénateur Tronchet (Amiens)	12,000.	"
28 Brumaire	au Sénateur Monge (Liège)	10,041.	50
16 Frimaire	au Sénateur Demeunier (Toulouse)	9,000.	"
10. Nivose	au Sénateur Cornudet (Rennes)	180.	"
8. Pluviose	au Sénateur Rampon (Rouen)	6,000.	"
3. Ventose	au Sénateur Démeunier	6,651.	30
6. Germinal	au Sénateur Démeunier	4,348.	"

		20,	561	97	873	75	6,666 66.
14,153	0,8		580	09	863	36	
142	69	1,	286.	.	10	39	
10	39	21.,	875.	"			
		21.	875.	"			
		22,	558.		9132	06	
		21.	875.	"	6,666	66	
		21.	875.	"	15,208	34.	
		11.	875	76	21,875	00	
		21.	875	"			
		21	875	"			
		3,	965	10	plus 5 235,	856	31
		21.	875.	"	350 000	00	
		235,	846	92.	114,142	69	
		350	000	00			
		114	153	08			

1912

7, 485	64.
23, 134	95.
9, 238.	21.
8, 788	50.
6, 857	78.
10, 043.	59.
9, 398.	09.
10, 469	38.
636.	".
86, 052	14
13 947	86
100, 000.f	00

N.a On présume que ces 200f. ne seront pas réclamés par le Titul. et alors ils tourneront à compte d'autant le 468f. 04c. ci-dessus sur le fonds pour la t. de Tout.

La part conservée à la Sénatoreie de Toulouse sur ce fonds est de

Reste	"	Sauf	
×	30f — "	1, 178f — 50 +	27, 15 — 76.
		1532 — 50 +	23 71 — 50
×	200	1211 50 +	544 26
		950 — +	
×	377 30	273. 75 ×	
		769 — " +	
	607f 30	210 — " +	
		200 .	
×	205 "	6, 325 25	6125 25
	812f — 30	468 04	1012 30
×	200	5857 21	7. 137 55
		812 30	468 04
	10, 12 30	6, 669 51	6, 669 51
	468 04		
	544 26		

an 13.

Crédit de 100,000.f.

1212

27 Germinal	au Sénateur Dubois-du-Bais (Nimes)	2,000. "
12 Germinal	au Maréchal Kellermann (Colmar)	2000. "
19 idem	au Maréchal Kellermann	4666. "
	100,000.f	50,000. "

Vacance an 12.

12,843	6,666. 66.	" "	9,132 06
21875	6,666. 66.	2,368. 42.	12839 92
1968.	6,666. 66.	" "	15,208. 34.
	6,666. 66.	2987 92	75 34.
	6,666 66.	" "	12,220 42
	6,666 66.	2432. 21	13,744 13.
Omar 15,000f.	6,666. 66.	" "	451. 95.
	6,666. 66.	" "	2,666 64.
	6,666 66.	" "	4,251. 34.
	6,666 66.	2820 50	12,387 84.
76.	6,666. 66.	1257 61.	10,450. 73.
50	6,666. 66.	" "	3,000. "
26	583. 56.	" "	" "
	6,666. 66.	2,321. 71.	10,801. 86.
25		17,188 37	107724 57
30		50 000 "	65197 79
55		32,811 63	172922 36
04			
51			

2443 37

1814

1315

1916

9312

1318

1er. Vendre an 12. (24 7bre 1803) 1710

1772

7 Mars 1806. Comptes des Recettes et Dépens de l'an 13. et des 100 jours de l'an 14.
Budjet de 1806. Dispositions diverses, et obligation de déposer
1000f. par an à la Banque, &c. comce. à courir du 1er. Janvier 1806.
10e. Les Sénatoreries seront réunies de droit &c.
1er. Arte. S. de Toulouse, 2e. Aix, 3e. Douai, 4e. Bordeaux, 5e. Bourges.

5. Avril 1806. Les membres du G. C. d'ad.on réunis sont d'avis que pour acquitter les 2 reliquats formant ensemble la som. de 13,852f 51c. pour laquelle il ne subsiste aucun fonds spécial encore affecté, &c. M. le Chancelier peut délivrer des ordonnances au profit de tous fonds &c. de 1806. &c....

Août 1806. Arrêté concernant la constitution définitive des Sénat.ries
1er. Arrêté, Agen, 2e. Angers, 3e. Montpellier, 4e. Rennes,
5e. Colmar, 6e. Limoges, 7e. Metz, 8e. Orléans, 9e. Caen,
10e. Rheims, 11e. Douai, 12e. Nancy, 13e. Rouen,.

Mars 1807 Recette et Dépense de 1806, Budjet de 1807.
Approuvé
10 Avril 1807. Dispositions générales

art. 6. Le Chancelier est autorisé à délivrer ordonnances de pension aux
veuves de Sénateurs qui décéderont postérieurement à la séance du G. C. d'ad.on,
pour le temps qui s'écoulera jusques à la plus prochaine convocation.
art. 7. Le Chancelier disposera des intérêts des Dotes faites par le Titulaire,
pour subvenir aux réparations &c.
art. 8. Lorsque le contingent affecté à chaque Titulaire dans le fonds
accordé pour réparations à l'habitation ne se trouvera par. &c.
art. 9. Le Chancelier est autorisé à avances &c. fonds de 100 000f.
art. 10. Le Chancelier a droit de reclamer des Titulaires le dépôt de 1000f. &c.
art. 11. Le Chancelier ne peut répéter le prix des bois abattus vendus &c.
art. 12. &c. Sur les contestations concernant la propriété du Sénat. &c.
Arrêté concernant la Sénat.rie de Metz.

8. 8bre 1807. Crédit supplémentaire de 57,000f. pour achever la restauration du
théâtre de l'Odéon.

25. Fév. 1808. 1220 Recette et Dépense pendant l'année 1807. Budjet De 1808.

Dispositions générales

Art. 6. La disposition contenue au procès-verbal Du 18 Mars 1807, qui autorise le Chancelier à Délivrer ordonnance de payement de pensions aux Veuves des Sénateurs, qui Décéderaient dans l'intervalle &c.

Art. 7 Il n'y aura lieu à accorder à l'avenir de pension qu'aux Veuves &c.

Art. 8. Toutes les fois que des circonstances urgentes exigeront une prompte délibération sur les affaires relatives aux Sénatoreries &c.

Art. 9 Les dépenses faites par M. le Titulaire de la Sénat.ie de Colmar, &c.

Art. 10 La proposition tendant à ce qu'il soit exercé une retenue sur tous les traitemens des Employés du Sénat. &c.

8. arrêtés relatifs aux Sénatoreries ci-après

1re. arrêté Colmar; 2e. D. Liége, 3e. Lyon; 4e. Pavie; 5e. Ajaccio; 6e. Bordeaux; 7e. Bourges, & 8e. Limoges.

15. à 21. Juin 1808. Madame Veuve Comtesse Cabanis sera comprise dans l'état des Veuves de Sénateurs admises à jouir de la pension. &c.

14. 8bre 1808. 3 arrêtés concernant les Sénatoreries ci-après,

1re. Arrêté, Pavie et Amiens, 2e. arrêté, Grenoble, 3e. D. Pau.

14. 9bre 1808. La Dame Veuve Bequinot et Caulaincourt seront comprises sur l'état des Veuves de Sénateurs admises à jouir de la pension &c.

23. Février 1809. Recette et Dépense de 1808; Budjet de 1809.

MM. les Préteurs Demandent à S. M. de réunir aux jardins du Sénat, la Sepmaine impériale. &c.

M. le Chancelier propose un projet qui tend à placer Dune manière plus utile à l'Etat et plus avantageuse au Sénat le 10e. d'arrérages de rente &c.

S. M. ordonne que l'Etat de situation des Sénatoreries lui soit remis tous les 6 mois, par le Président, le Chancelier et le Trésorier du Sénat.

11. Fév.re 1810. Recette et Dépense De 1809; Budjet De 1810.

Art. 6 Le Président annuel ne sera point logé au Palais du Sénat, &c.

Art. 7 Le Garde des Archives, les Messagers et les Huissiers du Sénat seront à l'avenir nommés par les Sénateurs membres du G.- Conseil &c.

Arrêtés concernant les Sénatoreries ci-après

Besançon, Liége, Riom.

Formation Dune

1321

14. Avril 1808. Le G. Conseil autorise la cession pour 9 ans, du Théâtre de l'Odéon, aux S.S. Duval, Gobert & Delpont: Suivant les conditions énoncées au bail consenti pour lesdits Entrepreneurs, et aussi par le S. Duval Directeur.

7bre 1810. S. M. l'Empereur accorde au Sénat un excédant de 2523f 75 3/8 de revenu que présentent les domaines affectés à la dotation en Toscane par les décrets impériaux des 1er juillet & 7 9bre 1809.

Mars 1811. S. M. l'Empereur approuve la pension viagère de 10,000f ~~faite~~ constituée par le Sénat en faveur de M. Victor-Benoit de Jambuy, premier page de S. M. chargé d'apporter par Elle d'apporter au Sénat la heureuse nouvelle de la naissance du Roi de Rome.

1922

1823

Vendém.re an 12. 1.o Fixation des Dépenses administratives pendant l'an 12.
8.bre 1803. Sous la Préture,
Sous la Chancellerie
Sous la Trésorerie.

2.o &.

3.o Il est affecté à l'entretien des bâtimens ruraux pendant l'an 12
Une Somme de 50,000.f

4.o Il sera fait pour l'an 12 un fonds de 350,000.f destiné à la mise en état des habitations des 16 Sénatoreries auxquelles le Premier Consul a nommé le 5 de ce mois (Voyez ci-après l'art. 8).

Le fonds sera reparti entre elles à raison de leurs besoins respectifs.

Les Revenus des 15 Sénat.ries auxquelles le Premier Consul n'a pas encore nommé seront versés dans la Caisse du Sénat, pour être employés dans l'an 13 à la mise en état de leurs habitations.

5.o La pension des Veuves de Sénateurs est fixée pour l'an 12 à la somme de 6000.f qui sera payée par semestre.

Cette pension est accordée aux V.ves de Sénateurs portés dans l'état et comme à dater du 1.er Vend.re prés.t mois.

6.o Le Traitement des Préteurs du Chancelier du Trésorier sera le double du traitement ord.re d'un Sénateur.

8.o Sur la somme qui proviendra de la différence entre le compte et l'effectif du nombre des Sénateurs, il sera prélevé 350,000.f pour la mise en état des habitations des 16 Sénat.ries (Voyez ci-dessus l'art. 4).

Le Premier Consul charge une Commission composée des Citoyens Kaplane, Chancelier du Sénat, Evesnchet, Vimar, Abrial & Chanet, Sénateurs, de la rédaction d'un projet de réglement sur le mode d'ad.on des biens affectés à la dotation du Sénat, ainsi que sur l'entrée en possession, l'administ.on, et la transmission, après décès, des Sénatoreries.

Vend.re Brum.re an 13. 2.me Fixation des dépenses administratives pendant l'an 13.
9.bre 1804. 3.o La pension des Veuves de Sénateurs est fixée pour l'an 13 à 6,000.f et sera payée par 12.es de mois en mois.

4.me Il est accordé pour dépenses extraordinaires pendant l'an 13,

art. 1.er Sur la mise en état des maisons d'habitation des 16 Sénat.ries (provisoirement -). 100,000.f

art. 2 Sur le Commencement de la mise en état pour les bâtimens ruraux des biens du Sénat, ... 30,000.f

6.me Les fonds morts qui pourront se trouver dans la Caisse du Sénat, seront

placer ses obligations au profit du Sénat. Les Comptes qui résulteront de ces opérations seront arrêtés tous les trois mois par le Président & les Chambres.

7ème. Le réglement rédigé par les Membres du Conseil d'Adon pour déterminer le mode de la formation d'un Budjet annuel divisé en dépenses ordinaires et en dépenses extraordres et reglé par exercice, et celui de la reddition des Comptes seront annexés au présent procès-V.

8e. Il sera fait des rapports

1°. Sur les mesures à prendre pour opérer le versement des fonds faits par la Régie des Domaines des biens qui sont entrés dans la dotation du Sénat.

2. Sur les formalités à établir pour éviter qu'un cas de décès du Trésorier du Sénat Scellé soit mis sur la Caisse par une autorité étrangère à ce Corps. &c.

M. Laplace, Chancelier, fait lecture d'un projet de Sénatus-Consulte ayant pour objet de déterminer une nouvelle constitution des Sénatoreries. Mars 1

M. Chaptal, Trésorier, fait des observations sur le mode actuel de recouvrement des revenus de la dotation du Sénat. &c. . . . Il propose de supprimer l'intermédiaire des Receveurs et de charger les Agens généraux de l'Adon de la dotation du Sénat de recouvrer et percevoir les fonds qui leur seront versés au moyen de traites tirées par le Trésorier.

19 Vendre an 14. — Art. 1er. Les Comptes que doivent les Préteurs, le Trésorier & le
11 8bre — 1805. Chancelier du Sénat, pour l'exercice de l'an 13, seront rendus dans les 1ers jours de janvier 1806.

Art. 2. Afin de faire face aux dépenses ordinaires du Sénat pendant les 100 jours qui s'écouleront depuis le 1er ~~Janvier~~ Vendre an 14 jusqu'au 1er Janvier suivant il est accordé aux officiers administrateurs du Sénat un crédit provisionnel &c.

~~Art. 3. Attendu l'urgent~~

Les Sénateurs titulaires des Sénatoreries ne pourront être tenus au dépôt exigé par l'art. 54. du S. C. du 8 Frimaire an 12. avant la réunion du C. d'Ad. qui aura lieu les 1ers jours de mois de Janvier prochain. Le Conseil statuera définitivement sur cet objet.

26. Vendre an 14. — Approbation des deux arrêtés du Conseil particulier du 5 Vendémiaire
18. 8bre — 1805. an 14, relatifs à la Constitution définitive des biens dotaux des Sénatoreries de Poitiers et d'Amiens.

3. Xbre — 1806. Le Conseil accorde à MM. les Préteurs un crédit de 530,554 f. pour la restauration du Théâtre de l'Odéon.

Formation D'une Commission spécialement chargée de rédiger et de soumettre à l'approbation de S. M. l'Empereur, un réglement pour la Police intérieure du Sénat, & Ce pour déterminer de la manière la plus convenable les formes à observer par les Sénateurs individuellement dans leurs rapports et correspondance &c.

Août 1810. Arrêté concernant la consistation définitive de la Sénat.ie de Gênes.

1er 1810. Autorisation de la Concession à longues années du moulin de Tullie appartenant à la Sénat.rie de Liège.

Mars 1811. Recette et Dépense de 1810, Budjets de 1811.

Art. 4. Il en disposé &c....

Le Chancelier ne pourra toutefois disposer de fonds à rentrer en caisse sur les avances faites aux titulaires de Sénatoreries non plus que de ceux à rentrer sur le prix des bois de réserve qui ont été vendus, que d'après l'autorisation spéciale qui lui en sera donnée par le Conseil d'administration du Sénat.

3 arrêtés concernant les Sénatoreries ci-après

1er Arrêté Lyon, 2e arrêté Gênes, 3e arrêté Bourges.

S. M. developpe les motifs qui la déterminent à juger convenable que les Sénatoreries soient établies le plus possible dans la ville les plus considérable du Ressort ou à leur proximité &c.

En général S. M. désire que le Chancelier & le Conseil d'administration du Sénat fasent, sur les chefs lieux des Sénatoreries, un travail qui sera présenté au prochain Grand-Conseil.

M. le Maréchal Duc de Dantzick demande à acquérir la maison qu'il occupe à la proximité du Sénat.

1794

8. Vend^re an 12. (1^er 8^bre 1803)
11 Brum^re an 13 (2 9^bre 1804.)
19 Vend^re. an 14. (11. 8^bre 1805)
26 Vend^re an 14. (18. 8^bre 1805)
3 Decembre 1806.
14. Avril .. 1808.
14 Septembre 1810. reclamation d'un excédant &c.
20 Mars 1811. Cession de 2½ mille francs.

Grand-Conseil d'administrat.^on du sénat.

Date Des Séances

1.^er 8^bre 1803.	(8. Vend^re an 12)
2 9^bre 1804.	(11. Brum^re an 13)
11. 8^bre 1805	(19. Vend^re an 14.)
18. 8^bre	(26. Vend^re an 14)
8 Mars 1806	
25. Avril	
9 Août	
3. 9^bre	
18 Mars .. 1807	
28. 8^bre	
25 Février .. 1808.	
14 Avril ..	
15. Juin ...	
14. 8^bre	
14. 9^bre	
23. Février 1809	
11. Février. 1810	
27. Avril	
14. 7^bre	
14. 7^bre	
17 Mars 1811	
20. Mars ...	

1822

Compte

du fonds de 43,397. f 17. c accordé en 1811.

15. 9bre 1812

Emploi, D'après les autorisations spéciales Du C[illegible] partic[illegible]
Du prix des bois vendus au profit du Sénat sur [illegible]mines

Date des arrêtés du Conseil particulier.	Montant des autorisations	Sénatorerie	Objet pour lequel	
14. Octobre 1811.	. . 5955. "	Angers.		57
28. Octobre 1811.	3699 57	Caen		57
28 Mai 1810.	mémoire	Grenoble		
4 Juin 1806	142 10.	Metz.		
8 Mai 1811	} 17,000 "	Metz.	La Digue des moulins de Sedan.	
28. 7bre 1811				
14. Août 1811.	9150. "	Rouen	Autorisations de bois de Grosbay et de Grammont.	
28. 7bre 1811	7274 50.		Domaine retiré à Manneville la Rau et aut. Legs de Bonneville.	
28. 7bre 1811.	350. (A)		Une maison de garde.	
14. 9bre 1811.	1800. "	Trevise	Semis et plantations	
14. 9bre 1812	1000. "	Id.	Id. . . D.	
	46,305 17			
à Déduire	5,422 43.	à rembourser par cinquième à compt		
	40,882 74			
Le fonds et au de	43,397 17			
Il reste encore	2,514 43	sans affectation et qui pourront tourner au profit		

au 17 Mars 1811. [illegible] exécution.

particulier, Du fonds De 43,397.f 17.c (accordé en 1811) Produit

maines des Sénatoreries.

1329

57 Crédit De 43,397. f 17.c recouvrés ou à recouvrer pour le prix des bois
57 vendus au profit du Sénat sur les Domaines des Sénatoreries.

Dépenses à acquitter sur le crédit ci dessus D'après les autorisations
du Conseil particulier du Sénat.

Pour la Sénat. rie d'Angers (Arrêté du 14. 8bre 1811)			5,955. "	
Caen.. (id. du 28... id....)			1820. "	et 1813. f 57 à prendre sur le bois à vendre.
Grenoble (28 Mai 1810)			9577 07	
Metz	8 Mai 1811.	14,474. 20	17000 "	
Metz	28. 7bre. 1811	2535 80		
Rouen	14. Août 1811	9150. "	16774. 50	
Idem	28. 7bre. id	7274 50		
Idem	28. 8bre. id	350 "		
			51,136. 57.	

Pour les autorisations du Conseil particulier du Sénat en date du 17 Mars 1811. nommées dans les états ci contre à l'exception.

5955. Angers
1820. Caen
17000. — Metz
16874, 50. Rouen
1800, 00. Turin
43449, 50.
50, 00. Rouen
43499, 50.

pour le profit de la Sénat. rie de Grenoble.

15. 9bre 1812

1320

Emploi, D'après les autorisations spéciales Du C[onseil] partic[ulier]
Du prix des bois vendus au profit du Sénat sur l'exercice

Date des arrêtés du Conseil particulier.	Montant des autorisations	Sénatorerie	Objet pour lequel

Du Cabinet particulier, Du fonds De 43,397.f 17.c (accordé en 1811) Prod[illegible]

sur Domaines des Sénatoreries.

	3,858. 67.	~~Au 1.er 38 Mai 1812, 7,806 f. à p.r 1.er f. de 20, 109 f 60 c.~~
	1408 16	
	16,269 29	
	2,000	
plus les frais de l'acquisition.		
	772 49	
	900 09	

16 Mai 1812 par M. le Comte Chasset. (Metz).

tous profit de la Sénat.rie de Grenoble.

1932

1332

Compte

Du fonds de 20,109 f. 60 c. accordé en 1812.

1837

Fonds de 20,109f. 60c (accordé au 1817 pour
Du Sénat sur les Domaines des Sénatories.

Etat des ventes de bois faites au profit Du Sénat en vertu des articles 39 et 40. du Sénatus-consulte du 8 Frimaire an 12. (30 Nov.bre 1803)

Noms des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Désignation des Forêts et Domaines sur lesquels les ventes ont eu lieu.	Nature des objets vendus.	Montant des Ventes.
Angers	M. le Cte Lemercier	Domaine de la Graffinière	269. chênes, 73 frênes et 6. ormes.	6,700f. "
		9me Mét. de la Bte Touche-Moreau	124. chênes et 27. ormeaux.	2,229. 60.
Grenoble.	M. le Cte Abrial	Forêt de Frémol	3. hectares de taillis 200. Sapins et 10 hêtres 300. Sapins. 30 hêtres ..... 100. Sapins. 100. Chênes 100. Sapins	9,960. "
Orléans	M. le Cte Roger Ducos.	Dom.ne dit les Granges et les Chazeaux.	109 chênes	1,220. "
			Total.....	20,109f. 60

…n 181…ouvré ou à recouvrer sur les ventes De bois faites au profit…

…at or…

D'après les autorisations spéciales Du Conseil particulier du Sénat le fonds De 20,109f. 60c. ci-Dessus est affecté au payement Des sommes ci après.

En vertu De l'arrêté Du 28. Mai 1810, M. le Ch.er Cauchy a eu pour ses engagers le Chancelier une ordonnance De 7000f. (le 11 xbre 1812,) sur le fonds ci-dessus — profit De la Sénatorerie De Grenoble ci . . . . . » 7,000. »

Arrêté Du 28 Mai 1812. pour compléter le remboursement des pertes comptes de la Sénat.rie D'Angers il sera pris sur le fonds ci-dessus 7,836f »

Arrêté du 26. xbre 1812. Echange D'une portion de bois de la Sénat.rie d'Angers contre une lisière De terre appartenant aux Sr. Delino, (toutes Frais) 500. »

Fonds de 50,000 f accordé en l'an 12 et affecté à l'entretien des Batimens ruraux du Sénat et des Sénatoreries

1327

9e fructidor	an 12.	au Sr Tanevot, architecte à Provins, pour rédaction de devis des réparations à faire aux fermes de la Tour de la basse cour et de Grèves (Montpellier)		74. 88.
5 Brum.	14.	à M. Berthollet, pour rép. aux b. de Dom. de la Basse cour et des Grèves		621 75.
3 Brum.	14.	au même . pour id. . . . . de la ferme D'Ormoy	2767 88	1600. "
4 Mai	1807	au même pour id. de la Bas. Cour et de Grèves		270 75
4e Vendé.	an 13.	à M. Roger-Dieus, pour réparations à la métairie de la Carte (Orléans)		1,431. 44.
frimaire	an 13.	à M. Dubois-du Bais, pour réparations au château d'Aubenos		1238 50
2 Nivose	13.	à M. Jacquemirot pour réparat.ns faites sur le bien dotal		253 "
3 Germinal	13	à M. Echaret pour réparat. aux domaine de cette Sénat.rie (moulin de Ledeau)		387 "
4 floréal	13	à M. Demeunier, p.r rep. aux Do. de la Bordevielle & d'Eubarbette		2010. "
6 fructid	13.	à id. . . . p.r id. . . au moulin de Gonaler. (Vendu.)		5041 04.
2 Vend.re	an 14	à id. . . . p.r id. . . sur le domaine de Vitorre		606. "
9 avril	1806	à id. sur le fond de 6669 f 51 c réservé &c		1178 50
				8335 54
Compt.re	an 13.	à M. Eronchet, p.r rép.ns à la ferme de Crecy-le Grange		600. "
6 Brum.	14.	à idem . . . pour idem		679 "
frimaire	14	à M. Cornudet, pour rép. aux bât. de la met.rie de Beauregard. . .		194 82.

1739

156

Vérification Du 9 Juillet 1813.

f		f	
59,930.	10.	72.	"
5,000.	"	159	60
24,975.	"	4,394.	62 Bourgs.
73.	78.	35,750	30
3,000	"	190,563	39
14,977	09	2,161.	57
1,000.	"	241.	56
5,650.	"	20,527.	90.
288.	"	410.	30
1,258	35.	254,281.	24
19,458.	98.		
2,250.	16		
3,080.	35.		
2944.	50		
143,886	31.		
254281.	24		
398,167	55		

1320

1341

Sénatorerie de Caen.

Mise en état des bâtimens de toute nature.

Compte des sommes ordonnancées.

Mise en état des Bâtimen

	Fonds à disposer pour la Maison Sénatoriale.	pour les Bâtimens ruraux.
Fonds accordé par le Sénat sur sa Caisse	21,875f "	
Fonds accordé par l'arrêté du Conseil particulier du Sénat du 28 Avril 1808, à prendre sur le produit des biens Vendus, 32,584f 58c, savoir		
.....	21,841. 16	10,743. 12
Fonds provenant de la Vente de Matériaux inutiles (Voyez la lettre du 23 Janvier 1806 de M. le Chancelier à M. Roederer) ...	9,426 96	
Dlt.on Septembre 1810	53,143f 12c	10,743f 12c

bâtimens de toute nature.

1343

Mandats délivrés au Nom de Mr. le Cte. Rœderer.

					Dépense acquittée pour la maison du Sénatorial.	Dépense acquittée pour les bâtimens ruraux.
An 14.	Le 15 Vendémiaire			9,510.65		
An 1806.	Le 28 Mars	Sur le fonds de 350,000 f.	Demandat de 615 f. a été délivré au nom d'Aub.e Filoche, Concierge	3,000. "		
	Le 9 Mai			615. "	21,875 f. "	
	Le 4. Xbre			8,121.99		
An 1807.	Le 9 Juillet			627 36		
An 1807.	Le 30. Octobre			509. "		509. "
An 1808.	Le 10. Octobre	Sur le fonds de 100,000 f. destiné aux avances.		10,392.85	6,914. 48.	3,478. 37.
An 1809	Le 5 Avril			8,233.10.	7,153 10.	1,080. "
	Le 7 Octobre			4,000. "	4,000. "	" "
	Dut.r Septembre 1810			45,009 f. 95.	39,942. 58.	5,067 37.
An 1806.	Le 23 Janvier	Fonds provenant de la vente des matériaux inutiles Voyez la lettre de Mr. le Chancelier adressée à M. Rœderer le 23 Jan.r 1806		9426 96	9426 96	
	Dut.r 7bre 1810			54,436 f. 91.	49,369 f. 54.	5,067. 37.

1348

1246

Dépense de la mise en état

Désignation des biens	Commune où ils sont situés.	Dépense acquittée. f.	c.	Observation.
Une ferme et moulins dit moulins de Sivet. . . (Vendus)	Montchauvet. .	509.	"	Les objets sont compris dans l'état particulier des biens à vendre. Compris dans le mandat de 10,392. 85.
		60. . .	"	
		952	.	Payés le 8. Juin 1813.
La Terre de la Maladrerie	Coulandon. . . .	145.	60.	Mand. de 10,392. 85.
La ferme de la Loupesville	Ste. Marie de Mont.	751.	72.	Mand. de 10,392. 85.
		806	"	Mandat de 6,150f. 22. et 17 11. 50. f c
La ferme dite des Patinais	Mathieu. . . .	936.	05.	Mandat de 10,392. 85.
		1,185.	"	D. . . de 6,150f 22. & 17 11. 5 f
La ferme du Bois d'Oaffray.	St. Aubin d'Appenay	820.	"	Mandat de 10,392. 85.
La ferme de Bellegarde. . .	Nehou	1080.	"	Mandat de 8233. 10.
		2,580.	"	D. . . de 6,150f 22. & 17 11. 5 f
Au Sr. Desroches, expert, chargé de Constater l'état des Bât.ts ruraux		65.	"	Mand. de 10,392. 85.

Etat des bâtimens civaux.

1341

			Comprise dans le mandat ci-	
Domaine dit le Parc De Clairefontaine....	Com.ne de Damblainville c. Courgeboeuf Arrond.t de Falaise (Calvados)	1,370.f "		mandat de 6150.f 22. Cs. 1711. 50.
La ferme Damblainville	Com.ne Damblainville arrond.t et même Dep.t que ci dessus.	1,826. "		mandat de 6,150.f 22. Cs 1711. 50.
A pour frais d'expertise des bâtimens situés dans le Département de l'Orne.....		94. 72		mandat de 6,150.f 22.Cs. 1711. 50.

1349

1351

1852

1353

Sénatorerie de Bourges.

Mise en état des Bâtimens de toute nature.

Compte des Sommes ordonnancées.

1352

1354

Mise en état de la M

Fonds à Disposer.

Fonds accordé par le Sénat sur sa Caisse ..... " 21,875..

Fonds provenant des ventes de Baliveaux et applicable aux Sénatoreries qui l'ont produit, ce fonds était de 10,079f. La Sénatorerie de Bourges y avoit droit pour la somme de ..... " 2,397...

Fonds, accordé par le Conseil particulier d'administration du Sénat, à prendre sur le produit des ventes de biens

1°. En vertu de l'arrêté de ce Conseil du 14 Janvier, 1807. (y compris 6,000.f pour glaces.) .... 29,612..

2°. Idem du 14. Décembre 1809 ..... " 6,258. 83.

Entour ..... " 60,142.f 83.c

1389

1351

Maison sénatoriale.

Date des Mandats	Montant des mandats	Fonds sur lesquels ils devront être payés à la somme énoncée dans chaque mandat a été prise	Dépense justifiée	Observations.
		Mandats délivrés au nom de M. le Sénateur Garnier-Laboissiere.		
23. Février 1807	6,000. f. " c.	Sur le fonds de 100,000. f. accordé en l'an 13.		
21. Août, id.	666 66.		7,060. f. 79. c.	Voyez la lettre de M. le Chancelier datée du 22 Août 1807.
21. Août. id.	6,393. 34.	Sur le produit des huit mois de Vacance en l'an 12.		
16. 8bre id.	5,827 08.		7,158. 07.	Idem du 16. 8bre 1807
16. 8bre id.	1330. 99.	Sur le Fonds de 50,000. f. accordé en 1806.	4,687. 58.	Idem du 12. xbre même année.
26. xbre id.	1656 93.			
26. xbre id.	2,397. "	Sur le Fonds de 10,079. f. provenant des hauts arbres vendus.	4,826. 09.	Id. du 26. xbre 1807.
26. xbre id.	2,459 74.	Sur le fonds de 100,000. f. destiné à faire des avances, &c.		
2 Février 1808.	4,679. 77.		4,679. 77.	Id. du 2 Février 1808.
2 Avril id.	6,817. 96	Sur le produit des biens vendus.	6,817 96	Id. du 2 avril 1808.
7. xbre id.	7,257 53.		3,866 82.	Id. du 28 Mai 1808.
			4,419. 36.	Id. de M. Gen Laboissiere du 7 xbre 1808.
Reçu la somme de	45,487. f. "	& justifié de l'emploi de celle de	43,516 44.	
		Mandats délivrés au nom de M. le Sénateur Comte de Semonville.		
27. Mars 1810.	6,258. 83.	Sur le produit des biens vendus.		
Dépense	51,745. f. 83. c.			

Mise en état d

Fonds, accordés par le Conseil particulier d'administration du Sénat, à prendre sur le produit des biens vendus.

Savoir:

1°	Ouverture de l'arrêté du 14 frimaire an 14.	f 6700. "	f. 16,570.	c. 50.
2°	Idem du 14 Janvier 1807	" 9870 50		
3°	Idem du 28. Décembre 1808,		12,638.	22.
	Cy tous		29,208.	72

Bâtimens ruraux.

1319

Date des Mandats.	Montant des Mandats.	Fonds sur lequel la somme énoncée dans chaque mandat a été prise.	Observations.
		Mandats délivrés au nom de M. le Sénat. Cte. Garnier-Laboissière.	
10. 7bre 1806.	3,000f.	"	
18. Juin 1807	3,384.	"	
29. Février 1808.	2,262.	73.	Sur le produit des ventes de biens
f. c. 0. 50. 11. Février 1808.	2,224.	"	
28 Mars id.	101.	60.	
29. 9bre id.	4,000.	"	
8. 22. 29. 9bre id.	2,258.	58.	Sur le fonds de 100,000f. destiné à faire des avances &c.
14 Janvier 1809.	806.	75.	Sur le produit des ventes de biens.
14 Janvier 1809	950.	"	Sur le fonds de 666 f. 51 c. réservé en 1806. pour acquit. &c.
		Mandats délivrés au nom de Mad.me la Comtesse Garnier-Laboissiere.	
21. 9bre 1809	7,122.	43.	Sur le produit des ventes de biens.
13 Mars 1810.	2,214.	06.	
	28,324f.	40.	
		Mandats délivrés au nom de M. le Sénateur, Comte de Semonville.	
27 Juin 1810.	470	"	Sur le produit des ventes de biens.
8. f. 7 1/2 Dépensé.....	28,794f.	40.	Justifié de 28,794f 40c

1760

Dépensé en réparations sur les Bâtimens 1361

des Domaines ci-après.

Désignation des Domaines	Dépense de réparation	Observation.
Domaine de la Paillanderie	2,224f. "	
Domaines des Planches et de la Chapelle-des-prés	9,787. 96.	
Domaine de la Rochette-folle	3,352 75	
de Laage	636. 30.	
de Tébault	99. 50.	
Domaines du Paradis & de la Ravaude	2,593. 20.	
Domaines de la Feuillée, de la Genestière, du Bois du four, de la Dégueuserie, & les Moulins de Crespeaux, de Gilgault, de Brunget, de la Charzille & de Balliere.	9,851 38.	Ces Biens sont concédés au Sr. de Roux. Il y a été fait pour 686f. 38c. de réparations autres que celles dont le Concessionnaire s'est rendu adjudicataire pour 9,165.f
Maison Ste. Claire	66. 05.	
dite du Perron-des-Carmes	81. 66.	
Moulin du château, Commune d'Issoudun	101. 60.	
Dépense acquittée au 1er. Août 1810	28,794. f. 40c.	

1362

1363

1964

Compte

avec M. le Sénateur, Comte Lemercier,

Titulaire de la sénatorerie D'Angers

1360

Mise en état de la Mais

Monsieur Lemercier reçu

Fonds à disposer pour les réparations de toute nature.

		Fonds destinés aux Bâtim. ruraux	Fonds destinés à la maison sénatoriale
1°.	Fonds accordé par le Sénat suivant sa Caisse	"	21,875. "
2°.	Le produit de la vente de matériaux inutiles		2,350. "
3°.	Sur le Fonds de 6,669f. 51c. réservé en 1806, pour solder les dépenses faites en réparations aux bâtimens ruraux des Sénatoreries.	1211. 50.	
	Sur le produit des ventes de biens en vertu de l'arrêté du Conseil parti.er d'ad.on du sénat du 19 Août 1807		
4°.	Sous glaces à placer à perpétuelle demeure		6,000 "
5°.	Sous faire exécuter les réparations constatées par le devis du 26 Vent.se an 13.	25,000. "	
	En vertu de l'arrêté, pris par le même Conseil, du 28 Mai 1810.		
6°.	Sous travaux supplémentaires à la maison d'habit.on ..... "		669 1. "
		26,211.f 50.	36,916.f "
	Il a été dépensé depuis d. 1er 7bre 1810	2,730 96	
	ou a crédé le Sr Dl de	2,519 46	

Maison sénatoriale et des Bâtimens ruraux. 1807

				f.	f.	c.
..... reçu	An 13. Le 25. Germinal Le 1.er Prairial	Sur le fonds de 100,000 f accordé en l'an 13.	4,002. 60. 2,664. 06	6,666. 66.		
	An 1806. Le 23 Juillet Le 23 Août An 1807. Le 9.bre 9.bre Le 23 X.bre	Sur le produit des huit mois de Vacance en l'an 12.	12,600. 29 1,000. " 277. 28. 1,330. 77	15,208. 34.	21,875.	..
	An 1806. M. le Chancelier a passé en compte par sa lettre du 23 Juillet	Le produit de la vente de materiaux inutiles montant à			2,350.	"
	An 1809. Le 26 Avril	Sur le fonds de 6669 51.c réservé en 1806			1,211.	50.
	An 1807 Le 23. X.bre An 1808. Le 11 Juillet An 1809. Le 26 avril Le 10 Mai Le 14. 9.bre	Sur le produit des ventes de biens	1,700. 53 3,226. 56. 4,386. 85 3,224. 56 3,524. 67	16,063	17.	
	An 1807 Le 20 Août An 1808. Le 11 Juillet An 1809 Le 14. 9.bre	Sur le fonds de 100,000. destiné à faire des avances &c.a	5000. " 2714. 83. 2328. 76.	10,043.	59.	
	M. le C.te Lemercier a reçu (1.er Août 1810.) en tout				51,543.	26.
	Il a justifié avoir dépensé 1.o Pour la mise en état de la maison d'habitation		24,682. 65	51,543.	26.	
	2.o Pour réparations aux bâtimens ruraux		26,860. 61.			
	Quitte			00000.	00.	
	An 1810. Le 25 Août	Sur le produit des Ventes de biens, et pour acquitter des réparations faites sur les bâtimens ruraux, ...			2,870.	35.

Dépense de la mise en état de la M
Lemercier et admise par Monsieur le Chancelier

Mons. le Chancelier adm

1°. Par sa lettre du 23 Juillet 1806. la justification de l'emp

2°. Par sa lettre du 4. Novembre 1806, idem .....

3°. Par sa lettre du 13 Mai . . 1807, idem .....

4°. Par sa lettre du 2 Novembre 1807., idem .....

✠ 5°. Par sa lettre du 26 Avril . . . 1809, idem .....

✠ 6°. Par sa lettre du 9. Novembre 1807, idem .....

Total .....

A quoi il faut ajouter 4f. 74c. restés aux mains de M. Lemercier d'après la lettre de M. le C

7°. Par sa lettre du 29 Août 1811. .....

8. Lettre de M. Lemercier des 14. 7bre & 6. 8bre 1811. fixe à une

la Maison Sénatoriale justifiée par Monsieur le Sénateur
hancelier du Sénat. Savoir:

1269

adm		
de l'emploi de la somme de	„	15,388. f. 40. c
.....	„	1000. „
.....	„	6223 81.
.....	„	1540. „
.....	„	218 42
.....		277. 28.
.....	„	24,677. f. 91. c
lettre du le Chancelier du 13 Mai 1807, ci		4 74.
		24,682. f. 65. c
.....		3,858 69
d'une ~~mutation~~ Instance nécessitée par l'Entrepr. des Demolitions ..		105 67

les pièces justificatives de ces deux sommes se trouvent avec les pièces de même nature relatives au bât.ts ruraux ?

1910

Mise en état des B

Des Bâtimens ruraux.

1271

	Désignation des Lieux		Date du procès-verbal d'adjudication.	Prix des réparations adjugées au rabais.	
	Domaines de la Sénatorerie				
a	La Lande de la Richommière				
x	Métairie de la Crelliere			1650.	1,
x	de la Mainguenicre			1580	1
x	de la Caillotiere		25 Avril 1807	811.	
x	de la Giraudrie & de la Renouillère			1925	1
x	de la Moncellière			1770	1
x	13 Corps de ferme dépendant du Domaine de la Graffiniere; situés com.nes de Cuon, fontaine, Brion & Jumelle		25 Janvier 1809	4,700	4,
x	Métairie de la grande Simoniere	Com.ne de Cholet	28 Mai 1808	1600.	1
x	Ferme de Laillou;	Commune de Louvre			
x	de St. Jacques & les halles, en Cunault				
x	de la Rattiere		30.7.bre 1808.	826	2,
x	Maison de la Brandiere & le four à Ban				
x	Petite maison de Cunault.				
x	Etang de Cunault, dépend.t de la ferme tenue par Mad.e Vve Brian				
x	Métairie de la Lande & le Château de Cunault		5 Avril 1809	3,850	2,
x	de la Haute-Touche. Moreau,	Com.ne de Saumur.	19. Août 1808	1088	1,
x	de la Grand-Maison,	Com.ne de Boissiere St. Florent			
x	du Chêne-Charron				
x	Ferme de la petite Roche.	Commune d'Issenay			3
x	Métairie du Gault	Com.ne de Viel Baugé	21. 8.bre 1808	580	
x	de la Riguerie	Com.ne de la chapelle du Guen			
	Parc de Verry et bois de Marsolleau				
	papier timbré de plusieurs quittances				

26,

…ur les Domaines ci-après.

1792

…es bais.	Prix qu'elles ont coûté.	
	f	
	990 "	Cette Somme a été payée aux SS. Poland & Mauveau, Experts, pour avoir redigé des devis de reparations.
	66. 30	frais de partage de la Lande de la Richomiere
	1,829. 52.	
	1700. "	
	965 91.	
	1950 "	
	1739 90.	
	4,529 48.	
	1759 30.	
	2,222 15.	
	49. "	
	2,566 66.	
	1,774 65	
	581. 10	
	3046 02.	
	580. "	
	437 80.	
	72 "	
	, 82.	
26,860f	61c	

N.a M. le Chancelier a reconnu la justification de l'emploi de 26,860.f 61.c, savoir:

Par sa lettre du 2.9bre 1807 de . . 4841. 78.c
Par celle du 23. xbre . . 1807 & . . . 3,189 52.
Par celle du 11. Juillet 1808. & . . . 5,941. 39.
Par celle du 26 avril 1809 de . . . 5,598. 35
& par celle du 14 9bre . . . 1809 de . . . 4,077 99.
Total . . . . . 28,649f 03. sur quoi il faut déduire
la dépense concernant l'habit.on Sénat.le 3.e art.le ensemb. de 1788 42.
Reste . . . . . 26,860. 61.

E. S. V. f.

Suite de la Dépense des

	Désignation des biens.		Date du procès-verbal d'adjudication.	Prix des réparations adjugées au rabais.	Som pay
Domaine de la Graffiniere...	Métairie de Malville	Commune de Cuon			
	de Milleterie				
	le lieu de la Bardandrie				
	Croix Mottais				
	de Sineau				
	de la Grenouillere				1, 4
	Valliere				
	Métairie des Treilles				
	de Launay	Idem de Fontaine.			
	du Parc	Idem de Jumelle			
	le lieu de la Blotterie	Idem de Brion.			
	Vissclière				
	Closerie du petit Nac	Cne. de Chigné			6
x	Métairie de la Lande & le château de Cunault				7
x	Maison de la Brandiere	de Cunault			
					2, 8
x	Cunault				1
x	Moulin de Goulaure				3
xa	Oreliere				
	Métairie Juguet				
	a l'expere Jumeau pour les biens situés dans l'arrond. de Beaupreau				1
	à l'Expere Brion D.	de Saumur			3
x	Sous un puits à la girandiere				2

des

paxations faites sur les Domaines ruraux.

ions bais.	Somme payée.		Observations.
	f		
	1,467	82.	Pour solde.
	630.	"	Idem
	709.	53	Idem
	63.	"	Idem.
	2,870.f	35.	M. le Chancelier a accordé la justification de l'emploi de cette somme par sa lettre du 25 Xbre 1810.
	179	06	
	370.	37	
	43.	"	
	6.	"	
reau	150.	"	
t	354.	"	
	200.	"	

1916

1847

Compte

avec MM les Sénateurs Titulaires

de la Sénatorerie d'Amiens.

Titulaires { M. le Sénateur Eyriès, décédé le
M. le Sénat.r Cte. de Beaubarnois

Maison Se

Fonds accordé pas le Sénat ..... 21,875f. c.

Le Conseil particulier d'ad.on du Sénat a pas son arrêté du 4 Mars 1806 autorisé, sur le produit de la Vente du Domaine de Lucud, le prélèvement de la somme de 11,623f. 54c.

Ce prélèvement a pour objet d'acquitter la dépense des réparations approuvées, savoir:

1°. Sur la maison d'habitation ..... 7,195. 5h.

2°. Sur la ferme de Crécy-les-Granges &c.a

on Sénatoriale.

239

75 f c	.....	an 12	Le 2. Germinal	Les sommes ont été prises sur le Fonds de 350,000. accordé en l'an 12.	561. 97	20,561. 97.
		an 13.	Le 10. Vendémiaire		12,000. "	
	M. Eron.	an 13	Le 30. Germinal		8,000 "	
f	M. Loir.		Le 4. Août	Les Sommes ont été prises sur le produit des Ventes.	2,999. 14.	7,226. 54.
95. 54.	.....	An 1806.	Le 11. 8bre		4,227. 40	
	M. & Beaub.					
	M. & Beaub.	An 1808.	Le 5. Décembre	Cette Somme a été prise sur le Fonds de 10,079. Ventes de bois taillis.....	"	1,368. 15.

1920

1381

1927

Mise en état

Le Conseil particulier du Sénat a par son arrêté du 4 Mars 1806. autorisé sur le produit de la Vente du Domaine de Quend, le prélèvement de la somme de ... 11,623f. 54c.

Ce prélèvement a pour objet d'acquitter la dépense de réparations approuvées, Savoir:

	f. c
1°. Pour la maison d'habitation &c.	
2°. Pour la ferme de Crecy-les-Granges	1,428. .
3°. Pour les moulins de Pont-Ste. Maxence	3,000. .

Par arrêté du 2 Mai 1809 le Conseil approuve le devis estimatif de la réparation à faire aux bâtimens de la ferme de Crécy-les-Granges, pour la somme de 2,586. 45

Par arrêté du 27 Janvier 1810. le Conseil approuve la dépense des réparations à faire aux bâtimens de la ferme des Routes pour la somme de 670f. et le prélèvement de cette somme sur le prix de Vente du Domaine de Quend, ci ..... 670. .

...es Bâtimens ruraux.

1382

Délivré, sur le fonds de 50,000 f. accordé en l'an 12 & affecté à l'entretien des bâtimens ruraux du Sénat & des Sénatoreries, deux mandats au nom de M. le Sénateur Eronchet, savoir:

M Eco.	an 13. le 2. complémentaire	Ferme de Crécy-les-Granges.....	600. "	1,279 f.	"
M Eco.	14. le 25 Brumaire		679. "		

...06.

...ours

f.	M Loi.				
8..		an 1806. le 4 Août.....	Ferme de Crécy-les-Granges.....	..... "	1,397. "
			(Cette somme a été prise sur le produit des Ventes.....		
0.	"		Moulins de Pont St. Maxence.....		
	M Loi.	an 1806. Le 4 Août.....	(Cette somme a été prise sur le produit des Ventes...	..... "	3,000. "
	M. de Beau.		(Cette somme a été prise sur le produit des Ventes	1,138. 15.	
6. 45		an 1809 Le 18. Août	Ferme de Crécy-les-Granges.		2,584.
	M. de Beau.		(Cette som.e a été prise sur le Fonds de 10,079. Ventes de bois vieux.	1445 85	
...10..	"	an 1810. Le 30 Janvier....	Ferme des Croutes.....		670... "
			(Cette somme a été prise sur le produit des Ventes.....		
		an 1808. Le 5 Août	Ferme de Crécy-les-Granges		1,316. 65.
			(Cette Som.e a été prise sur le Fonds de 10,079 f. Ventes de bois vieux.		
		an 1809. Le 30. Janvier....	Ferme située à Douage		" 581. 35.
			(Cette Som.e a été prise sur le Fonds de 10,079 f. Ventes de bois vieux		

1388

1786

1387

1928

1389

1

Compte

avec M. le sénateur, Comte de Casabianca,

Titulaire de la sénatorerie d'Ajaccio.

Fonds accordé par le sénat sur sa Caisse..... 21,875f.

Arrêtés du Conseil particulier du Sénat relatifs à la mise en état de la Maison Sénatoriale.

Par arrêté du 28 Juillet 1808. le Conseil autorise le prélèvement de la somme de 9857f. 78c. sur le produit des biens aliénés, pour être employé ainsi qui suit:

à l'acquit de réparations faites et à faire.....	3,857f. 78	9,857. 78.
à l'achat de glaces pour être placées à perpétuelle demeure.....	6,000. „	

Par arrêté du 28. 7bre 1810. pour completer la mise en état de la maison d'habitation il est accordé..... 2,008 48.

33,741f. 26

1391

An 13	Le 30 Messidor, délivré un mandat sur le fonds de 100,000 f. accordé en l'an 13, de		3,000. "	6,666. 66.	21,875 f "
1806.	Le 24 Avril, sur le fonds ci-dessus désigné		3,666. 66		
	Le 30. Octobre.	sur le fonds de 50,000 f. accordé en 1806.	470. 61.	2,368. 42.	
1808.	Le 12. Février.		1897. 81.		
1806.	Le 22 Août	sur le produit des 8.1er mois de l'an 12.	12,545. 61.	12,839 92.	
	Le 30. Octobre		294. 31		
1808.	Le 12 Fevrier.	sur le fonds de 6,669 f. 51 c réservé en 1806			682. 75.
1808.	Le 16 Août	sur le fonds de 100,000. destiné aux Avances	6, 857. 78.	9, 857. 78.	
1809.	Le 7. 8bre	sur le produit des ventes	3, 000. "		
	M. le Comte de Casabianca a reçu			32,415 f 53 c.	
	il a justifié de l'emploi de			31, 681 53.	
	Il lui reste à justifier de (Voyez la lettre de M. le Chancelier du 19 Mai 1810)				734 f 00

1397

Arrêtés du Conseil particulier du Sénat relatifs aux réparations des bâtimens ruraux.

Par arrêté du 13 Mai 1809, le Conseil autorise, sur le produit des biens aliénés, le prélèvement de la somme de 5,404f. 48c. pour acquitter, savoir:

Des réparations faites sur des domaines dont la vente a été autorisée par le Grand. Cour.l d'admn.on du Sénat, ci	4,313f. 08.	5,404f. 48
Les frais d'expertise de ces mêmes réparations, y compris une indemnité due au S.r Peillon, ...	1,091 40.	

Par arrêté du 28 Mai 1810, le Conseil autorise le prélèvement de la somme de 828f. 75c. pour acquitter, la dépense des réparations faites sur les biens ci après. Savoir:

Tous ces biens sont perdus.

La métairie des Noës	50f. 28.	474f. 23c.	
La métairie des Noës	423 95		
La métairie de Rondeuse		14. 82.	
La Closerie de la Prairie	1 48	17 28	828. 75.
La Closerie de la Prairie	15 80.		
La Closerie du Bourg	6 07		
La métairie de la Tannetière	7 50,		
Une maison à Vitré	113. 85		
La métairie de Villepie	195. „		
		6,233f. 23.	

1396

Réparations faites sur les bâtimens des Métairies dites de la petite Sommeraye et du petit Rousson, & acquittées sur le fonds de 6,669f. 51c réservé en 1806.

Le 6 février 1806. délivré un mandat de 334f. 75c pour acquitter la dépense de réparations faites sur la métairie de la petite Sommeraye ci 334f. 75c

Le 22 Avril 1806, délivré un mandat de 515f. pour acquitter la dépense de réparat.ons faites sur la métairie du petit Rousson, ci ..... 515 — "

1809. Le 27 Mai, délivré un mandat à prendre sur le produit des Ventes versé à la Caisse d'amortissement, ci (Justifié de l'emploi) 5,404f. 48c

1810. Le 4. 8bre délivré un mandat de 435f. 07c à prendre sur le produit des ventes, pour acquittes des réparations faites sur des Domaines ruraux vendus, ci 435 07

6,669 30

1350

1397

1399

1130

1401

Compte

avec M. le Sénateur Fouché, Duc d'Otrante,

Titulaire de la Sénatorerie d'Aix.

1806

Arrêtés du Conseil particulier du Sénat
relatifs à la mise en état des bâtimens ruraux.

Par arrêté du 21 Février 1806. le Conseil autorise le Titulaire à faire faire les réparations constatées par les devis aux bâtimens de la Madrague de Estaque, du Domaine des Antorches et de celui du Village et y employer la somme de 10,709f. 63c. ci ..... 10.709 63c Le 23

Par arrêté du 28. 9bre 1809. le Conseil accorde un supplément de crédit et fixe à la somme totale de 11,774f. 64c. le prélèvement à faire, sur le prix capital des Ventes, pour acquitter toutes les dépenses, soit principales, soit accessoires, concernant la mise en état des bâtimens ruraux de la Sénatorerie d'Aix, ci ..... „ 1 065 01 Le 27

Montant des fonds accordés ..... „ 11,774 64

Pour mettre M. le Titulaire de la Sénatorerie d'Aix en état de faire 1403
les réparations autorisées par l'arrêté du Conseil particulier du Sénat
il lui a été délivré 2 mandats à prendre sur le fonds de 100,000 f.
destiné à faire aux titulaires des Sénatoreries des avances
remboursables sur le prix des Ventes

63 Le 23 février 1808. Au Sénateur Fouché, Titulaire de la Sénatorerie d'Aix, un
mandat de la Somme de 5000 f, ci ..... " 5,000. "
Le 7.bre même année. Au même un mandat de 2,485 f. 64 c ci ..... " 2,485 64.

Etat ..... " 7,485. f 64. c

M. le Chancelier du Sénat reconnoit par sa lettre du 2 Septem.
01 :bre 1808. avoir reçu les pièces justificatives de la dépense d'une
64. somme de 7,485 f. 64 c. employée en réparations &c.

Savoir :

à la Maxdrague de Certaque, pour frais de Devis,
de réparations et de réception d'icelles ..... " 2,488 f 36. c
Au Domaine des Autoches, pour idem ..... " 2,380. 72
& au Domaine du Village, pour idem ..... " 1,820. 36
Pour frais du devis des réparations à faire à la
maison d'habitation ..... " 300 " } 7,485. 64.
Pour frais des devis des réparations à faire de la maison d'habitation &
des trois Domaines ci dessus parlés et frais de reception des
réparations exécutées sur ces trois Domaines pour la moitié
à la charge du Sénat ..... " 496 28.

9,000. "

1408

1405

1409

1782

1407

Compte

avec M. le sénateur Lamartillière

Titulaire de la sénatorerie d'Agen

Mise en état de la Maison

Le 3 8.bre 1806.	Délivré un mandat au nom de M. le Sénateur Lamartillière de la somme de 3,000.f à prendre sur le fonds de 100,000.f ci	3,000. "
Le 26 Janv.r 1807	Idem de 2,604.f 89. à prendre sur le même fonds, ci	2604 89
Le 19 Mai 1809.	Idem de 1,061.f 77 à prendre sur le même fonds, ci	1061. 77
	Avoir eu du fonds de 100,000.f accordé en l'an 13.	6,666.f 66.c
Le 19 Mai 1809	Idem de 1,397.f 40.c à prendre sur le produit des huit mois de Vacance en l'an 12, ci	1,397. 40.
Le 21.7.bre 1809.	Idem de 7,734.f 66.c à prendre sur le même produit, ci ..	7,734. 66
	Avoir eu du Revenu des 8 mois de Vacance en l'an 12.	9,132 06.c 9 132. 06.
	Montant des mandats délivrés	15,798 72

Maison d'habitation sénatoriale.

1811

..0.. .
04 89
61. 77

66. 66.

32. 06.

8 72

M.r le Chancelier admet par sa lettre du 28 Août 1809 la justification de l'emploi d'une somme de 2,459.f pour la reconstruction d'un escalier, ci ..... 2,459.f ...

M. le Chancelier admet par sa lettre du 16 Août 1809 le procès-verbal de jugé-parfait et de réception définitive des ouvrages exécutés pour la somme de 13,339. 55.

Montant des dépenses justifiées admises par M. le Chancelier 15,798.f 55

Nota: Il reste à justifier de l'emploi de 17 centimes (pour mémoire)

1413

1915

1116

Minutes

du Compterendu au Grand-Conseil

de l'administration

de l'Exercice 1812.

Budjets des Dépenses de 1813.

Chancellerie du Sénat

Budget de l'an 1813

Dépenses ordinaires

Etat de proposition

Contenant l'apperçu des fonds nécessaires à l'acquit des dépenses ordinaires de la Chancellerie du Sénat pour l'exercice 1813.

Chapitre 1er

Pension

Les pensions à ordonnancer par le Chancelier du Sénat se divisent en deux articles, savoir :

Art 1er

Pension des Veuves de Sénateur

Les Veuves de Sénateurs ad unitat à jouir de la pension s'élèvent au nombre de 29, lors de la formation du présent budget. Ce nombre n'a point varié dans le cours de 1812. Ainsi le nombre des pensions à acquitter en toujours de 29, qui à raison de 6,000^{f} l'une, exigeront des fonds de — 120,000^{f}

Il est de plus ouvert chaque année au Chancelier du Sénat un crédit éventuel de 30,000^{f} pour les nouvelles pensions qui pourroient avoir lieu dans le cours de l'année, ci — 30,000^{f} } 150,000^{f}

Total du crédit à ouvrir pour la pension des Veuves de Sénateurs en 1813 — 150,000^{f}

1170

Report ——— 150,000 f

an 8

Pension de M. de Saulcy

Cette pension, accordée à M. Victor Berton de Saulcy, en page de S.M. l'Empereur en Roi, par deliberation du grand Conseil d'administration du Trésor, du 20 Mars 1811, en de 10,000 f. Un crédit égal en nécessaire pour son acquit, en 1813, ci ——— 10,000 f

160,000 f

Total du 1er Chapitre

Chapitre 2e

Dépenses d'administration

Ce Chapitre sera divisé en 6 articles, ainsi qu'il suit:

1° Service ordinaire de la Chancellerie

2° Agence des biens du Trésor

3° Galerie des Tableaux

4° Dépenses imprévues et gratifications

Art. 1er

Service ordinaire de la Chancellerie

Archives

Le Garde des Archives, chef des Bureaux de la Chancellerie 18,000 f

à reporter ——— 18,000 f

Report ——— 170,000

1421

Un Sous chef, Secrétaire de la Commission Sénatoriale
de la liberté de la presse ——— 3,600 $
un Sous chef ——— 3,000 :
un Secrétaire de la Comm.on Sénatoriale de
la liberté individuelle ——— 600 : 7,200 :

Bureau d'administration

Un chef de Bureau ——— 7,000 :
un Sous chef, chargé de la partie comptable
et Sec. du Conseil particulier du Sénat — 3,000 :
un Expéditionnaire ——— 2,000 : 12,000 :

Secretariat

Un Sous chef, Sec. de S. Ex. M. le Président
du Sénat ——— 3,000 :
un Sous chef, chargé des enregistremens et
Sec. particulier de M. le Chancelier — 2,400 :
Un Commis aux procès verbaux ——— 2,500 :
un Sous chef, chargé de la partie d'ordre
et de la Surveillance des impressions et distribution 2,400 : 10,300 :

Garçons de Bureau

Deux garçons de Bureau à 1225 f chacun — 2,450 :

Frais de Bureau

Ces frais comprennent, avec le Service de la Chancellerie,

Report 200,950 :

Report —— 209,950 f

les fournitures necessaires pour la salle des Seances,
et pour les divers Conseils et Commissions,
ainsi que les impressions ordonnés par le Senat.

Ils se divisent ainsi qui suit :

Papeterie ——	1,500 :	
Imprimeurs ——	5,000.	—— 6,500 :

art. 2.

Agence des biens du Senat

Traitement fixe de l'Agent est établi à

Retenue ——	6,000 :	
Reparation et entretien des Batimens divers	15,000 :	
Conseil des Batimens ——	2,000 :	—— 29,000 :
Frais de Voyage ——	6,000 :	

art. 3.

Galerie des tableaux

Traitement du Conservateur ——	3,600 :	
—— du Cons. adjoint ——	2,500 :	
4 gardiens à 1150 f chacun ——	4,600 :	—— 14,300 :
un portier ——	600 :	
Restauration des tableaux, bordures &c	3,000 :	

à reporter 259,750 :

Report — 25,750 f

1423

an 4.

Dépenses imprévues et gratifications

On propose de les porter, comme pour 1812, à —— 5,100:

Chapitre 3

Placement du 10e des arrérages de rente

appte au Trésor.

Les rentes sur l'Etat dont le Trésor est propriétaire

s'élevant en ce moment à une somme annuelle

de 1,308,342:11c

Il y aura le 23 9bre 1813 une somme

égale d'arrérages échus dont le 10e à placer est

de —— 130,834f 21c } 130,835:

A quoi il faut ajouter les 79c qui

restent du placement effectué en 1812, ci —— 79c }

Et tout — 130,835:00:

Total présumé des dépenses ordinaires pour 1813 — 395,685:

Ce total surpasse de 819:68c le montant des mêmes

dépenses porté au Budjet de 1812, de qui restoit

que de —— 394,865f:32c

Différence —— 819:68

Mais le Budjet de cette année

~~Cette différence est~~

comprend ~~en plus~~

En plus, pour 10e des arrérages de rente de 8228f

1814

acquise en 1812 ——— 822, 80

en mois sur le relique par le 25 placement qui en

1811 etoit de 3 : 91, et qui est en 1812 que

de 79 ——— 3 : 12

Excedent definitif 819 : 68

Qui deduit de 395,645 : laisse un total de 394,865 : 32 égal

montant des depenses ordinaires de 1812.

Présenté le 1813

Le Chevalier du Sceau

1425

égal

Exercice 1812

1127/1

Compte rendu

au Grand Conseil d'Administration par le

Chancelier d'Etat.

Exercice 1812.

C'est par la 1re fois depuis l'établissement de la Chancellerie que le Chancelier d'Etat a été dans le cas de soumettre au Grand Conseil le compte annuel de sa gestion administrative. Il se divise naturellement en deux parties, administrative et comptable. Dans la 1re, le Chancelier présente comme administrateur, l'ensemble des mesures qu'il a cru devoir prendre pour la conservation des intérêts qui lui sont confiés, il expose les motifs et les résultats de ces mesures; dans la seconde, il justifie, comme ordonnateur, l'emploi des fonds mis à sa disposition pour chaque nature de service, en offre les tableaux des mandats spéciaux et des différens crédits qui lui ont été ouverts.

Ces ordres que le Conseil a daigné approuver

dans ses comptes précédens, ne s'étendirent dans le

2

1422

compte de l'exercice 1812. L'exposé des mesures d'administration précédaux, comme il doit le faire, le tableau du complet matériel des cadets, la première partie Service d'instruction à la 2de.

Première partie

Administration

L'administration du Chancelier du Sénat a pour objets principaux

1° La dotation du Sénat, donnée et constituée l'administration par l'art 1er du S.C. du 30 flu 1803.

2° celle des Sénatoreries, qui est administration pendant leur vacance, et dont il surveille l'administration lorsqu'elle est donnée par les titulaires.

Aux termes du S.C. du 6 Janvier 1803, le Chancelier a fait placer sous son administration les Archives du Sénat. Il surveille la bibliothèque, la Galerie des tableaux et le Cabinet des médailles.

Ces cabinet et la bibliothèque n'étant pas encore établis, il n'y a des 4 derniers objets que

les Archives et la Galerie des tableaux qui
doivent lieu à quelques administrateurs. Les dispositions
arrêtées par le Conseil dans les Sessions précédentes,
et qui ont reçu leur exécution, ayant aussi
pourvu aux Archives du Sénat un local
convenable, en leur étendue pour la classe
avec le développement nécessaire des différentes
Collections qu'elles renferment, il ne reste plus pour
remplir à cet égard les vues que le Gouvernement
a eues lorsqu'il a soumis au Conseil ces différentes
occasions, qu'à loger près de ces archives le
Secrétaire Archiviste chargé de leur arrangement
et de leur conservation. ~~Le Règlement du 29~~
~~Juin 1779 porte expressément que le Garde~~
des Archives sera logé au Palais du Sénat
en conformité à cette disposition, il a été
logé au Petit Luxembourg pendant tout le temps
qu'y a resté le Sénat. Il auroit de même été
logé dans le grand Palais, à l'époque où le
Sénat en avoit l'usage, il y eût eu quelques
logements disponibles. Aujourd'hui qu'aucun
logement ne peut lui être préparé au dessus des
Bureaux de la Chancellerie, il paroît convenable

~~Cette disposition elle acquiert chaque jour plus~~
~~un degré de~~ Il importance dans les différentes
~~parties de la Législation, et dans tous les Tribunaux~~
~~des S.C.~~
~~peut-être qu'il serait utile~~
~~de placer en plus la bibliothèque d'une disposition~~
~~semblable disposition.~~

L'accroissement que prend chaque
jour un dépôt où viennent se réunir nos
lois, les S.C. les actes les plus importans
de la Législation et du Gouvernement font
Sénat de plus en plus la nécessité d'une
semblable disposition.

6

1132

dans les Départemens au delà de Rhône, des Domaines productifs appartenans ci devant

Aux termes du S. C. du 4 Janvier 1803, les 4 huitièmes de revenu à provenir sur les produits des forêts impériales sont versés directement par le Trésor public dans la Caisse du Sénat. Ils en exigent en conséquence de la part du Chancelier aucune dispositions administratives.

Les arrérages des rentes sur l'Etat, représentatives des biens immeubles cédés à la Caisse d'Amortissement se perçoivent également au Trésor public sur la simple quittance du Trésorier du Sénat. Mais depuis l'art 24 du S.C. du 19 Février 1808, les dixièmes de ces arrérages doivent être employés à chaque année en acquisitions de nouvelles rentes. Ces acquisitions, qui se font par la diligence du Chancelier, par le Directeur Gal de la Caisse d'Amortissement, avoient à l'époque du dernier compte augmenté de 49,205 f la somme annuelle des rentes appartenantes au Sénat, laquelle étoit dans l'origine que de 1,250,909 f 11 c; savoir: 695,909 f 11 c pour les biens situés dans les Départemens de la 26e, et 555,000 f pour les biens situés dans les Départemens de la 27e Division militaire. Ces rentes formoient donc, au 1er Janvier 1812, la

1433

total de 1,300, 164 f 11 c.

Il est en outre été accordé 8,228 f, ce portés à 1,308,342 : 11 c, pal les nouveaux placemens effectués dans le cours de cette année. Le Conseil a voté mis pour ce placement à la disposition du Chancelier une Somme de 130,015 f 32 c. Pal l'exécution de la négociation restante à l'acheter des inscriptions, il n'a pu être employé que 130,014 f 93 c. Il reste donc 79 c qui devront être ajoutés au 10e des ménages à échoir en 1813 pour compléter le placement ordonné.

Le Théâtre de l'Odéon et ses dépendances, depuis la concession qui en a été faite aux entrepreneurs du théâtre de l'Impératrice pal acte du 9 May 1807, n'a donné lieu à aucune discussion administrative de la part du Chancelier. La redevance imposée aux Concessionnaires en faveur alternativement pal le Trésorier du Sénat, et la Police exercée pal Mess. les Sénateurs, à qui le S. C. du 4 Janvier 1803, dans son art. XI, réserve cette attribution.

Il a été dans le temps rendu compte au Conseil des mesures prises pal le Chancelier pour l'administration des biens affectés en Dotation à la

1820

Dotation du Sénat. Aux termes des décrets d'affectation, cet Sénat doit avoir procuré au Sénat un revenu de 200,000 f. Il doit avoir reçu d'abord que les 25,789 f 80 c de revenu brut, qui lui avoit été affecté, ne furent insuffisans pour atteindre cette proportion. Les inquiétudes que le Chancelier avoit conçues à cet égard ne durent à avoir pas paru au Conseil, se trouvent entièrement dissipées par le résultat avantageux des renouvellemens de baux qui ont eu lieu. Sous ce rapport encore le résultat, le Chancelier a eu droit répondu de l'exact de fermes, objet de ces baux, les portions de bois en dépendantes, et qui jusqu'alors avoient été comprises dans la jouissance des fermiers. Il a remis ces bois sous une surveillance commune propre à empêcher les abus qui y commettoient au préjudice du Sénat. Mais en même temps pour ne pas priver les fermiers des avantages qu'ils trouvoient dans l'usage des bois dont il s'agit, nécessaire à quelque exploitation, et surtout à la culture de la région il a pris une clause particulière des baux actuels à ces fermiers la préférence sur tout autre acquéreur

[illegible] ... au jour [illegible]

1129

au prix de l'adjudication qui sera faite par les Agents de l'Administration forestière.

Deux nouvelles routes, dites de Paris à Naples, ouvertes en vertu des ordres de S. M. dans le Département de la Méditerranée ont donné lieu à la distraction pour cause d'utilité publique de quelques portions de terrain dépendantes des biens affectés dans ce département à la dotation du Sénat. Le Chancelier, après avoir entendu ce Conseil après le Ministre des finances, le remplacement en nature de ces objets, n'a cru devoir porté à prendre que d'accepter pour le Sénat l'indemnité pécuniaire offerte par le Trésor, qui a été réglée à 1457:92 pour les terrains compris dans le tracé de la 1re route, et à 1327:6 pour ceux que comprend le tracé de la seconde. Il a donné au Trésorier du Sénat les renseignements nécessaires pour les recouvrements de cet sommes, en sorte qu'elles soient sans emploi un capital représentatif d'immeuble, le Chancelier a chargé de proposer au Conseil d'ajouter ce capital au montant des 10e des charges de toute qui sera placé à cette cause en acquisition de nouvelles rentes, conformément à l'Arrêté du S. C. du 19 Floréal 1805. Ce remploi, conformément au vœu des S. C. qui a [illegible] 1805 au

autorité la caisse d'amortissement à acquitter les dotations du Sénat lorsqu'une concession de terres, aura l'avantage de conserver dans son intégrité la dotation du Sénat : ou dérivé-t-elle de l'inscription, puisque l'estimation des terres qui lui seront par de la meilleure qualité, a été faite d'une manière extrêmement favorable.

Il n'a point encore été donné de suite au décret impérial du 30 Juin 1810 qui ordonne l'affectation au Sénat de domaines situés dans le département du Pô de l'Escaut, et produisant un revenu net de 600,000 f. Le Sénat jusqu'à ce qu'il ait été mis en possession de ces domaines, devra toucher au Trésor public la somme annuelle de 600,000 f ; il n'y a aucun motif pour les Chambres de presser l'affectation, et il attendra qu'elle soit effectuée pour organiser, de concert avec le Conseil du Sénat, l'administration locale des dits domaines.

---

article 2.

Propriétés des Sénatoreries.

Des trois Sénatoreries qui furent créées en 1810., l'une, celle de Hambourg, est encore sans titulaire et sans dotation ; l'autre, celle de la Haye, a été dotée dans le cours de 1811., reste néanmoins toujours à conférer, et n'a par conséquent donné lieu en 1813. à aucune mesure d'administration. La 3.e, celle de Rome, conférée le 17. Février 1812. à M.r le Général C.te Miollis, est depuis le jour

1427

+ l'amélioration de leurs produits,

++ ce Sénateur, présent sur les lieux ;

+++ qu'elle avoit d'abord exclusivement désignée.

* Après les renseignements qu'il a recueillis, le chef-lieu de cette Sénatorerie, qui devoit être établi dans l'hôtel de l'Archevêché, a été transféré dans le palais archiépiscopal de Gênes, le plus grand, le plus beau de tous, et le mieux distribué pour la Sénatorerie, et le plus convenable pour le service de S. M. I. et R. Le local disponible pour ce dernier objet a été estimé 81,875 f.

+ Le Chancelier Sénateur a entretenu cette affaire auprès de S. M. I. et R. et a obtenu de Sa Majesté qu'elle fût mise à la disposition de son Chancelier pour en faire l'usage qu'il croira convenable.

++++ M. le titulaire de Gênes a profité de son séjour en cette ville pour y chercher une maison à acquérir. Il a visité un grand nombre de propriétés, mais aucune n'a encore fixé son choix. Son capital disponible pour cet objet est de 1,000,000 f. Il a demandé à l'employer à l'achat d'une maison de campagne aux environs de Gênes, et il a offert de compléter le capital disponible de la somme nécessaire pour l'établissement d'un dépôt de mendicité, dans le cas où cet établissement seroit jugé nécessaire dans le département de Gênes. Le Sénat-Conservateur a approuvé cette offre, et a chargé le Ministre de l'intérieur de la faire agréer à S. M. I. et R. Le Ministre a répondu que S. M. I. et R. ne pouvoit accepter cette offre, parce que le capital disponible de M. le titulaire de Gênes n'étoit pas suffisant pour subvenir à la dépense d'un dépôt de mendicité, et qu'elle ne pouvoit consentir à ce que le titulaire employât à cet objet une partie de son traitement. Elle a ajouté que le titulaire de Gênes pouvoit, s'il le désiroit, employer son capital disponible à l'achat d'une maison de campagne aux environs de Gênes, et que S. M. I. et R. y ajouteroit une somme de 1,000,000 f. pour l'établissement d'un dépôt de mendicité. Le titulaire de Gênes a répondu qu'il ne pouvoit pas employer son capital disponible à l'achat d'une maison de campagne, parce que, n'ayant pas d'enfans, il ne pouvoit pas faire de sa maison de campagne un majorat, et qu'il ne pouvoit pas non plus employer son capital disponible à l'établissement d'un dépôt de mendicité

+ ce, le S.nat ne peut se dispenser de le combattre ; en vue des dépenses qu'il aura à faire pour établir exigeront beaucoup plus que le vaste emploi d'un capital bien supérieur à celui de l'habitation actuelle, si le Gouvernement de la Guerre veuille l'acquérir. Cependant, s'il est, comme on l'assure, s'abstenir de

++ ne doit pas

un vice de propriété jusqu'ici empêché de consommer, à Rouen même, une acquisition dont le prix, joint aux frais présumés de restauration qui devront s'ensuivre, a néanmoins formé celui

++ est, avec celle de Rouen,

++ Sénatorerie attendu la détermination de l'Empereur, sur un projet de remplacement présenté depuis longtemps à S.M. par le Ministre des Finances.

++ tion, comme on peut le présumer, à l'énormité de la dépense qu'entraînerait cette restauration, comme, d'une autre côté, les environs de Turin n'offrent aucun local convenable et disponible, vient d'être levé par la disposition qui érige en principauté le château de Rivoli. Un autre local sera donc à rechercher, désigné pour la Sénatorerie de Turin, dans les environs de cette ville. S'il s'en trouvait, dans les environs de cette ville, une qui fût tout-à-la fois convenable et disponible, des recherches infructueuses ayant été déjà faites à ce sujet, il serait nécessaire et juste que la Liste civile fasse les frais d'une acquisition et de restauration de monument est donc venu,

faites contre ce projet ; + mais si le titulaire, qui s'occupe ne les crois pas fondées, s'occupe-t-il s'occupe de les écarter

Le si le titulaire de la Sénatorerie acquérera trouvé un acquéreur sauf l'approbation du chancelier, à vendre pour le prix de l'estimation français s'écha de Rivoli, qui s'avise d'être complettement restauré aux frais de l'Empereur. Après il impossible à Comme de se procurer à Bayonne un objet de remplacement, de la Chancelier hésite consommer, une vente pour l'approbation qu'heureusement il s'est réservée, la vente d'un local parfaitement restauré aux frais de l'Empereur, en effet, pour la Comme de 557000 f. de l'estimation ? Un local convenable vice de propriété pour la Sénatorerie de Rouen, s'avise trouvé l'acquisition d'un local, convenable d'ailleurs il sera difficile, peut-être impossible de le remplacer pour le prix De la cession du château d'Eu, fait faite au Domaine extraordinaire de la Couronne.

La Sénatorerie de Trèves est plus heureuse. Elle a cédé après avoir En cédant pareillement à ce Domaine le château de Poppelsdorff, elle achetait, pour le même prix, une maison à Mayence. Mais aussi cette Sénatorerie la seule pour laquelle le Ministre des Finances ait été autorisé à faire avec le Trésor un tel arrangement. qui consiste à le remplacer dans la même position en lui payant l'objet qu'il cède comme lui-même prix Doit le compte payer l'objet qu'il acquiert, en ajoutant à ce prix les frais de restauration, s'il y a lieu.

Il ne peut s'empêcher d'en désirer une semblable pour cette mettre à la Sénatorerie de Turin. Privée, par la fait, d'une belle habitation, qui pourtant est toujours censée lui appartenir, elle ne l'aura pas cédée, ni disposée, tant que la Sénatorerie ne sera remplacée, cette attente ne sera point remplie. Sur cette affaire, le Ministre des Finances a prononcé. Il ne l'aura cédée pour cette forme. a ordonné le Sursis. Il l'acquisition Dès l'origine à ce remplacement, qui Sénatorerie ne pouvait ruiné la Sénatorerie, si elle fut restée sans Demande. Sur le rapport de Chancelier, la nécessaire préalable. Sursis ordonné par l'Empereur restauration, cette demande a paru trop considérable, il n'est pas impossible de trouver à Turin, ou dans les environs, un local qui, sous le rapport de la convenance, puisse être substitué avec avantage au château de Rivoli que son importance semble devoir soustraire à toute cession. D'ailleurs les moyens de quelque propriété particulière ; dont le prix serait trop à la liste civile, à laquelle appartient la Sénatorerie de Rivoli, à ces effets, on la Sénatorerie comme il est convenable que habitation en bon état, Porte que le ministre ne mettrait pas d'autre prix à la cession de la Terre de Rivoli, laquelle a été définitivement réunie à la liste civile en importance d'ailleurs pour une trop considérable pour cette habitation Sénatoriale, pourrait recevoir

Le

et le Chancelier propose d'appliquer à la Sénatorerie de Turin-le-Vieux — déjà mis en usage pour celles de Trèves et de Rouen, c'est, à dire d'acquérir provisoirement, et moyennant un prix déterminé, une maison, à Turin même ou dans les environs, de faire constater et estimer par Devis les dépenses de restauration qu'elle pourroit exiger, et de céder, moyennant la somme ainsi fixée par cette opération, la jouissance extraordinaire, sous telle autre condition qu'il plaira à Sa Majesté, le tout au Domaine de la Couronne. Le Conseil aperçoit tout ce qui reste à faire jusqu'à ce que la Sénatorerie soit régularisée, et la Sénatorerie pourra être mise en état cette année pour être exposés au conseil dans son habitation ordinaire.

Les dispositions à prendre pour la Sénatorerie titulaire de Limoges ayant engagé à effectuer la translation du chef-lieu de cette Sénatorerie, ont exigé de la part, tant du Ministre de l'intérieur que de celui des cultes, trouvées en opposition avec des décrets impériaux déjà exécutés; ensorte que, pour celle-ci, comme pour la plupart des autres, il faut encore attendre l'effet des demandes précédemment formées auprès du Ministre des finances; en attendant un tel état d'indécision ne peut que prolonger, sans nuire à la marche de l'administration, des résultats qu'elle a obtenus et qui doivent le Conseil pour prendre connoissance de l'organisation des Sénatoreries dépend — en partie — de la liquidation des dépenses qu'elles doivent supporter; et de ces dépenses la plus importante est toujours celle qu'occasionne la mise en état de l'établissement du chef-lieu. Les travaux de la chancellerie, plus actifs cette année que jamais, sont aussi plus féconds en résultats; mais ces résultats, il faut l'avouer, frapperoient davantage, s'ils étoient définitifs; et à cet égard il eut été, pour un quelques Sénatoreries, si quinze d'entre elles n'étoient pas encore sous habitation.

Il est donc au surplus le conseil de porter son attention sur une suite de tableaux qui, semblables pour la forme à ceux des années précédentes, offrent la cumulation des résultats obtenus en 1812. avec ceux qu'avoient amenés les huit années antérieures, et pour conséquent l'état actuel des choses chaque partie du Service, à l'époque du 31. xbre dernier.

Dans le tableau n°. 1., sont indiqués les renouvellemens de bancs, faits à l'amiable. En 1811., il y avoit eu quatorze de ces renouvellemens, et ils avoient augmenté de 3904f. 69c. un revenu total de 43724f. Quinze renouvellemens opérés en 1812. ont ajouté 3887,98. à un revenu de 33724, 02. La proportion est la même, à peu de chose près. Il est à croire que l'intéressant tableau n°. 2., indiquera ici le rapport des bonifications, depuis l'origine des Sénatoreries avec la masse des dépenses qu'elles ont eu à supporter. Mais il faudroit, pour le comprendre dans ce calcul, les bancs travaux dont les bancs faits par adjudication; et les titulaires, qui ne sont pas toujours exacts à les déposer. Ils se contenteront donc de rappeler ce qui a déjà été observé qu'en général le revenu des Sénatoreries s'améliore plus qu'il ne s'est réduit par les soins d'administration, la mise en état.

On a rapproché, autant qu'il étoit possible, dans le tableau n°. 3., les divers états propres à faire connoître la situation des différentes Sénatoreries vers le progrès des bancs, depuis le Sénatusconsulte du 27. février 1810. Sur trente-quatre Sénatoreries actuellement conférées, il y en a toujours quinze auxquelles sont attachés encore occupé le grand conseil. Dans l'organisation nouvelle des titulaires de Bruxelles, Mr. le Cte François

1129

39044, 69.
11.
42961,59

43724
3884
3904.
020

33724,02
3065
3890.
175

+ pour être exercé,

++ l'état de constitution définitive,

De Neufchâteau, est toujours indécis sur le choix d'une habitation, devenu plus difficile depuis que S. M. l'a circonscrit dans la ville d'Anvers et ses environs. Delà vient sans doute le retard apporté par ce Sénateur à la vente des biens destinés à lui procurer le capital présumé nécessaire dont le prix doit servir à l'acquisition du local qu'il aura choisi. Du reste, on ne voit pas que cette Sénatorerie ait à subir aucun changement nécessaire; car elle est dotée dans son arrondissement, et elle n'a point de bâtiments, ou du moins le titulaire n'en a jamais demandé de réparations.

Florence est dans une situation encore plus favorable. Son habitation, ses bâtiments exigent, à la vérité, des réparations, mais qui toutes pourront se faire sur la somme de 21875f. accordée pour l'habitation sans que fournissent les fonds du Sénat. Une partie de ces réparations est exécutée; l'autre s'exécute en présentement. + ainsi l'année prochaine le grand conseil pourra la Sénatorerie de Florence; # la trouvera sans doute en état de constitution définitive.

La Sénatorerie de Rome est à peu près dans la même position: et le conseil a déjà vu que l'organisation le chef-lieu peut en être restauré sur 21875f.; ses bâtiments, dotaux aussi, sont en bon état; et, tout porte à croire, comme on l'a dit plus haut, que sa constitution définitive n'exigera pas de mesures préparatoires.

La Sénatorerie de Turin n'en exige pas davantage; et elle servit dès longtemps en état de constitution définitive, si elle eut conservé son habitation, que le Sénat avoit fait restaurer.

On avoit espéré que celle de Trèves se constitueroit aussi, sans être obligée de sacrifier d'aliéner aucune partie de sa Dotation. Mais la maison d'habitation qu'elle vient d'acquérir exige quelques dépenses qui paroissent devoir excéder le capital restant qu'on a destiné. M. le titulaire s'occupe en ce moment de les faire connoître et estimer; et bientôt il pourra si bientôt à quoi s'en tenir à ces égards; et alors l'on prendra les mesures nécessaires ou s'empressera de prendre ou de proposer les mesures convenables.

Entre les résultats positifs que réunit dans d'abord ce tableau, les principaux sont, d'une part, ceux des ventes et ceux des acquisitions, et ensuite puis ceux des dispositions relatives à la mise en état des bâtiments, soit d'habitation, soit d'exploitation. On regrette de n'avoir pu ajouter aux recettes une acquisition importante qui vient d'être faite par ici en 1812. pour la Sénatorerie de Lyon, mais que l'observation des formalités hypothécaires ne permettra de ne le prononcer absolu de toutes hypothèques. Car la nécessité de employer en acquisition de nouvelles rentes sur l'Etat le dixième des arrérages de celle de 451of. acquise en 1811. du Chancelier s'est

+ ainsi le grand conseil aura bientôt à s'occuper, pour la première fois, de

tous fois espérer

Dans la consommation se trouve rejetée en 1813. par les nécessités des emplois circonstances particulières qui n'ont point retardé

l'acquisition du Sénat libre de toute contestation à prévenir. Dans les acquisitions que fait pour le Sénat, les 2 contestations mêmes dans le succès sera le moins probable, est toujours prévenue par le chancelier, ainsi que par le conseil particulier qui ne manque jamais d'y subordonner son approbation des contrats.

1811

abstenu de prolonger ces emplois, qui doit être fait pour les soins de M. le Directeur général de la caisse d'amortissement de la dette publique, en raison de l'exiguité de la somme (676f,50. pour dix-huit mois), il convient de laisser accumuler ces moins trois années d'arrérages, pour acquérir à ce moyen, une somme de quelque importance. M. le titulaire n'en sera pas moins tenu de verser cette somme dans la caisse d'amortissement, où elle produira l'intérêt ordinaire.

Le titulaire d'Ajaccio, après avoir fait de nouvelles recherches dans le Département, pour achever de reconnoître, sa dotation, entièrement aliénée, demande aussi qu'on l'autorise à convertir en inscriptions de dette consolidé le cinquième de ses rentes. Cet objet sera soumis particulièrement à la délibération du conseil.

Les résultats généraux des opérations relatives à la mise en état des bâtimens qui, ce qu'on disoit il y a un moment de l'activité des travaux de la chancellerie en 1812. et la fin de 1811., la somme des dépenses autorisées s'élevoit, pour les habitations, à . . 1051217, 34.
et pour les dotations, à . . 478187, 22.
1533404, 56.

Elle s'élève actuellement, pour les maisons d'habitation, à 1064678, 88.
et pour les dotations, à 556903, 17.
et pour le tout à . . 1621580, 05. . . 1621580, 05.
ce qui constitue, sur la masse totale, un accroissement de . . . . . 88175, 49.
applicable presque en entier aux bâtimens ruraux, ce le résultat conséquemment d'une foule d'opérations de détail.

Celui des dépenses acquittées est à la fois plus remarquable et plus intéressant, puisqu'il marque un progrès vers le but qu'on s'est proposé. En y appliquant le calcul ci-dessus, on trouve que le chancelier a soldé en 1812. pour 110086f. 29c. de réparations, concernant les bâtimens ruraux. Cet état, la plupart aussi, est en effet plus avancé que l'autre, parce que, pour ainsi dire, l'incertitude des changemens projetés, cette partie de l'administration elle-même, a dû nécessairement occuper beaucoup moins et sans lesquels le nombre des réparations à demander, sera porté à dix-neuf le nombre de chef-lieux de Sénatoreries, actuellement pourvues d'un chef-lieu complettement restauré.

Le tableau n°. 3. fait connoître, à cet égard, la situation des choses, en indiquant pour chaque titulaire n° les objets pour lesquels les réparations sont à faire, et qu'il est obligé d'entretenir.

Le tableau n°. 4. reproduit des résultats déjà portés au tableau n°. 2.; mais il les présente

A 51
225,5
676,5

8492f65, 84.
3263 85, 45.
1175651, 29.
1285737, 58.
110086, 29.

8897 93, 71.
3959 43, 87.
1285737, 58.
11756

+a Dû nécessairement l'occuper beaucoup moins, parce que

++même pour ce qui regarde les bâtimens ruraux,

30 ✱ -

+ elle est encore de plus d'un neuvième,

#53229, 09. sous ^

aujourd'hui en sous parachainement

Soit en tout, soit en partie, les

Le reste, en s'augmentant du produit des remboursements ultérieurs, sera plus que suffisant pour les

parce que mais

sous un autre jour, et son objet est de fixer l'attention sur la différence avantageuse qui se trouve entre la valeur estimative des biens vendus et le prix qu'on en a obtenu. La proportion générale est à peu près d'un septième ^ en Sus ^ en cette année particulièrement + quoique les objets vendus soient, pour la plupart, de cas qu'on ~~Vente~~ offrait, ~~etc~~ jusqu'alors ~~toutes~~ vainement ~~toutes~~ mis en vente. Il est bon au surplus de remarquer ici que beaucoup de ventes faites en 1812. n'ont cependant concouru à former le résultat offert au conseil, parce que les actes n'en sont ~~encore~~ parvenus à la chancellerie ~~temps~~, en qu'on n'a pas voulu s'en tenir à des données provisoires, ou incomplettes. Les objets restants à vendre étoient généralement les plus difficiles, le bien du service semble exiger que le ~~conseil de continue~~ ~~titulaire~~ veuille bien ~~maintenir~~ laisser chancelier puisse encore attendre, ~~mais~~ pour y procéder, un temps plus opportun, et pourvoir cependant, à l'exécution d'acquittement. Des réparations que ce délai ne manqueront pas d'aggraver. ^ la fonds d'entretien De 100000 f. mis à sa disposition pour ces effets, il n'y en a plus que ~~il~~ encore dans la caisse ~~de l'émar~~, ~~mais~~ la plus grande partie actuellement rentrée, ~~en~~ plusieurs Sénatoreries, ^ se sont ~~trouvées~~ trouvées en état de remboursé, ~~les~~ avances qui leur avaient été faites, ~~et la rentrée de ce remboursement suffisant~~ pour les besoins de l'année, si le conseil veut bien maintenir en 1813. un secours dont l'application a déjà produit d'heureux effets.

D'autre secours, plus utile encore aux Sénatoreries, c'est l'abandon que le conseil a bien voulu leur faire jusqu'ici du prix des bois que le Sénat s'étoit réservés. Cette ressource s'est accrue en 1812. d'une somme de 101293 f. 41 c. ~~on espère que les mêmes~~ ~~causes~~ ~~aura~~ toujours pour les besoins des Sénatoreries, ^ ~~recevra~~ sur l'approbation du conseil particulier. Le tableau n°. 5. est spécialement destiné à faire connoître l'origine de ces produits; en l'on peut y remarquer que la Sénatorerie de Rome y figure à elle seule pour 9000 f.

Le tableau n°. 6. indique les dépôts faits, pour 1812, à la banque de France, ~~les titulaires de~~ Sénatoreries, en exécution de l'article 52. du Sénatusconsulte du 30. 9bre 1803., par les titulaires de Sénatoreries.

Enfin le Chancelier a l'honneur de soumettre à l'approbation du conseil ~~Sa~~ ~~Sire~~ délibérations du conseil particulier tendantes à faire autoriser, pour les Sénatoreries de Bourges, de Limoges, de Montpellier, de Nismes et de Toulouse, la vente de divers ~~de divers~~ ou l'échange de divers biens dont la conservation n'étoit résolue que provisoirement, les états de biens à conserver n'ayant jamais été arrêtés par le grand conseil. ~~dont~~ la prévoyance ~~la vente~~ de plus en plus justifiée. Car, sans entrer ici dans des détails ~~plus~~ ~~exacts~~ qui ne ~~pas~~ dispenseront pas de recourir aux délibérations

+ que le Ministre propose d'appliquer

+ de Lyon

qui l'a déterminé à s'en abstenir est ainsi

1111 3

+ Chancelier ne terminera pas cette partie du compte qu'il a l'honneur de rendre au conseil, sans observer que les retards apportés à la constitution définitive de la plupart des Sénatoreries dépend de trois ou quatre causes différentes. Le défaut d'habitation fixe; mais qu'ils peuvent s'imputer quelquefois aux titulaires, eux-mêmes. Dans la société où les agents titulaires sont obligés de se tenir toujours à la campagne, ils ne répondent pas toujours à la confiance dont ils sont honorés. La correspondance de la chancellerie est active en souterme, le Chancelier n'épargne à ses collègues ni instructions ni communications, il leur doit la justice de dire qu'eux-mêmes n'épargnent ni soins, ni efforts pour le seconder; mais leurs efforts, toujours en proportion avec leurs efforts, restent bien multipliés, constant, bien inférieurs; mais ils n'obtiennent pas toujours les mêmes succès, et l'indécision de la plus petite affaire suffit, pour éloigner un terme qui ne doit pas être fixé légèrement, puisque la constitution fondrie ne peut être changée que par un grand conseil, une fois déclarée définitive, ne peut être changée que par un Sénatus consulte. Cet inconvénient, pour ainsi dire attaché à la nature des choses, diminuera sans doute à mesure que les dotations seront plus anciennes, à mesure que les titulaires parviendront à concentrer leurs dotations dans l'arrondissement sénatorial, car alors ils auront moins d'urgents, et ceux qu'ils soumettront à leur sagacité présenteront plus d'intérêt, seront plus exacts, plus soignés, plus complets, mais cette concentration est difficile à obtenir. Les aliénations, d'une part, les acquisitions de l'autre ne se font pas toujours avec mesure, et souvent dans l'une et l'autre hypothèse on précipite. Les acquisitions sont des occasions qui ne se présentent pas toujours avec maturité; l'occasion en est rare, et pour le Sénat, comme pour les particuliers, l'intérêt est plus actif, dépend moins des formes et se contente de sûretés moins absolues. Aussi les ventes et le remploi de leur prix font-ils un progrès que ne fait pas encore celui des placements; et il faut même que [illegible] Les capitaux s'accumulent ainsi dans la caisse

même, on pourra dire que des objets dont il s'agit d'autoriser l'aliénation, il n'en est pas un seul dont l'expérience n'ait fait voir un plutôt à changer ou moins que profitable, si l'on n'était à la conserver (persister à vendre) tenu à le conserver. (s'il faut suivante)

Le Chancelier ne terminera pas cette partie du compte qu'il a l'honneur de soumettre aujourd'hui présenter au conseil, sans lui soumettre aussi quelques vues générales sur l'administration des Sénatoreries.

Après avoir, dans cette première partie de son administration, dans autant qu'il était possible, développé aux yeux du conseil la partie morale de son administration le chancelier passe à la partie matérielle, c'est-à-dire à l'emploi des crédits. Ici une autre forme est nécessaire; et c'est par un tableau général, mais divisé en subdivisé d'après la nature des objets, que va être éclairée l'opinion du conseil.

2e. partie.

Comptabilité.

d'amortissement où ils ne prévoient que trois pour cent, l'intérêt d'un capital à dix pour cent. Tels sont les obstacles qu'éprouve la constitution définitive des Sénatoreries. Le Chancelier en devoit compte au conseil ; il ajoutera que tous ses efforts pour les vaincre

Paroles employées

* Maucler termine par cette partie du compte qu'a rendu au Conseil sans observations les travaux qui les Sénateurs de juger la constitution définitive des Sénatoreries. Ces travaux donnent à plusieurs causes dans la vente ainsi qu'on a observé, la difficulté qu'éprouve la constitution ordonnée par S. M. des chefs lieux d'un grand nombre de Sénatoreries. La seconde, qui n'est pas moins considérable, est la difficulté de les composer avec avantage des dotations Sénatoriales ou des concessions, ainsi que l'empereur le veut, dans les départemens de l'ancienne Belgique. Il faut attendre que beaucoup de ces dotations soient acquittées, et l'on sait que la plupart ne peuvent le faire avant un certain nombre d'années. Les dotations acquittées [illegible] ne peuvent être remplacées avec avantage que dans les départemens de l'intérieur. Enfin la 3e et dernière cause

de cette [illegible] aux détails, [illegible] les obstacles, que
leur opposent aux titulaires des sénatoreries, [illegible] que
Chancelier leur donne, les agens multipliés [illegible]
leur obligés de recourir pour les différents opérations.
Ces sous les obstacles [illegible] que présente la comptabilité
des sénatoreries. Le Chancelier [illegible] les exposans
au Conseil, il ajoutera quelques [illegible] efforts
Serons employés pour les Maires.

V.

[illegible]

1446

1812 Administration No. 4.

14407

État comparatif du montant des ventes faites dans différentes senatoreries, au 31. Décembre 1812, avec la valeur présumée des biens vendus.

1748

1449

État comparatif du montant des ventes faites dans différentes sénatoreries, au 31. Décembre 1812, avec la valeur présumée des biens vendus.

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Titulaires.	Valeur estimative des biens.	Montant des adjudications.	Bénéfice.	Observations.
Agen.	M. le Cte. de Lamartilliere.	96,001. "	103,426f. "	7,425. "	
Ajaccio.	M. le Cte. de Casabianca.	400,327. "	435,571. "	35,244. "	
Amiens	M. le Cte. de Beauharnois.	44,000. "	80.000. "	36,000. "	
Angers.	M. le Cte. Lemercier.	22,140. "	24,500. "	2,360. "	
Besançon	M. le Cte. D'aboville.	65,750. "	70,180. "	4,430. "	
Bordeaux. . . .	M. le Mal. Cte. Perignon	262,295. "	306,483. 35.	44,188. 35.	
Bourges.	M. le Cte. de Semonville	191,590. "	219,280. "	27,690. "	
Caen.	M. le Cte. Roederer.	20,061. 60.	21,500. "	1,438. 40.	
Colmar.	M. le Duc de Dalmy.	104,065. "	117,565. "	13,500. "	
Douai	M. le Cte. Jacqueminot.	40,040. "	52,535. "	12,495. "	
Gênes . . .	M. le Cte. de St. Vallier.	59,000. "	60,000. "	1,000. "	
Liege	M. le Cte. De Pelusse	69,000. "	84,325. "	15,325. "	
Limoges	M. le Cte. De Beurnonville	104,218. 20.	123,394. 20.	19 176. "	
Lyon.	M. le Cte. de Fresnelles.	308,087. "	354,600. "	46,513. "	
Metz	M. le Cte. Basset.	19,231. "	21 336. "	2,105. "	
Montpellier. . .	M. le Cte. Berthollet.	60,318 "	72,880. 50.	12,562, 50.	
Nancy. . . .	M. le Cte. Vimar.	57,538. 91.	64,741. 66.	7,202 75.	
Nismes. . . .	M. le Cte. Dubois du Bais.	36,356. "	36,967. "	611. "	
Orleans.	M. le Cte. Roger Ducos.	73,360. "	85,040. "	11,680. "	
Pau	M. le Cte. de St. Susanne.	42,500. "	48,635. "	6,135. "	
Rouen.	M. le Cte. Rampon.	1,900. "	1,925. "	25. "	
Toulouse	M. le Cte. Démeunier?	36,200. "	45,160. "	8,960. "	
		2,113,978 71	2,430,044f. 71.	316,066f. 00.	

Présenté par le Chancelier du Sénat.
A Paris, le 14. février 1813. . . .

1150

1812.

Administration Nr. 5.

1451

État des ventes de bois faites au profit du Sénat en vertu des articles 39 & 40. du Sénatus-consulte du 8 frimaire an 12. (30 Novembre 1803).

14/2

État des ventes de bois faites au p
Sénatus-consulte du 8 frimaire an 12

Noms des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Désignation des Forêts ou Domaines sur lesquels les ventes ont eu lieu.	
Lyon	M. le Comte de Fresnelles	Forêt de Sandrans	36.
Metz	M. le Comte Chasset	Bois dit Louffvald	1. h 1. hec pour
Rouen . . .	M. le Comt Rampon	Ferme de Gresenville	79.
		Ferme du Grand Gpaville	116.

Présenté p
à Paris,

s au profit Du Sénat en vertu Des articles 39 & 40. Du
2 (30. Novembre 1803).

Nature Des objets vendus.	Montant Des ~~Ventes~~ adjudications.	Observations.
36. Chênes	685. 71	
~~1 hect. 32 ares~~ Baliveaux sur un cantonde 1. hect. 32 ares. à 140. l'hect. et le dixième pour frene ensemble	665 40	
79. arbres	122 20	
1162 arbres	9,000 "	
Total	10,473 31.	

é par le Chancelier du Sénat.

Paris, le 19 Janvier 1813.

1812. Administration No. 6.

1463

1458

cc, pour
ies, en
n 12.

~~Amiens~~	~~1807 f 65 c (1808)~~	1126	~~Bois de Crecy les Granges (Vente ord.re~~ debatissage ~~faite~~ ~~Vente du 12 Nivose an 12 d'arbres tombés sur pied~~
Amiens	1567f 25c (1810)		Bois de Crecy-les-Granges (ordinaire de 1808 Vente de bat 180
Angers	1471f 40 (1810)		Métairie de la haute Touche-Moreau (Vente d'arbres tombés du 5 Frimaire an
	1471		Domaine de la Gruaffiniere (Vente extraord.re du 11. Xbre 1809.
	25		
	4413 65		
Caen	422 25		formes de Livet, Lallemure & la Pritière (Vente extraord.
	428 75		
	431 25	(1810)	
	1282 25		
Grenoble	267,30/14		Bois de Brémol (Vente extraord
	1069 20		Bois de St. Bugon (Vente extraord.re
	267 30 00		
	3742,20		
Lyon			Futaye de Sandran, sur la Grande Bévière
Orleans	91f 60c (1809)		Métairie des Poulailleries (Vente du 19. 7bre 1808. de
			Idem de Loizelliere (id du 17 Xbre 1810)
(A) on n'a pas encore reçu le p. V. d'adon de cette Vente elle en portée ici d'après les renseignemens donnés par M. le Ct. Roger Dluxe (Voyez sa lettre du 28 janvier 1811)			Métairies de la Chalonie, de la Belle Maison et des Loges (Vente du (30
Paris II	209		Domaine situé à Mitry, Seine et Marne (Vente extra. de Vente 18
	209		
	209		
	627		
Rouen	1060-20		Bois de Grammont (Vente du 17 Août 1809 du quart en reser
	1060 20		
	1060 20 (1810)		
	1137 18		
Metz	13257 78 (ou 13-)		Bois du Château (Vente de Bâtiveaux an an 12
Liege			Château de Seraing, Vente de 1kk Orangers et aut

Grenoble	1809 - 26 Août.	* nº 1.er	Forêt de St. Bugon	2 hect. 64. ar. 20. c. Vendus 160
		nº 2		2 hect. 1. are 26
		nº 3.		60 Sapins 7
		4		4 hect. 315
		5		4. hect. 275
		6		3. hect. 29
		7		4. hect. 8 ares 17
		x allevard. 9		13 hect. pris 35 04 2
				~~14. hect.~~ 24
				213 pièces bois Sapins

1457

de balivaux.				
faite en 1808.)	II	125		même observation que ci-dessus
~~faite à Pontcharra B^au de Rossillon~~		~~57~~	~~---~~	~~"~~
de balivaux				
de 1808, 1809 et 1810)	X	620	"	L'adjudicataire est tenu de payer le décime pour franc du prix principal de son adjud^on sauf la déduction des frais de martelage auxquels ce décime est affecté.
de Graine an 12 d^e				
arbres tombés par l'orage)		15.	"	
ord^re de 235. arbres)	△	5940	"	(N^a Dans les Vent. extraord^res le décime pour franc appartient à l'adjudicataire qui le charge des frais de martelage et autres dépenses intermédiaires)
1809.				Le 15 8^bre 1810. on a transmis à M. le C^te Chaptal un décret Impérial qui ordonne la vente de 525. arbres existans dans le domaine de la Grassinière ainsi que la métairie de la Haute-Touche-Moreau à Pollen en 1812
te extraord^re de 382 arbres)		1820.	"	
nte extraord^re - - - -)				Attendre que l'on ait connoissance du résultat des différents Vents pour demander qu'il soit passé au crédit du Chantier
extraord^re de 14 hect. de bois)		3,742	20.	
e				On ne connoit pas encore le résultat de la vente.
re 1808. de 6 ormes nettoyens)		100	"	Les 6 ormes ont été vendus 200. plus le décime pour franc. ~~La moitié~~ La moitié du tout a été versée au Sénat.
~~(2000. f) (1180. f) (1200 f)~~ . .		1500	"	(Il y a encore plusieurs ventes d'arbres à relever l'année prochaine)
es Vente du (3000 f) (1180) (1200))		5,380	(A) "	
extra. ~~Faite~~ 1809 171. ormes le 27. X^bre		880	"	
part en réserve) . . —		17,297	98.	
cul an 12 B —		142	10	Les balivaux vendus avec la coupe de l'an 12 sont évalués à indivisime, la vente l'ont élevé à 1421 f. Le Sénat y a versé 1/10 f. 142 f - 10 c.
ers et autres arbres —		3,784.	"	
Vendus 160 f l'hect.		422	72	adjud^re Claude f^ois Suget Dem^ne à Arvillars, mont Blanc.
265. id.		532	65	id. Claude Rey, Chambery
7 f 75 la pièce		465	.	Fouquet Satiolle Chapelle du Bard
315. . l'hect.		1260		Claude Rey Chambery
275 l'hect.		1,100		Claude f^ois Suget Arvillars, Montblanc
295 id		885.	"	Idem Idem
175. id.		714.	"	Claude Rey Chambery
01 26 52 c l'hect.		455	52.	35 f 33 c + Fouquet Satiolle J.B. Maréchal Chapelle du Bard + Arvillars . . . .
210 f l'hect.				f. f^ois Suget

1789

1459

1760

1er Janvier 1812.

Ventes de Bo

comprises dans les Etats de

Noms des Sénatoreries	Noms des Sénateurs Titulaires	Désignation des Forêts et Domaines sur lesquels les ventes ont eu lieu.	Natu
Amiens. . .	M. le Comte de Beauharnais. . .	Bois de Crecy-les-Granges . . . Id.	Bali Id .
Angers. . . .	M. le Cte Lemercier. . .	Métairie de la Haute-Touche Moreau Domaine de la Graffiniere . . . . . Idem . . . . . . Métairie de la Haute-Touche Moreau	arbres 235. arb 265. chêne 124. chêne
Caen	M. le Comte Roederer. .	Fermes de Sivet, La Masure & la Vriliere. .	382 arb
Grenoble	M. le Comte Abrial	~~14. hectares de bois taillis à . . . 267f. 30c. l'hect.~~ ~~2. hect. 64. ar. 20c. de bois sciffe à 160. " Idem~~ ~~2 hect. 1. ar. id. à 265. " id.~~ ~~60. Sapins à . . . . . 7. 75. l'un~~ ~~4. hect. de bois taillis à . . . 315. " l'hect.~~ Ozet de Bugon. . . . . . ~~4. hect. bois essence sciffe et sapin. à 275. " id.~~ ~~3. hect. bois taillis idem. à. 295 " id.~~ ~~4. hect. 8. ares . . Idem à 175. " id.~~ ~~13. hect. bois taillis en coupage à 35 54. id.~~	14. hectares de 2. hect. 64 ar 2. hect. 1. ar. 60. Sapins 4. hect. de 4. hect. bois 3. hect. 4. hect. 8. 13. hect. bois ta
Metz. .	* M. le Comte Chasset	Bois Du Château	Baliveau
Orléans. . . .	M. le Cte Roger Ducos.	Métairie des Soulaillères. . . . . . Métairie de Loizelliere. . . . . . Métairies de la Chaloire, de la Bellemaison et des Loges Domaine dit les Granges et les Chezeaux. . . .	Six ormes 24 chênes, 4 or 561. pieds 109 chênes
Paris	M. le Cte de Lacepede	Domaine situé à Nitry. . .	171. Orme
Rouen.	M. le Comte Ramon	Bois de Grammont.	Quare
(Suite) Grenoble	*	Forêt De Prémol.	3. hectare 200 Sapin 300 Sapin 30. hêtres 100. Sap 100 ch 100. Sap

Bois communs à la Chanellerie du Sénat au 1er. Janvier 1812. et de ces ventes faite en 1811. et au ~~Janvier~~ 1812. (Jours mauvais)

Nature des Objets Vendus	Montant des Ventes	Montant des Recouvremens faits au 1er. Janvier 1812.	
Baliveaux	125	124 45	f
Id.	620	596 25.	f
Arbres ~~abattus~~ tombés par le vent	15. "	15 .	f
5. arbres Morts ou dépérissants	5,940 "	5,824 90	f
chênes, 73 Lards et 6 ormeaux	6,700	5,025 "	
chênes et 27 ormeaux	2229 60	1,672 20	
arbres épars	1820 "	1,711 50	f
Stères de bois taillis à 267f. 30c. l'hectre	3,742. 20.		
St. 64 ar. 20. cent. de bois taillis à 160. " liq.	422. 72.		
St. 1. ar. liq. à 265 " liq.	532 65.		
Sapins à 7. 75. la pièce	465. "		
Stères de bois taillis à 315. " l'hectare	1,260. "	5306 89.	
St. bois essence taillis et Sapins à 275. " liq.	1,100 "		
St. Id. à 295. " liq.	885. "		
St. 8. ares Id. à 175. " liq.	714. "		
St. bois taillis en recepage 35 04. liq.	455. 52.		
Baliveaux	142. 10.	142. 10.	
Ormes mitoyens	100. "	91. 60.	
Futaies, 4 ormeaux et une futaie contenant 1. hectare	1,500. "	1,195	
Pieds d'arbres épars, entiers et ~~1130~~ 3000f. 1130 1200	5,380. "	3935 .	
chênes	1,220 "	1,220 "	
Orme	880. "	886. "	
Quart en réserve	17,297 98.	17,297 98.	
Hectares de Taillis			
Sapins et 100 hêtres			
Sapins			
hêtres	9,960. "		
St. Sapins			
St. chênes			
St. Sapins			
	63,506. 77	45,043 87	

A

1162

1812 Administration N°. 6.

1462

État des Dépôts faits à la Banque de France, pour l'année 1812, par MM. les Sénateurs Titulaires de Sénatoreries, en exécution de l'article 54. du Sénatus-consulte du 8 Frimaire an 12.

(30. Novembre 1803)

1764

1465

Etat des Dépôts faits à la Banque de France

pour l'année 1812, par MM. les Sénateurs Titulaires de Sénatoreries,
en exécution de l'article 54 du Sénatus-consulte du 8 Frimaire an 12 (30. 9bre 1803).

Dates des Dépôts	Noms de MM. les Sénateurs.	Sénatoreries dont ils sont Titulaires.	Montant des Dépôts.	Observations.
			f	
Le 31. Janvier 1812.	M. le Comte de Lamartillière	Agen	1,000. „	
Le 18. Février	M. le Comte D'Aboville	Besançon	1,000. „	
Le 27 Juin	M. le Comte Roger-Ducos	Orléans	1,000. „	
Le 5 Août	M. le Comte de Casabianca	Ajaccio	1,000. „	
Le 19. Novembre	M. le Comte Gaznier	Evreux.	1,000. „	
Le 2. Décembre	M. le Comte Vimar	Nancy.	1,000. „	
Le 2. id.	M. le Comte de Pelusse	Liege	1,000. „	
Le 2. id	M. le Comte Lemercier	Angers	1,000. „	
Le 2. id	M. le Comte Berthollet	Montpellier	1,000. „	
Le 3. id	M. le Comte Cornudet	Rennes.	1,000. „	
Le 7 id	S. Ex. M. le Maréch.al Perignon	Bordeaux.	1,000. „	
Le 7. id.	M. le Comte Basset	Metz	1,000. „	
Le 7. id	M. le Comte Jacqueminot	Douai	1,000. „	
Le 8. id.	M. le Comte Dubois-Du-Bais	Nismes	1,000. „	
Le 11. id.	M. le Cte. François de Neufchâteau	Bruxelles	1,000. „	
Le 15. id.	M. le Comte Abrial	Grenoble	1,000. „	
Le 16. id	M. le Comte de Semonville	Bourges	1,000. „	
Le 16. id.	M. le Comte de Beurnonville	Limoges	1,000. „	
Le 16. id.	M. le Comte de St. Vallier	Gênes	1,000. „	
Le 18. id.	S. Ex. M. le Duc de Valmy	Colmar	1,000. „	
Le 22. id.	M. le Comte Ramon	Rouen	1,000. „	
Le 24. id	M. le Comte de Vaubois	Poitiers	1,000. „	
Le 26. id.	M. le Comte Demeunier	Toulouse	1,000. „	
Le 26. id.	M. le Comte Garnier Coulon	Riom	1,000. „	
Le 28. id.	S. Ex. M. le Comte Roederer	Caen	1,000. „	
Le 29 id.	M. le Comte de Fresnelles	Lyon	1,000. „	
Le 31. id.	M. le Comte de Ste. Susanne	Pau	1,000. „	
Le 2 Janvier 1813	M. le Comte Ferino	Florence	1,000. „	
Le 6 id.	S. Ex. M. le Duc d'Otrante	Aix	1,000. „	
Le 30 id	S. Ex. M. le Comte de Lacepede	Paris,	1,000. „	
Le 8 Février	M. le Comte de L'Espinasse	Dijon	1,000. „	
Le 30. id.	M. le Comte D'Barville	Turin	1,000. „	32,000

Présenté par le Chancelier du Sénat
à Paris, le 19 février 1813.

1966

1812

Administration N°. 2.

1167

État de la situation actuelle des Trente-six Sénatoreries sous le rapport des ventes, échanges et acquisitions, et sous celui de la mise en état des habitations sénatoriales & des bâtimens ruraux.

Situation
Des sénatoreries
au 1er Janvier 1813.

1108

Etat de la situation actuelle Des trente-six se
sous celui de la mise en état Des habitations sénatoriales e

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Date des arrêtés D'organisation. Arrêtés		Ventes		Echange.
		Du Conseil particulier.	Du Grand Cons.il d'admon.	Capital au Denier 20. des Ventes autorisées	Montant Des Ventes faites.	
Agen	M. le Comte De Lamartilliere.	28. Juin 1806.	9 Août 1806.	375,910. f „	103,426. „	
Aix	M. le Duc D'Otrante.	21. Février 1806	8. Mars 1806.	38,200. „	„ „	
Ajaccio	M. le Comte De Casabianca	6. Fevrier 1808.	25. Février 1808.	492,000. 40.	435,571.	
Amiens	M. le Comte De Beaubarnois.	27. 7bre 1805 1er 8bre 1808.	18. 8bre 1805. 14. 8bre 1808.	44,000. „	80,000.	De 18. articles de bien Dans le Département du revenu de 1[illegible]f. Comte Des Comtés – dont 9 n'est qu'a trois lieues de et qui produit – 3450f. p
Angers	M. le Comte Lemercier.	17. Juillet 1806 29. 9bre 1811.	9. Août 1806. 14. xbre 1811.	25,520. „	24,500. „	De 110. arpents de bois contre une terre de Dep Dans le Parc de Verrye de bois appartenant au
Besançon	M. le Comte D'aboville.	9. Février 1810.	11. Février 1810.	159,646. „	70,180.	
Bordeaux	M. le Maréchal Perignon.	9. Janvier 1806	8 Mars 1806	343,380. „	306,483 35.	Des biens situés de la Roër, contre d'autres si Sénateur Cholet Département produisant le
Bourges.	M. le Comte De Semonville.	5. xbre 1805. 13. Février 1808. 23. Février 1811. 14. Octobre 1812.	8 Mars 1806. 25. Février 1808. 17. Mars 1811.	249,124. „	219,280	
				1,728,080 40	1,239,440 35	

…ix sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Echanges & Acquisitions &
…iales et des bâtiments ruraux.

…Echanges.	Acquisitions.	Mise en état — Des habitations sénatoriales — Dépenses autorisées	Mise en état — Des habitations sénatoriales — Paiements faits	Mise en état — Des bâtimens ruraux — Dépenses autorisées	Mise en état — Des bâtimens ruraux — Paiements faits	Observations.
		17,456. 73.	17,456. 73.	"	"	"
				22,503. 64.	12,435. 33.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être établie à Toulon ou à Marseille.
	1°. De 9 parties de biens fonds moyennant 28745f. produisant ci . . . . . 14,112. 35 2°. De 4. hect. 64 ares 3. pres pour 7700f. produisant 385. " 3°. De 2. hect. 428 cent. de terres et prés pour 1050f. produisant ci . . . . . 55. "	36,886. 46.	37,621. 03.	6,233. 23	6,689 30.	"
…articles …Départem… …de 318f. …nutes …a trois lieues …oduit 3450f. par année.	De biens situés …me de l'Oise, …f. contre la ferme …sous Muret, qui …lues de Soissons	De deux domaines limitrophes produisant 3000f. — 3000f. d'autre moyennant 8,000f. produisant — 400.	29,156. 66	29,156 66.	12,508. 64.	10,930. "
…0. ares …une forêt …Parc de Vervy et une lisière …ppartenant aux Princes.	De bois taillis …de passage …	36,916	28,647. 01.	26,211. 50	28,789. 06	"
		7,521. 39	7,521. 39	24,977 08	15,221. 90.	"
…iens situés …Roër, …autres …Cholet …tement …ans le	Dans le Département produisant 7,557f. appartenant à M. le situés dans le de la Gironde … nième revenu.	580 09	580. 09	" "	" "	"
	1°. D'un Domaine moyennant 40,000f. produisant 2000f. " 2°. Du domaine de la Reserve de Chassenueil pour le prix de 16044f. 3°. Du château de Chassenueil pour 7,956f. 4°. De trois Etangs pour 1800f. produisant 100f.	60,142 83	51,745. 83.	29,208. 72	28,794. 40	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de Châteauroux à Bourges.
		188,660f. 16.	172,728. 74.	121,642f. 81.	102,859f. 99.	

1469

Situation
des sénatoreries
au 1er Janvier 1813.

1165

1170

Etat de la situation actuelle des trente-six sé
sous celui de la mise en état des habitations sénatoriales et

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Date des arrêtés d'organisation. Arrêtés du Conseil particulier	Arrêtés du Grand Conseil d'admon.	Ventes Capital au dernier 20e des Ventes autorisées	Ventes Montant des Ventes faites.	Echange.
				1,728,080. f 40	1,239,440. f 35.	
Bruxelles.	M. le Comte François de Neufchâteau			" "	" "	
Caen.	M. le Comte Roederer.	28. Juin 1806	9 Août 1806.	40,251. 60.	21,500. "	1° D'un mur et de terrain pour ce mur, contre une po terrain contenant 25 mètre 2° D'une portion de pré contre une autre portion de pré d
Colmar	M. le Maréchal Duc de Valmy.	28. Juin 1806. 12 Février 1808.	9 Août 1806 25. Février 1808.	128,000. "	117,565. "	1° Des biens situés dans de Schillersdorff du revenu contre d'autres biens situés de Buttondorff le revenu 2° De la maison dite la contre quatre portions de terr en contre échange par la de Molsheim.
Dijon.	M. le Comte De l'Espinasse.	14 Février 1812	16 Février 1812.	51,531. "	" "	
Douai	M. le Comte Jacqueminot.	21. Février 1806 26. Juillet 1806	8 Mars 1806 9. Août 1806	56,744. 80.	52,535. "	
Florence.	M. le Comte Ferino.			"	" "	
Gênes	M. le Comte De St. Vallier.	13 Avril 1810. 23. Février 1811.	27. Avril 1810. 17. Mars 1811.	84,949. "	60,000. "	
Grenoble.	M. le Comte Abrial.	13. Août 1808.	14. 8bre 1808.	106,035. 80.	" "	
				f 2,195,590. 60.	f c 1,491,040. 35.	

1147

…sia sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Echanges & Acquisitions &
…ciales et des bâtiments ruraux.

…changes.	Acquisitions.	Mise en état — Des habitations sénatoriales — Dépenses autorisées	Mise en état — Des habitations sénatoriales — Paiements faits	Mise en état — Des bâtimens ruraux. — Dépenses autorisées	Mise en état — Des bâtimens ruraux. — Paiements faits.	Observations.
		188,660. f 16.	172,728. f 74.	121,642. f 81.	102,859. f 99. c	
		1,286. „	1,286. „	„ „	„ „	L'habitation de cette Sénatorerie doit être établie à Anvers ou dans les environs.
…ur et de terrain occupé …ur, consistant une portion des …contenant 55 mètres quarrés. …portion de pré de 12 ares …autre portion de pré de cinquante grandeur		53,143. 12	52,962 43.	21,064. 81.	6,680. 04.	
…iens situés dans la Commune …d'office du revenu de 743 f. 36. …es biens situés dans la Commune …uel office revenu de 1370 f. 69 c. …a maison dite le Pensionnat …tre portion de terrains donnés …échange dans la Commune …sheim.		159,388. 34.	108,076 32.			
		12,500. 39.	12,500. 39.	5,331. 01.	407 50.	
		71,838 96	71,838 96	8,518. 94.	8,518. 94.	Cette Sénatorerie est définitivement constituée.
		2,634. 24.	2,634 24.	„ „	„ „	
		„ „	„ „	9,605. 28.	2,702 98.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être établie à Gênes.
		34,217 „	2,229 „	30,981. 05.	17,000. „	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée à Grenoble son chef lieu.
		523,668. f 21.	424,256. f 08	197,143. f 90.		

Situation
des sénatoreries
au 1er. Janvier 1813.

1108

Etat de la situation actuelle Des trente-six se
sous celui de la mise en état Des habitations sénatoriales et

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Date des arrêtés D'organisation. Arrêtés du Conseil particulier	Arrêtés du Grand Conseil d'Administ.	Ventes Capital au Denier 20. des Ventes autorisées	Ventes Montant Des Ventes faites.	Echanges
				2,195,590. f 60	1,491,040. f 35	
Arnheim.				" "	" "	
Bamberg.				" "	" "	
Bruxelles.				" "	" "	
Dijon.				" "	" "	
Gênes.				" "	" "	
Grenoble.				" "	" "	
La Haye.				" "	" "	
Liege.	M. le Comte De Pelusse.	6. Février 1808. / 28. Mai 1810.	25. Février 1808. / 14. 7bre 1810.	298,956. 20	84,325.	
Limoges	M. le Comte De Beurnonville	3. Mai 1806. / 6. Février 1808. / 28. Juillet 1812.	9. Août 1806. / 25. Février 1808.	155,692 20.	123,944. 20.	
Lyon.	M. le Comte De Fresnelles.	6. Février 1808.	25. Février 1808	356,381. 60	354,600. "	
Metz.	M. le Comte Chasset.	4. Juin 1806. / 24. Janvier 1807	9. Août 1806. / 18 Mars 1807	17,125. "	21,336. "	1°. D'une portion de terre labour D'un chemin à tr propriétés de S. Pôle 2°. D'une enclave de terre trois prés dont mesure par les Dlles Devicq
Montpellier	M. le Comte Berthollet.	15. Avril 1806. / 14 Juin 1806.	9 Août 1806	244,730. "	72,880. 50.	D'une partie des bie de la Batie Cuir cuntre Des biens de la Comne Motte Boucau.
Nancy,	M. le Comte Vimar.	31. Mai 1806.	9 Août 1806.	344,500. "	64,741. 66.	De 6 a. petite Dom revenu de 4,934 f. contre dite de Cinqueville Du c 1,630 f.
				3,612,975. f c 60.	2,212,317. f 71.	

sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Echanges & Acquisitions &
iales et des bâtiments ruraux.

échanges.	Acquisitions.	Mise en état — Des habitations sénatoriales — Dépenses autorisées	Mise en état — Des habitations sénatoriales — Paiements faits	Mise en état — Des bâtimens ruraux. — Dépenses autorisées	Mise en état — Des bâtimens ruraux. — Paiements faits.	Observations.
		529,668f 21c	424,256f 08.	197,149f 90.	138,169f 45.	
		„ „	„ „	„ „	„ „	
		„ „	„ „	„ „	„ „	l'habitation de cette Sénatorerie doit être établie à Amsterdam.
		22,558 „	22,558. „	60,549. 80.	18,632 58	l'habitation de cette Sénatorerie fixée dans le château de Seraing, sera transférée dans celui de Flénale aussitôt que le changement pourra avoir lieu
	De la maison Duelos moyennant 45,000f. Cette maison est destinée à l'habitation des titulaires de la Sénatorerie.	12,000 „	11,805. 37	13,739. „	13,213. 57	l'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de Guret à Limoges.
	De 4,510f. de cinq prairies consolidées moyennant 90,918f. 81c. De divers portions de terrain pour former le jardin de la maison Sénatoriale pour le prix de 14,450f.	52,590. „	38,818. „	15,825 52	11,249. 97	l'habitation de cette Sénatorerie établie à Belley doit être fixée à Lyon ou aux environs.
portion de Terrain contre un chemin à travers les de M. Poinsignon. contre terre et près contre Domaines contre échanges Delle Desvienne.		12,247 59	12,247 59	28,470 „	28,223. 96.	Cette Sénatorerie est définitivement constituée quand aux biens qui en composent le revenu ce sauf à statuer sur le chef lieu d'habitation.
portion des biens de la ferme contre une portion de la ferme de la Bruneau.		38,661. 27	37,944 12	11,972 31	12,726 75.	
petites Domaines du de 4,339f. contre la ferme nouvelle du revenu de f.		63,982 72.	56,967 04	26,270. „	23,676. „	
		785,707f 79.	634,596f 25.	353,970f 53.	245,892f 28c	

Situation
des sénatoreries
au 1er Janvier 1813.

1109

Etat de la situation actuelle des trente-six sen
sous celui de la mise en état des habitations sénatoriales et

Désignation des sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Date des arrêtés d'organisation.		Ventes		Echanges.
		Arrêtés du Conseil particulier	Arrêtés du Grand Conseil d'Adm.on	Capital au dernier 20.e des Ventes autorisées	Montant des Ventes faites.	
				f c 3612975. 60.	f c 2212317. 71.	
Nismes	M. le Comte Dubois-du-Bais.	28. Juin 1806.	9. Août 1806.	27,220. „	36,967. „	
Orléans	M. le Comte Roger-Ducos.	17. Juillet 1806.	9. Août 1806.	185,095. „	85,040. „	
Paris,	M. le Comte de Lacepede.	12 Février 1808.	25. Février 1808.	„ „	. .	
Pau.	M. le Comte de Ste Susanne.	28. Juin 1808.	14. 8.bre 1808.	138,555. 80.	48,635. „	
Poitiers	M. le Comte de Vaubois.	27. 7.bre 1805.	18. 8.bre 1805.	„ „	. .	De tous les biens composant sa dotation comme Pair appartenant au S.t Rev.d
Rennes.	M. le Comte Cornudet.	25. Avril 1806.	9. Août 1806	27,632. 20.	. .	
Rion	M. le Comte Garran-Coulon.	14. Avril 1809	11. Février 1810.	62,540. „	. .	
Rome	M. le Comte D'hedouville.	.....	.....		. .	
				f c 4,054,018. 60.	f c 2,382,959. 71.	

1147

…six sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Echanges & Acquisitions &
…riales et des bâtimens ruraux.

Echanges.	Acquisitions.	Mise en état des habitations sénatoriales — Dépenses autorisées	Mise en état des habitations sénatoriales — Paiements faits	Mise en état des bâtimens ruraux — Dépenses autorisées	Mise en état des bâtimens ruraux — Paiements faits	Observations.
		785,707 f 79.	634,596 f 25 c	353,970 f 59.	245,892 f 28.	
		10,905 16	10,905. 16.	20,616. 02	13,234 32.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de Nivies à Nismes.
		61,935. 17	47,462 58.	59,437. 41.	50,751. 70.	
		" "	" "	1,288. 36	1,288. 36.	L'habitation de cette Sénatorerie doit être établie dans une Maison de Campagne aux environs de Paris.
		27,266 89	27,266 89	16,662 02	14,092 79	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de Dax à Bayonne ou dans les environs.
…s les biens appartenant à la …n contre d'autres biens …nant au Sr Lévavasseur.		17,547 91	17,547 91.			Cette Sénatorerie est définitivement constituée.
	Une rente de neuf livres tournois estimée pièce de terre inaliénable pour . . . . 7 l. 5 s. 27	25,135 05	25,135 05.	17,538 71.	6,543 23	L'habitation de cette Sénatorerie doit être transférée de St Val de Léon à Rennes.
		" "	" "	" "	" "	
		4,000. "	4,000 " "	" "	" "	
		932,497 f 97.	766,914 f 84.	469,513 f 05.	331,802 f 70.	

Situation
Des sénatoreries
au 1er Janvier 1813.

1176

Etat de la situation actuelle Des trente-six se
sous celui de la mise en état Des habitations sénatoriales et

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Date des arrêtés D'organisation. Arrêtés du Conseil particulier	Arrêtés du Grand Conseil d'Administ.on	Ventes Capital au dernier 20.e des Ventes autorisées	Ventes Montant Des Ventes faites.	Lebœuf.
				f 4,054,018. 60.	2382,959 71.	
1176 Rouen,	M. le Comte Rampon.	1. Juin 1806.	9. Août 1806.	25,900. "	1,925. "	De quatre à 5 D. Du revenu de 40 F. en prairie produit 145.
Toulouse	M. le Comte Démeunier.	9. Janvier 1806. 13. Octobre 1812.	8 Mars 1806.	37,400. "	45,160. "	
Treves.	M. le Comte G Garnier.	7. Février 1811.	17. Mars 1811.	" "	" "	
Turin.	M. le Comte D'Harville.			" "	" "	
				f 4,117,318. 60.	2,430,044. 71.	

1147

…sénatoreries, sous le rapport des Ventes, Echanges & Acquisitions &
…ial et des bâtimens ruraux.

…changes.	Acquisitions.	Mise en état				Observations.
		des habitations sénatoriales		des bâtimens ruraux.		
		Dépenses autorisées	Paiements faits	Dépenses autorisées	Paiements faits.	
		f 932,497. 97	f c 766,914. 84.	f 469,513 05.	f 331802. 70.	
…natre ~~f~~ 15 De Satis …m de 40 f. contre une …produit 145. f		~~71,595. 10~~	~~63,018 98.~~	21,118. 48.	14,301. 91.	L'habitation de cette ~~Sénatorerie~~ doit être transférée du Château d'Eu, ~~dans l'enceinte de Dieppe~~, à Rouen.
		24,895. «	24,116. 24.	40,479 64	26,180. 20	L'habitation de cette Sénatorerie sera transférée de Castres à Toulouse
		5,338. 63	5,338. 63.	2400o. «	22,164 30.	L'habitation de cette Sénatorerie a été transférée du Château de Coppets dorff à Mayence.
		20,083 «	20,083. «	1,792. «	1,792 «	L'habitation de cette Sénatorerie sera transférée du Château de Rivoli à Turin ou dans les environs.
		~~f 106,349. 60~~ f 92,814. 50	f c 889,466. 47. 826,452 71.	556,903 f 17.	396,241. f 11.	

Présenté par le Chancelier du Sénat.
A Paris, le 19 février. 1813.

1378

1812 Administration N°. 1.

1479

Etat comparatif du prix des baux renouvelés de gré a gré par les Titulaires de Sénatoreries, en 1812, avec le revenu net que produisoient les baux antérieurs.

Désignation des Sénatoreries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Désignation des biens.	
Agen.	M. le Cte de Lamartillière	Enclos du petit Séminaire à Auch	
Aix	S. Ex. M. le Duc d'Otrante.	La Madrague de St. Tropez	10,
Angers	M. le Cte Lemercier	22 ares de pré à Vibiers	
Besançon	M. le Cte D'Aboville	Terres et prés situés à Ivy-les Luxe	
Douai	M. le Cte Jacqueminot	Biens situés dans les arrondissemens de Lille et de Cambrai Domaine de Quiestède Terres situées commune de Lezennes Terres situées commune de Malincourt Terres situées, commune de Malincourt	0, 8, 1
Gênes	M. le Cte de St. Vallier	Domaine de la Sentière et la maison du Monastère de la Sentière	3
Lyon	M. le Cte de Fresnelles	Domaine de Carquante	1
Montpellier	M. le Cte Berthollet	Ferme de Bazerpaud 19 h. ares de terre et prairie Cassine de Grevelsakker quatre prairies situées à Bëycen Domaine de Voyerwaarshestoff.	
Nancy	M. le Cte Vimar.	Ferme de Duguy Domaine de Marsorfferhoff Domaine de Neuenhoff Domaine de Deckstoinerhoff 8. hectares de terres situés à Nippes 8. D. affermé aux. Welter.	
Rennes	M. le Cte Dubois-du-Bais	Domaine situé à Selz en Ferme de l'Esperelle	1,
Rom	M. le Cte Garran-Coulon	Bâtiments du Gronhoffgut	

Résultat.

Le montant des nouveaux Baux est de	36 614 F "
Celui des Baux antérieurs de	33 724. 02
La différence en plus est de	2, 914. 98
Celle en moins de	25. "
Le Bénéfice net résultant des renouvellemens est donc de	2 889. 98

Prix.		Différence		Observations.
Du bail nouveau.	De l'ancien bail.	en plus.	en moins.	
200 f "	165 f "	35 f "		
10,550 "	10,550 "	" "	" "	
15 "	12 "	3 "		
500	476 07	23 93		
8,730 "	7405 61	1324 39		Ces biens sont exploités par sept fermiers.
900 "	900 "	" "	" "	
1120	1100 "	20		
250	225 "	25 "		
450	380	70 "		
3,600 "	3,310 "	290 "		
1,100	900 "	200 "		
275 "	250 "	25 "		
120 "	115 "	5 "		
115 "	88 "	27 "		
650 "	455 "	195 "		
870 "	800	70 "		
305 "	305 "	" "		
600 "	498 75	101 25		
750	735 "	15 "		
2,900 "	2,866 50	33 50		
250 "	236 92	13 08		
275 "	225 17	49 83		
1,200 "	1,000 "	200 "		
700 "	725 "	" "	25 "	
189 "		189 "		Les bâtimens n'étaient point affermés.
36,614 f "	33,724 f 02	2,914 f 98	25 f "	

Présenté le Dix mai f. Février 1813.

Le Chancelier du Sénat.

1481

1182

Chancellerie.

Exercice 1812.

1483

Sénat Conservateur.

Compte des Dépenses ordonnancées par le Chancelier du Sénat pendant l'exercice 1812.

Première partie.

Budjet des Dépenses ordinaires.

Crédit de 394,865 32. affecté aux objets ci-après savoir:

						f
Chapitre 1er	Pensions	Pension des Veuves Sénateurs			150,000.	160,000. "
		Pension de M. de Sambuy			10,000.	
Chapitre 2d	Dépenses d'administration	Service ordinaire de la Chancellerie.	Traitement des Employés	49,950.	56,450.	104,850. "
			Frais de bureau	6,500.		
		Agence des Biens du Sénat.	Traitement de l'Agent-général	6,000.	29,000.	
			Entretien des bâtimens	15,000.		
			Conseil des bâtimens	2,000.		
			Frais de Voyage	6,000		
		Galerie des Tableaux.	Traitement des Employés	11,300.	14,300.	
			Restauration de Tableaux, bordures &c.	3,000.		
		Dépenses imprévues et Gratifications			5,100.	
Chapitre 3e	Placement du 10e des arrerages de rentes appartenantes au Sénat					130,015. 32.
		Somme pareille				394,865. f 32.

1-

1854

Dépenses ordinaires.

Chapitre 1.er

Pension des Veuves de Sénateurs.

Fonds de 150,000.f

Il a été délivré sur ce fonds deux cent quarante ordonnances montant ensemble à cent vingt mille francs.

Savoir:

			f	
A Madame V.ve D'Aubenton, douze ordonnances ensemble de			6,000.	
A Madame V.ve Darcon,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame V.ve Cousin,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame V.ve Crassous,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame V.ve Beaupuy,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame V.ve Batzy,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame V.ve Lejeans,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame V.ve La Ville-le-Roulx,	*id.*		6,000.	
A Madame V.ve Fargues,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame V.ve Petiet,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame V.ve De Luynes,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame la Comtesse Cabanis,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame la Comtesse Beguinot,	*id.*	*id.*	6,000.	
A Madame la Comtesse Caulaincourt,	*id.*		6,000.	
A Madame la Comtesse Papin,	*id.*	*id*	6,000.	
A Madame la Comtesse Garnier-Laboissiere	*id.*		6,000.	
A Madame la Comtesse Morard-de-Galle,	*id.*		6,000.	
A Madame la Comtesse Sers,	*id*	*id.*	6,000.	
A Madame la Comtesse De Fleurieu,	*id.*		6,000.	
A Madame la Comtesse Ordener,	*id*	*id.*	6,000.	
			Somme pareille..... f 120,000.	f 120,000.

Ce fonds étant de..... f 150,000.

Et les ordonnances délivrées montant à..... 120,000.

Il reste..... 30,000.

Report..... f 120,000.

Dépenses ordinaires.

Report ..... 120,000 f.

Pension de M.r Sambury.

Fonds de 10,000 f. "

Il a été délivré sur ce fonds quatre ordonnances montant ensemble à dix mille francs.

Savoir:

à M. Victor-Berton de Sambury, Premier Page de S. M. l'Empereur & Roi, pour sa pension viagère pendant les mois de Janvier, Février et Mars de la présente année; le 1.er Avril une ordonnance de ..... 2,500 f.

au Même pour idem pendant les mois d'Avril, Mai et Juin de la présente année, le 1.er Juillet une ordonnance de 2,500.

au Même pour idem pendant les mois de Juillet, Août & 7.bre de la présente année, le 1.er Octobre une ordonnance de 2,500. 10,000.

au Même pour idem pendant les mois d'Octobre, 9.bre et Décembre de la présente année; le 28. X.bre une ordon.ce de 2,500 f.

Somme pareille 10,000 f. " 130,000 f. "

Ce Fonds étant de ..... 10,000 f.
Et les ordonnances délivrées montant à ..... 10,000. "
Il reste ..... 0000. "

Chapitre 2.e

Dépenses d'administration.

Service ordinaire de la Chancellerie

Report ..... 130,000 f. "

1825

Dépenses ordinaires.

Report ..... 130,000f »

Traitements des Employés.

Fonds de 49,950f

Il a été délivré sur ce fonds douze états d'appointements montant ensemble à *quarante-neuf mille neuf cent cinquante francs.*

Savoir:

Pour Janvier	4,162f 48c	
Pour Février	4,162. 49.	
Pour Mars	4,162. 53.	
Pour Avril	4,162. 48.	
Pour Mai	4,162. 49.	
Pour Juin	4,162. 53.	
Pour Juillet	4,162. 48	49,950f
Pour Août	4,162. 49.	
Pour Septembre, ...	4,162. 53.	
Pour Octobre	4,162. 48.	
Pour Novembre, ...	4,162. 49.	
Pour Décembre, ...	4,162. 53.	
Somme pareille	49,950f »	

Ce fonds étant de ..... 49,950f »
Et les états d'appointements délivrés montant à 49,950. »

Il reste ..... 00,000f »

Frais de Bureau.

Fonds de 6500f

Il a été délivré sur ce fonds huit ordonnances montant ensemble *quatre mille six cent quatre vingt-trois francs trente centimes.*

Savoir:

Au S. de Beauvernet, sous chef, le 20 Mai une ordon.ce de			300f »	
Au S. Guillot, Marchd papetier, le 23 Juillet une ordon.ce de			480. 30.	
Au S. Didot, Imprimeur du Sénat, le 23 Juillet une ordon.ce de			323. »	
Au S. de Beauvernet, sous chef, le 21. Xbre une ordonn.ce de			600. »	
Au S. Guillot, Marchd papetier le 24. Xbre 1824 une ordon.ce de			467. 50.	
Au S. Didot, Imprimeur, le 28. Décembre une ordonn.ce de			112. 50.	
Au S. de Beauvernet, sous chef,	400f	Le 29. Xbre une ordonnance de	2100 »	4,683f 30
Au S. Vallier, Expéditionnaire,	800			
Au S. Delaire, Sous chef	900			
Au S. Lotbon (Louis)	Garçons 150	Le 29 Xbre une ordonnance de	300. »	
Au S. Lotbon (Jn. Bte)	de Bureau 150			
	4,683. 30.			
Somme pareille			4,683f 30.	54,633f 30.

Ce fonds étant de ..... 6,500f »
Et les ordonnances délivrées montant à 4,683. 30

Il reste ..... 1,816f 70 Report ..... 54,633f 30. 130,000f »

1487

Dépenses ordinaires.

Report	54,633 f 30	130,000 f "

Agence des biens du Sénat.

Traitement de l'Agent général.

Fonds de 6,000 f

Il a été délivré sur ce fonds quatre ordonnances montant ensemble à six mille francs.

Savoir:

Au S. Drouin, agent général des biens du Sénat situés en Toscane, pour son traitement fixe pendant les mois de Janvier, Fevrier et Mars, le 3 Avril une ord.ce de	1,500 f "	
Au même, pour idem pendant les mois d'Avril, Mai & Juin, le 4 Juillet une ordonnance de	1,500 "	
Au même, pour idem pendant les mois de Juillet, Aout & Septembre, le 13 Octobre une ordonnance de	1,500 "	6,000
Au même, pour idem pendant les mois d'Octobre, Novembre et Décembre de la présente année, le 24 Décembre une ordonnance de	1,500 "	
Somme pareille	6,000 f "	

Ce fonds étant de	6000 f "
Et les ordonnances délivrées montant à	6,000 "
Il reste	0000 "

Entretien des Bâtimens.

Fonds de 15,000 f

Il a été délivré sur ce fonds trois ordonnances montant ensemble à dix mille huit cent quarante-sept francs quarante-huit centimes.

Savoir:

Au S. Drouin, agent général à Livourne, à titre de remboursement de dépenses de réparations faites aux Domaines, le 6 Avril une ordonnance de	8,448 09		
Au même à titre de remboursement de la contribution du Sénat aux frais de réparations des chemins communaux et Vicinaux, le 26 Nov.bre une ordonnance de	531 89	10,847 f 48	
Au même pour le remboursement de la Contrib.n du Sénat à l'entretien des Digues & fossés, le 27 Novembre, une ordonnance de 10,847-48.	1,867 90		
Somme pareille	10,847 48		

Ce fonds étant de	15,000 f "
Et les ordonnances délivrées montant à	10,847 48
Il reste	4,152 f 52

Report	16,847 f 48	54,633 f 30	130,000 f "

1788

Dépenses ordinaires.

Report 16,847.f 48. 54,633.f 30. 130,000.f "

Conseil des Bâtiments.

Fonds de 2,000.f

Il a été délivré sur ce fonds douze états d'appointements montant ensemble à Deux mille francs.

Savoir:

	f c	
Pour Janvier,	166. 66.	
Pour Février,	166. 67.	
Pour Mars,	166. 67.	
Pour Avril,	166. 66.	
Pour Mai,	166. 67.	
Pour Juin,	166. 67.	
Pour Juillet,	166. 66.	2,000.
Pour Août,	166 67	
Pour Septembre,	166. 67	
Pour Octobre,	166. 66	
Pour Novembre,	166. 67.	
Pour Décembre,	166. 67	
Somme pareille	2,000.	

Ce fonds étant de	2,000.f "	
Et les états d'appointements délivrés montant à	2,000. "	
Il reste	0,000.f "	20,920. 98.

Frais de Voyage.

Fonds de 6,000.f

Il a été délivré sur ce fonds trois ordonnances montant ensemble à Deux mille soixante-treize francs cinquante centimes.

Savoir:

A M. Barraguey architecte du Sénat, employé près de la Chancellerie, le 30. Juillet une ordonnance de	47.f "	
Au Même le 29. Décembre une ordonnance de	1,200. "	
Aux Dufour, Marchand de Cire, le 31. 8bre une ordonnance de	399 50	
2073 — 50		2,073 50
Somme pareille	2,073.f 50	20,920.f 98.
Ce fonds étant de	6,000.f "	
Et les ordonnances délivrées montant à	2,073. 50	
Il reste	3,926.f 50.	
Report		75,554.f 28. 130,000.f

Dépenses ordinaires

Report..... 75,554f.28 130,000.f

Galerie des Tableaux.

Traitement des Employés.

Fonds De 11,300.f

Il a été délivré sur ce fonds douze états d'appointements montant ensemble à onze mille trois cents francs.

Savoir:

Pour Janvier,	941.f 65.	
Pour Février,	941. 65.	
Pour Mars,	941. 70.	
Pour Avril,	941. 65.	
Pour Mai,	941. 65.	
Pour Juin,	941. 70.	
Pour Juillet,	941. 65.	11,300.
Pour Août	941. 65.	
Pour Septembre	941. 70.	
Pour Octobre	941. 65.	
Pour Novembre	941 65.	
Pour Décembre	941. 70.	
Somme pareille....	11,300. "	

Ce fonds étant de	11,300.f "	
Et les états d'appointements montant à	11,300. "	
Il reste	00,000. "	14,036. "

Restauration

de Tableaux, Bordures, Rideaux et Draperies.

Fonds De 3,000.f

Il a été délivré sur ce fonds neuf ordonnances montant ensemble à Deux mille sept cent trente six francs.

Savoir:

Au S. Baudouin, le 2 Mars une ordonnance de	75. "	
Au S. Cabot, liquidateur de la Société Robillard-Perouillet et Comie, le 3. Mars une ordonnance de	96. "	
Au S. Monnot, Marbrier le 11. Mars une ordonnance de	116. "	
Au S. Baudouin, le 2 Avril, une ordonnance de	37. 50.	
Au S. Baudouin, le 2 Mai, une ordonnance de	37 50.	
Au S.r de Beauvernet, S. chef, le 22 Mai une ordon.ce de	1350. "	
Au S. Imbard, le 8 Juin une ordonnance de	36. "	
Au S. Naigeon, l'aîné Conservateur	400f le 30. xbre	
Au S. Naigeon, le Jeune Conservateur adjoint	300 à une ordon.ce de	700. "
Au S. L. Laurent, Editeur et Directeur du Musée Napoléon, le 31. Decembre une ordonnance de	2468. " 288. "	2736. "
Somme pareille.....	2,736.f "	14,036. "

Ce fonds étant de	3000.f "		
Et les ordonnances délivrées montant à	2,736. "		
Il reste	264. "	Report.....	89,590.f 28. 130,000.f "

1790

Dépenses ordinaires.

Report ..... 89,590f. 28. 180,000f. "

Dépenses imprévues et Gratifications

Fonds de 5,100f "

Il a été délivré sur ce fonds douze ordonnances montant ensemble à cinq mille neuf francs trente centimes.

Savoir:

Au S. D'Leindre, Directeur des Postes près le Sénat, le 3. Avril, une ordonnance de, ci			95f. "	
Au Même, le 1er Juillet une ordonnance de			76. 40.	
Au S. Naigeon, l'aîné, Conservateur de la Galerie des Tableaux du Sénat, le 1er Juillet une ordonnance de			200. "	
Au S. Naigeon, le jeune, Conservateur adjoint, le 1er Juillet une ordonnance de			250. "	
Au S. de Beauvernet, Sous chef, le 1er Juillet une ordon. de			300. "	
Au S. D'Leindre, le 1er Octobre, une ordonnance de			125. 85	
Au S. Naigeon, l'aîné, le 31. Octobre une ordonnance de ...			200. "	
Au S. Naigeon, le jeune, le 31. D. ..... D.			250. "	
Au S. de Beauvernet, le 31. D. ..... D.			300. "	
Au S. Grolier, Sous-chef et Secrétaire particulier de M. le Chancelier, le 3. Novembre une ordonnance de			600. "	
Au S. Cauchy, Alexand. Sous chef	200f.			
Au S. Carrey, Sous chef	200.			
Au S. Longuemare, chef de Bureau	1,000.	Le 29. Décembre une ordonnance de	2500. "	
Au S. Grolier, Sous chef	400.			
Au S. Bouvin, Commis aux procès verb.	700.			
Au S. D'Leindre, le 31. Xbre une ordonnance de			112 05.	
5009f. 30.				5009. 30
				94,599f. 58.
Somme pareille			5009f. 30.	94,599f. 58.

Ce fonds étant de ..... 5,100f. "
Et les ordonnances délivrées montant à 5,009. 30
Il reste 90f. 70

Résultat

Le fonds affecté aux dépenses d'administration étant de ..... 104,850f. "

Et les Etats d'appointemens et ordonnances délivrées sur les différentes parties de ce fonds montant à ..... 94,599f. 58.

Il reste ..... 10250f. 42.

Report ..... 224,599f. 58.

1491 f c

Report ..... 224,599 58.

Chapitre 3.

Placement du dixième des accérages derentes appartenantes au Denan.

Fonds de 130,015.f 32.c

Le 14. Decembre 1812, il a été délivré sur ce fonds au nom de M. le Comte Berenger, Directeur général de la Caisse d'amortissement, une ordonnance de ..... 130,014. 53.

Ce fonds étant de	130,015. 32
Et l'ordonnance délivrée de	130,014. 53.
Il reste	f c 000,000. 79

Deuxième partie &a

Report ..... 354, 614f 11.

1812

Report.....

Deuxième partie du compte.

Dépenses extraordinaires.

Il a été accordé pour ces Dépenses un crédit fixe de 479,491f. 67c.

Le Chancelier a été en outre autorisé à Disposer sur les arrêtés du Conseil particulier du Sénat. 1°. Des sommes avancées aux titulaires des Sénatoreries sur le fonds De 100,000f. et qu'il pourroit faire rentrer dans la caisse du Sénat dans le cours de l'année. 2°. De 20,109f. 60c. recouvrés ou à recouvrer sur le produit des ventes de bois faites au profit du Sénat. 3°. De 15,772f. 63. provenant des Dépôts faits à la Banque de France par les premiers titulaires des Sénatoreries d'Amiens, Bourges, Limoges et Treves

Sur le premier objet il a été recouvré	30,159f. 45.	50,269 05
Le second s'est élevé à la somme totale de	20,109 60.	

Le Chancelier a cru devoir laisser à la Banque de France où ils produisent intérêt, les 15,772f. 63c. provenant des Dépôts annuels, n'ayant pas eu besoin de cette somme pour les Dépenses des Sénatoreries

En conséquence le crédit général affecté aux Dépenses extraordinaires, s'est trouvé porté à 529,760f. 72

Ce crédit se compose

Anciens crédits conservés.

1°. De 223,030f. 75c. restant (au 1er. Janvier 1812) des Divers crédits successivement affectés à la mise en état des maisons d'habitation des trente trois premières sénatoreries, ci ..... 223,030f. 75.

2°. De 514f. 26c. restant du fonds de 6,669f. 51. réservé en 1806 pour solde des réparations faites à divers bâtimens ruraux .. ci 514. 26.

3°. De 60,462f. 54c. Savoir: 30,303f. 09c. restant du fonds de 150,000f. destiné à faire des avances aux titulaires des sénatoreries ci ..... 30,303f. 09c.

Et 30,159f. 45c. provenant d'avances sur ce même fonds et remboursés à la Caisse du Sénat pendant l'exercice 1812, ci ..... 30,159. 45 } 60,462. 54.

4°. De 145,792f. 41c. accordés en 1807. pour le payement des contributions reclamées par l'administration des Domaines, comme payées par elle à la Décharge du Sénat, ci ..... 145,792. 41.

5°. De 1500f. 21c. restant des 15,379f. 54c. accordés en 1811 pour acquitter les réparations autorisées en 1810. sur les Domaines du Sénat en Toscane, ci ..... 1,500. 21.

6°. De 64f. 06. dus aux héritiers du feu S. Chalgrin, architecte du Sénat, pour solde de son traitement, comme membre du Conseil des bâtimens, ci ..... 64. 06.

7°. De 19,157f. 89c.

Report..... 431,364. 23

Report.....	431,362f 23c	354,614f 11.

Suite des anciens crédits conservés.

7°. De 19,157f 89c restant des 43,397f 17c provenant du prix des bois vendus au profit du Sénat sur les Domaines des Sénatoreries ci..... 19,157. 89.

Nouveaux crédits ouverts en 1812.

8°. De 3784f provenant d'une vente d'orangers et autres arbres en caisses existant au château de Seraing faisant partie de la Dotation de la Sénatorerie de Liege, ci..... 3,784. „

9°. De 11595f affectés à l'acquit des réparations faites sur les Domaines du Sénat en Toscane et restant dues au 1er Janvier 1812. ci..... „ 11,595. „

10. De 43,750f pour la mise en état des maisons d'habitations de chacune des sénatoreries de Rome et de la Haye, ci 43,750f „

11°. De 20109f 60c recouvrés ou à recouvrer, sur les ventes de bois faites au profit du Sénat, ci..... „ 20,109. 60.

Somme pareille.....	529,760f 72.

Il faut ici rentrer dans la Colonne

Article 1er

Crédit de 223,030f 75c

restant au 1er Janvier 1812 des divers crédits successivement affectés à la mise en état des maisons d'habitation des trente trois premières sénatoreries.

Il a été délivré sur ce crédit quatre ordonnances montant ensemble à onze mille cent quinze francs dix centimes.

Savoir:

A M. le Sénateur Comte Garnier, titulaire de la sénatorerie de Trèves, le 17 février une ordonnance de..... „	1,441f 07c	
A M. le Sénateur Comte de l'Espinasse, titulaire de la sénatorerie de Dijon, le 6 Juin une ordonnance de.....	5,381. 78.	
A M. le Sénateur Comte de Lamartillière, titulaire de la sénatorie d'Agen, le 22 Juillet, une ordonnance de..... „	1,658. 01.	
A M. le Sénateur Comte Fabre, titulaire de la sénatorerie de Florence, le 26. Septembre une ordonnance de.....	2,634. 24.	
	11,115—10.	11,115, 10.

Somme pareille.....	11,115f 10.

Ce crédit étant de.....	223,030f 75c	
A les ordonnances délivrées montant à.....	11,115. 10.	
Il reste.....	211,915f 65.	
Report		365,729. 21.

6.

Report ..... 365,729. 21.

Article 2.

Crédit de 514f. 26c

restant au 1er Janvier 1812, du Fonds de 6,669f. 51c réservé en 1806, pour solde des réparations faites à divers bâtiments ruraux.

Nota: Aucune Dépense propre à ce crédit n'ayant été justifiée, il est resté intact.

Article 3.

Crédit de 60,462f 54c Savoir.

30,303f. 09c restant du fonds de 100,000f destiné à faire des avances aux Titulaires de Sénatoreries, ci 30,303f 09c

A 30,159f. 45c pour avances sur ce même fonds remboursées à la Caisse du Sénat pendant l'exercice 1812, ci ..... 30,159 45.

60,462f 54.

Il a été Délivré sur ce crédit cinq ordonnances montant ensemble à Sept mille Deux cent trente trois francs quarante cinq centimes.

Savoir:

	f c	f c
A S. Ex M. le Duc D'Otrante, Sénateur Titulaire de la Sénatorerie d'Aix, le 15. Mai, une ordonnance de	875. 90	
A M. le Sénateur Comte de l'Espinasse, Titulaire de la Sénatorerie de Dijon, le 3 Juillet, une ordonnance de	1,200. .	
A la Caisse d'Amortissement pour le remboursement de dépenses de réparations faites sur les biens dotaux de la Sénatorerie de Dijon, le 3 Juillet une ordonnance de	407. 50.	7,233. 45.
A M. le Sénateur Comte Vimar, Titulaire de la Sénatorerie de Nancy, le 16. Décembre, une ordonnance de	498. .	
A M. le Sénateur Comte Ramson, Titulaire de la Sénatorerie de Rouen, le 29. Décembre une ordonnance de	4,252. 05.	
Somme pareille	7,233f 45.	

Ce Crédit étant de	60,462f 54c	
Et les ordonnances Délivrées montant à	7,233. 45.	
Il reste	53,229f 09	

Report 372,962f 66.

21.

1807

Report..... 372,962f 66c.

Article 4.

Crédit de 145,792f 41c

accordé en 1807, pour le paiement des contributions réclamées par l'administration des Domaines, comme payées par Elle à la décharge du Sénat.

Nota: L'administration des Domaines restant toujours en demeure de justifier du payement des contributions qu'elle a acquittées à la décharge du Sénat, ce crédit est encore intact.

Article 5.

Crédit de 1,500.21c restant

des 15,379f 54c accordés en 1811. pour acquitter les réparations autorisées en 1810. sur les Domaines du Sénat en Toscane.

Nota: Ce crédit est resté entier, les dépenses auxquelles il est affecté n'ayant pas été justifiées.

f. 66.

Report..... 372,962f 66.

1896

Dépenses extraordinaires.

Report..... 378,962f. 66.

Article 6

Crédit de 64.f 06.c

Dus aux héritiers du feu S.r Chalgrin, Architecte du Sénat, pour solde de son traitement comme membre du Conseil des bâtimens.

Nota: Les héritiers Defen M. Chalgrin ne se faisant pas connoître ce crédit reste toujours intact.

Article 7.

Crédit de 19,157.f 89.

restant des 43,397.f 17.c provenant du prix de bois vendus au profit du Sénat sur les Domaines des Sénatoreries.

Il a été délivré sur ce crédit trois ordonnances montant ensemble à quatre mille cent quarante-Deux francs trente-huit centimes.

Savoir:-

Au nom de M. le Sénateur Chaptal, comte de Chanteloup, pour solde des réparations faites à la digue des moulins de Sedan appartenant à la Sénatorerie de Metz, le 24. Avril une ordonnance de	267. 29.	
A M. le Sénateur Comte G. Garnier, titulaire de la Sénatorerie de Trèves, le 3. Décembre une ordonnance de	900. 09	
A M. le Comte Rampon, Sénateur, titulaire de la Sénatorerie de Rouen, le 16. Décembre une ordonnance de	2,975. "	
	4,142. 38	4,142. 38
Somme pareille	4,142. 38	
Ce crédit étoit de	19157f 89	
Et les ordonnances délivrées montant à	4142 38	
Il reste	15,015. 51	
	Report	377,105. 04.

f. 66.

Dépenses extraordinaires

Report.....

1497 f c
377,195. 04.

Article 8.

Crédit de 3,784f. "c

provenant d'une vente d'Orangers et autres arbres en caisses existant au Château de Seraing faisant partie de la Dotation de la Sénatorerie de Liège.

Le 20. Juillet 1812, il a été délivré au nom de M. le Sénateur Monge, Comte de Pelusse et titulaire de la Sénatorerie de Liège, une ordonnance de..... " 839. 50.

Ce Crédit étant de.....	3784f. "	
Et l'ordonnance délivrée montant à.....	839. 50	
Il reste.....	2,944f. 50	

Article 9.

Crédit de 11,595f. affecté

à l'acquit des réparations faites sur les Domaines du Sénat en Toscane et restant dues au 1er. Janvier 1812.

Il a été délivré sur ce crédit trois ordonnances mobilisables ensemble à neuf mille deux cent cinquante-quatre francs sept centimes.

Savoir:

Au S. Drouin, Agent général à Livourne, à titre de remboursement de dépenses de réparations exécutées en 1811, sur le Podere Della Torre, le 21. Mars une ordonnance de....	3292f. "	
Au Même, pour remboursement de la contribution du Sénat à l'entretien des chemins communaux et Vicinaux le 4. Avril, une ordonnance de.....	1,104 95.	
Au Même, à titre de remboursement de la Contribution du Sénat à l'entretien des digues et fossés, le 6 Avril une ordonnance de.....	4,857. 12.	
		9,254. 07

f. 38.

Somme pareille.....	9254. 07	
Ce crédit étant de.....	11,595f. "	
Et les ordonnances délivrées montant à.....	9,254. 07	
Il reste.....	2,340. 93	
Report...		387,198f. 61.

5. 04.

1808

Dépenses extraordinaires

Report ..... 387,198. f

Article 10.

Crédit de 43,750. f

affecté à la mise en état des maisons d'habitation de chacune des sénatoreries de Rome et de La Haye.

Le 9 Mars 1812, il a été délivré au nom de M. le Sénateur Comte Bédouville, titulaire de la Sénatorerie de Rome, une ordonnance de ..... 4,000.

Ce crédit étant de	43,750. f
Et l'ordonnance délivrée montant à	4,000.
Il reste	39,750. f

Article 11.

Crédit de 20,109. f 60. c

recouvrés ou à recouvrer sur les ventes de bois faites au profit du Sénat.

Le 11. Décembre 1812, il a été délivré au nom de M. le Sénateur Comte Abrial, titulaire de la Sénatorerie de Grenoble, une ordonnance de ..... 7,000.

Ce crédit étant de	20,109. f 60.
Et l'ordonnance délivrée montant à	7,000 "
Il reste	13,109 f 60

Les Dépenses ordonnancées par le Chancelier du Sénat, pendant l'exercice 1812, se montent à la somme de trois cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-dix-huit francs soixante et un centimes, ci ..... 398,198. f

387198 f. 61.

1499

Résumé.

4000. " "

7000. "

387198 f. 61.

1501

Résumé

Des Dépenses ordonnancées en 1812 par le Chancelier Du Sénat, et situation De ses crédits au premier Janvier 1813.

Nature des Dépenses.	Désignation des crédits.	Montant de chaque crédit en 1812.	Dépenses ordonnancées en 1812.	Restant sur chaque crédit au premier Janvier 1813.
Dépenses ordinaires.	Fonds de 160,000 f. affecté aux pensions	160,000. "	130,000. "	30,000. "
	Fonds de 104,850 f. affecté aux Dépenses d'administration de la Chancellerie, ci	104,850. "	94,599. 58.	10,250. 42
	Fonds de 130,015 f. 32 c. affecté au placement du Sixième des arrérages de rentes appartenantes au Sénat, ci	130,015. 32	130,014. 53.	. 79.
Dépenses extraordinaires.	Crédit de 223,030 f. 75 c. restant au 1er Janvier 1812 des divers crédits successivement affectés à la mise en état des maisons d'habitation des 33 premières sénatoreries, ci	223,030 f. 75.	11,115. 10.	211,915. 65.
	Crédit de 514 f. 26 c. restant du fonds de 6,669 f. 51 c. réservé en 1806, pour solde des réparations faites à divers bâtimens ruraux, ci	514. 26.	" "	514. 26
	Crédit de 60,462 f. 54 c. dont 30,303 f. 09 c. restants du Fonds de 100,000 f. destiné à faire des avances aux titulaires de Sénatoreries, ci 30,303 f. 09 c. Et 30,159 f. 45 c. provenant d'avances sur ce même fonds remboursées à la Caisse du Sénat pendant l'exercice 1812, ci 30,159. 45.	60,462. 54.	7,233. 45.	53,229. 09.
	Crédit de 145,792 f. 41 c. affecté au payement des contributions réclamées par l'administration des Domaines comme payées par Elle à la Décharge Du Sénat, ci	145,792. 41.	" "	145,792. 41.
	Crédit de 1500 f. 21 c. restants des 15379 f. 54 c. accordés en 1811, pour acquitter les réparations autorisées en 1810, sur les Domaines Du Sénat en Toscane, ci	1,500. 21	" "	1,500. 21.
	Crédit de 64 f. 06 c. dus aux héritiers du feu Sr. Chalgrin, architecte du Sénat, pour solde de son traitement comme membre du Conseil des Bâtiments, ci	64. 06	" "	64. 06.
	Crédit de 19,157 f. 89 c. restant des 43,397 f. 17 c. provenant du prix des bois vendus au profit Du Sénat sur les Domaines des Sénatoreries, ci	19157. 89	4,142. 38.	15,015. 51.
	Crédit de 3784 f. provenant d'une vente d'orangers et autres arbres en caisses existant au château de Sorbing faisant partie de la dotation de la Sénatorerie de Liège, ci	3784. "	839. 50.	2,944. 50.
	Crédit de 11,595 f. affecté à l'acquit des réparations faites sur les Domaines du Sénat en Toscane et restant dues au premier Janvier 1812, ci	11,595. "	9,254. 07	2340. 93
	Crédit de 43,750 f. affecté à la mise en état des Maisons d'habitation des sénatoreries de Rome et de la Haye, ci	43,750. "	4,000. "	39,750. "
	Crédit de 20,109 f. 60 c. recouvré ou à recouvrer sur diverses ventes de bois faites au profit du Sénat sur les Domaines des Sénatoreries, ci	20,109 60.	7,000. "	13,109 60.
Totaux		924,626 f. 04	398,198. 61.	526,427 f. 43.

Présenté par le Chancelier Du Sénat.
A Paris, le 1813.

1502

1503

York

N° 26

Situation

Situation
au 1er. Janvier 1813.

Détail de l'emploi du fonds de 100,000 f. mis en 1807 à la Disposition de M. le Chancelier pour faire aux Titulaires de Sénatoreries des Avances Remboursables sur le prix des Ventes.

Sénatoreries	Noms des Sénateurs Titulaires	Montant des Avances.
Aix	M. le Duc d'Otrante	8,361 f 54.
Angers	M. le Comte Lemercier	2,826 89
Caen	M. le Comte Rœderer	7,042. 06
Dijon	M. le Comte de l'Espinasse	1,607 50
Grenoble	M. le Comte Abrial	10,000. "
Metz	M. le Comte Chasset	111. 23.
Nancy	M. le Comte Vimar	198. "
Rennes	M. le Comte Cornudet	8,788 50.
Rouen	M. le Comte Rampon . .	7,235 19
Le montant des Avances (au 1er. Janvier 1813) est de		16,770 f 91 c
Le restant en Caisse (D . . .) de		53,229 09
		100,000 f 00

1-26

Ans

1509

1°

Grand Conseil d'ud.on du Sénat 1813.

N°6

Sénatorerie de Nîmes (1 division)

Projet d'arrêté

Sur la délibération prise par le Conseil particulier du Sénat le [illegible] de [illegible], tendante à faire autoriser [illegible] les motifs y énoncés, [illegible] [illegible] dont pièce

Conformément aux dispositions du S.C. du 28 Flor. an XIII (19 Avril 1805)

est du terrain labourable, de la contenance de 30 hectares, affectés à la dotation de la Sénatorerie de Nîmes, dans la Commune de Saumane, près la forêt sous [illegible] Royaume, Département de Seine et Marne.

Le Grand Conseil d'Administration, ouï le rapport fait par [illegible] de ses membres, approuve la délibération du Conseil particulier, [illegible] autorise la consommation de la Vente des 30 hectares de terrain labourable affectés à la Sénatorerie de [illegible] assises dans la Commune de Saumane, laquelle Vente [illegible] faite avec les formalités prescrites par [illegible] du S.C. du [illegible] an [illegible] 19 Avril 1805, [illegible] ci-dessus citée.

N° 1

Sénatorerie de Lyon (Concession à Bourg-en-Bresse)

Projet d'arrêté.

Sur la délibération [illegible] du Conseil particulier du Sénat en date du [illegible] tendante à faire autoriser [illegible] les motifs y énoncés, la consommation [illegible] conformément aux dispositions du S.C. du 28 Floréal an [illegible] X (19 Avril 1805) la cession à Bourg-en-Bresse [illegible] 3 pièces affectées à la Sénatorerie de Lyon, dans l'étang du grand Marais, commune de St-Nizier le Désert, Dépt de l'Ain.

Le

Le grand Conseil d'administration, ouï le rapport de ses membres, approuve l'arrêté du Conseil particulier, autorisé en conséquence la commune de Voiron à vendre aux sieurs affectés à la Succursale de Lyon, Quai Pierre-Scize, du Marché, commune de St. Nizier le Désert, à la charge par l'acquéreur de se conformer dans tout le contenu auxdits art. 5, 12 et 13 de l'A. C. du 19 Germinal 1809 déjà cité.

Succursale de Metz (aliénation.)

N° 4

Vu l'arrêté du Conseil particulier du Mont-Tonnerre en date du 27 Germinal de la présente année, autorisé par les motifs y énoncés, et conformément aux art. 10 de l'A. C. du 30 Messidor an XIII (19 Juin 1805) la vente des moulins à eau et à vent appelés à la dotation de la Succursale de Metz dans la ville de Bonn, département de la Roer, dans la forme prescrite par l'art. 3 de l'A. C. du 19 Juin 1809, déjà cité.

Succursale de Toulouse (aliénation)

N° 5

Vu la délibération du Conseil particulier du Lauragais, en date du 15 Germinal an XIII, autorisé par les motifs y énoncés la vente des métairies de

† En conformité aux art. 10 de l'A. C. du 30 Mess. an 13 (19 Juin 1805)

1113

Loy relative à l'échange d'Embarbelle affecté à la dotation de la Sénatorerie de Toulouse

dans la commune de Digne, et la forêt dite de Dévignon

appartenant à la commune de Villefranche Dépt de la Haute Garonne.

Le Grand Conseil d'administration, ouï le rapport des Sections réunies, approuve la délibération du Conseil particulier ci-dessus datée, autorise en conséquence la Vente des bâtimens de Peyrecarde d'Embarbelle affectés à la dotation de la Sénatorerie de Toulouse, laquelle vente aura lieu dans les formes prescrites par le Décret du 30 Floréal an XII.

S.C. du 19 Germinal 1808 déjà cité.

N.° 9

Sénatorerie de Montpellier (aliénation)

Sur la délibération du Conseil particulier du Sénat en date du 24 Germinal dernier, tendante à faire autoriser, pour les motifs y énoncés, l'aliénation par vente ou échange du Domaine de Pignotalen affecté à la dotation de la Sénatorerie de Montpellier dans le Commune de Lunel, Département de l'Hérault, ainsi que des biens qui seront affectés à lad. Sénatorerie en remplacement de la dotation du dit Domaine lesdites aliénations ci-dessus datées par le Conseil d'Administration.

Le Grand Conseil d'administration, ouï le rapport des Sections réunies, approuve la délibération du Conseil particulier, ci-dessus datée, autorise en conséquence l'aliénation par vente ou échange du Domaine de Pignotalen, affecté à la Sénatorerie de Montpellier dans la Commune de Lunel, ainsi que des biens qui seront affectés à lad. Sénatorerie en remplacement de la dotation du dit Domaine lesdites aliénations ci-dessus datées : Sauf l'observation

des formalités prescrites par la L. du 17 Germinal an 8 a déjà été pour l'aliénation de
~~la propriété louée bien de l'espèce~~ biens de Sartalorens.

Sur la Grand Cons. de l'administration arrête que les capitaux
du prix des ventes ~~effectuées pour compte~~ de biens effectuées pour le compte de
la Sénatorerie d'Ajaccio, et que le titulaire a proposé d'employer en acquisitions
de biens, seront employés en acquisitions de biens immeubles dans l'île de
Corse au profit de la dite Sénatorerie.

Sur la Sénatorerie d'Ajaccio

N° 9

Le Mis Bon de Lalleman Secrétaire Conseiller d'Etat

Sénatorerie de Bourges

N° 7

Avis favorable

111

Sur le rapport fait par le Conseil particulier du Sénat sous la date du 16 8bre
de la Sénatorerie de Bourges, et sur les conclusions prises par le Procureur Général Impérial
de la dite Sénatorerie à Paris tendantes à ce qu'il plaise à Sa Majesté Impériale
et Royale approuver la délibération du Conseil particulier de la Sénatorerie de Bourges, en date
du 16 Octobre dernier, portant qu'il n'y a lieu à autoriser la vente des biens
des Domaines compris dans l'état annexé à la délibération du Conseil particulier
de la Sénatorerie de Bourges, en date du 16 Octobre dernier, portant qu'il n'y a lieu à autoriser la vente des biens
compris dans l'état annexé à la délibération du Conseil particulier

116

1917

1.26

1.18

Chancellerie du Sceau -

Budjet de l'an 1813

Dépenses extraordinaires

Etat des propositions

Contenant l'appercu des fonds nécessaires à l'acquit des dépenses extraordinaires de la Chancellerie du Sceau pour l'exercice 1813.

1117

Anciens crédits

Pour la confirmation en demande par la Chancellerie.

12 articles formoient, dans le Budjet de ~~l'an~~ 1812, le crédit total de 515,393 : 90 c, suivant la Chancellerie. Quatre de ces articles ~~de 2,4,5 et 6~~ pour rester intacts; les dépenses qu'ils avoient pour objet n'ayant pas été justifiées. ~~et reclamés.~~

Le 1er un crédit de 514 : 26 c resté en 1806 pour solde des dépenses faites à Gênes ~~Coffinet et ses traitements pièces dans plusieurs budgets subséquents~~ le 2e un crédit de 145,779 f 41 c affecté ~~au payement de~~ aux contributions réclamées par la Chancellerie, sauf à ~~demander par la suite au Conseil du nouveau crédit par le portion~~ des Domaines, comme payés par elle à la décharge du Sceau. Le 3e un crédit de 1800 f 01 c ~~affecté~~ ~~les mêmes dépenses qui seront justifiées~~ réserve pour le payement de dépenses autorisées de 1810 sur les frais du Sceau en Toscane. Le 4e enfin une somme de 61 f. 06 c due aux héritiers du feu Hralgau, architecte du Sceau, pour solde de ses traitements. Le 1er de ces crédits ~~ne~~ reste sans emploi, parce que ~~la dépense~~ la dépense n'a pas été faite à laquelle il étoit applicable. Le second ~~la perte des emplois~~ attend inutilement depuis 6 ans pour être versé dans la caisse des Domaines ~~justifié dans le cas prévu~~ sa réclamation. Il n'a point été touché au 31, parce que les crédits portés sur cet article pour dépenses autorisées sur les domaines du Sceau en Toscane. Enfin la succession de M. Hralgau paroissant abandonnée, ~~il n'a point été fait de réclamation~~ le 6e article n'a point été

Exclame. Dans ce cas de décès, le Maréchal du Sénat soit devoir ouvert au
Maréchal duc de Dalmatie, les 9 articles ~~ci-dessus, et ci-contre~~ dont il s'agit, en
déclarant le crédit de 145,792 f 40, acquis au remboursement des ~~contestations~~ déclarées par
le Domaine, sauf à demander ~~par~~ au Conseil d'Etat dans un nouveau délai pour être statué, si
le Domaine persistait à justifier sa réclamation.

Les 8 autres articles, à l'exception du 4e, dont il sera parlé tout à l'heure, ne
présentent pas de difficultés. Ils ont été réglés par les ordonnances spéciales de 1812 à des sommes plus ou moins fortes. Le
Maréchal Duc de Dalmatie a proposé au Conseil de lui accorder la répartition de ces 8 articles entre
ensemble les crédits des mêmes genres, ainsi qu'il suit :

1° 251,665 f 65 c Reliquat ~~de 311,917 f 69 c~~ restant sur les 1813
~~du fonds affecté~~ des divers crédits pour indemnités affectés à
la mise en état des habitations ~~maisons d'habitation~~ des ~~Sénateurs~~ 251,665 f 65 c
Sénateurs ci ——————

2° 53,229 f 09 c Reliquat du fonds de 100,000 f destiné à faire
les avances aux titulaires de Sénateries, ci —————— 53,229 f 09 c

Nota En demandant la consultation de cette somme, le Maréchal
a déposé les motifs exposés dans son compte, propose au Conseil de
+ autoriser à disposer pareillement + des sommes avancées aux
titulaires, ce qui pourrait faire rentrer dans la caisse du Sénat pendant
l'exercice 1813.

+ en sus dans l'appréciation des dépenses par le conseil particulier susnommé

3° 2,360 f 93 c Reliquat du crédit de 11,595 f affecté à l'acquit
des réparations autorisées en 1811 sur les domaines du Sénat entretenus —— 2,360 f 93 c

à reporter —— 307,255 f 67 c

Report —— 30,835:67

1°. 28,125:11 reliquat du prix des bois vendus dans
forêts au profit du Trésor sur les domaines réservés
Senatoreries ci —— 28,125:11

5°. 2,964:50 reliquat du prix d'une vente de bois domaniaux
faite au Château de Laeken (Liège) ci —— 2,964:50

6°. Le Chapitre de Liège était autorisé à retirer de la Banque de
France, et à faire vendre dans le cours de l'année, pour être
employés aux besoins des Sénatoreries, une somme de 15,772:63
provenant de dépôts annuels faits aux termes de l'arrêté
du 30 germinal 1808, par les divers titulaires des Sénatoreries d'Anvers
Liège et Trèves. Il n'a point eu besoin de l'employer attendu
qu'on ne lui a accordé
pendant le 1er trimestre de 1812, mais il propose au Conseil de
l'employer pour 1813, à l'exclusion ~~des portions de dépôts de chacun des années~~
~~pour 1810, à l'exception de la somme qui doit rester~~
~~appartenant à la femme divorcée~~ des dépôts provenant
~~des défunts appartenant au Capital particulier~~
appartenant par le Conseil particulier, ci —— 15,772:63

~~Total des divers articles~~

Total des divers articles pour la conservation ci
demandée par le Chancelier —— 354,077:91

Nouveaux articles

Pour le Chancelier demande toutes taxes

1°. 2785:56 pour remise d'indemnités payées au Trésor pour raison
~~de terrains vendus à la Dotation par le Trésor~~
~~10,473:30 accordés et à prélever~~ ~~le prix des bois~~
~~des portions à terrain pris par le Trésor, par les titulaires en dotation pour l'entretien de~~
~~compris au Trésor~~
différents routes, indemnités que le Chancelier doit sur son compte à payer aux employés des
acquisitions de routes, ci —— 2785:56

2°. 10,473:30 Remises ou à recouvrer sur le prix des bois

Lyon 2,785:56

Vendu au profit du Trésor les Domaines des Sénateurs de Lyon Metz ou Rouen, ci 10,473:81

3°. 360,000 pour Subvenir au payement des dépenses extraordinaires à la fourniture des 300 chevaux équipés offerts à S.M. Comprend en Lyon au nom des Sénateurs Comtes, ci — 360,000:

Total des nouveaux crédits 373,258:81

anciens crédits dont on demande la confirmation 354,077:90

nouveaux crédits dont on demande l'ouverture 373,258:81

Etat général 727,336:71

Présenté le Février 1813

Le Chancelier Archevêque

Administration N°. 3.

1923

Etat des Maisons d'habitation ou des bâtiments ruraux à entretenir par les Titulaires, comme s'étant trouvés ou ayant été mis en bon état de réparation, &c.

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens.		
		Département	Arrondissement	Commune.
Aix	S. Ex. M. le Duc d'Otrante.	Alpes Maritimes	Nice	Villefranche
		Bouches du Rhône	Marseille	Marseille Arles.
Ajaccio.	M. le Cte de Casabianca	Corse	Bastia	Bastia
		Loiret	Orleans	Beaugency Dreux.
Amiens	M. le Cte de Beaubarnois	Aisne	Soissons	Soissons Fouagnes Muret
		Oise	Senlis	Pont Ste Maxence
		Somme	Abbeville.	Crecy-les Granges
			Beaupreau	St Florent La Boissiere La Chapelle du Genet Cholet Cholet Le May
			Saumur	Cunault
Angers	M. le Cte Lemercier	Maine et Loire	Beaupreau	Jarnay Le Mai Nuaillé Jarnay Jarnay
			Saumur	Cunault
			Baugé	Cuon, Fontaine, Jumelle & Brion. Vieux Baugé Gue d'enfer au Sieur Des
			Châteaumeuf	

Désignation Des biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations faites	Observations.
La Madrague Dite Hospice	" "	" "	Les réparations des bâtimens de ce Domaine ont été faites par le fermier qui y était tenu par son bail.
La Madrague De Lestaque	22,503 64.	12,435. 33	
Les Domaines Du Village et des Autoriches			
La Maison des ci-devant Jésuites à Bastia affectée à l'habitation seigneuriale	36,886 46	37,621. 03.	
La métairie de St. Etienne			Ces trois métairies font partie d'un Domaine plus considérable acheté de M. Le Couteulx du Moley. Le bon état des bâtimens en garanti par une clause spéciale du Contrat. Il n'y a point d'autres bâtimens.
La métairie des Petites Gibaudières	" "	" "	
La métairie de l'Epinay.			
L'Ancienne Intend.ce de Soissons, affectée à l'habit.on seign.le	29,156. 66.	29,156. 66.	
La ferme située commune De Jouagnes . . .	581. 35.	581. 35	
La ferme des Routes Sous-Muret	670. "	670. "	
Les Moulins de Pont Ste. Maxence	4,680. 64.	4,680. 64.	
La ferme De Crecy les Granges	6,576. 65.	6,576 65.	
Le Château de St. Florent affecté à l'habitation seigneuriale	36,916.	28,647 01.	
La Closerie de la Grand'Maison	,581. 10	581. 10.	
La métairie de la Riguerie . . .	437. 80.	437. 80.	
Id. de la Grande Simonnière	1,759. 30	1,759. 30.	
Id. de la Cellière	1,872 52.	1,872 52.	
Les Métairies de la Grandrie et de la Renouillère	2,150. "	2,150. .	
La métairie de la Rattière, & la ferme de Taillouse, de St. Jacques, la maison de la Brandière & la petite maison de Cunault.	2,285 15.	2,285. 15.	
La métairie de la Maingueniere	1,700. "	1,700. "	
Id. Cailletière	965. 91.	965. 91.	
Id. Mancellière	1,739. 90.	1,739. 90.	
Id. du Chêne-Charron	3,046. 02.	3,046. 02.	
Id. de la petite Roche			
La métairie de la Lande et le Château de Cunault	3,054. 25.	3,054. 25.	
Etang &c.a			
Le Domaine de la Graffinière . . .	5,997. 30.	5,997. 30.	
La métairie du Gault	580	580,	
Le moulin à eau dit de Gouleuvre	370 37	370. 37.	
La métairie de la Touche-Moreau		1774 65	
	164,511f 02.	148,682f 94.	

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens.		
		Département	Arrondissement	Commune.
Bourges	M. le Cte De Semonville	Indre	Châtre	Bouguette, Mabionnay & Maussay.
			Châtre	Fougerolle Chassignolle
			Issoudun	Planche en Guilly
			Châteauroux	Tandu, St. Lactenin, Chezelle & Mehum.
		Charente	Angoulême	Chasseneuil
		Cher		St. Denis De Palin, Vorly
Caen	M. le Cte Roederer	Calvados	Caen	Mathieu
			Caen	Arganices
			Lisieux	Montcille
		Orne	Alençon	St. Aubin D'Appenay
Douai	M. le Cte Jacqueminot	Pas De Calais	Arras	Arras
		Nord.	Dunkerque	Gravelines
				Quaedypre
			Lille	Roubaix
				Leerzy
Grenoble	M. le Comte Abrial	Isère	Grenoble	Vif, allières et Risset.
				Villeneuve d'Uriage
				Crémol
				St. Agnès
				Chapelle Du Bard
			Latour Dupin	Chamagnieu
				Batié Divizin
				Frontonas
		Vienne		Savaz et Meyssin
				Idem
				St. Georges D'Esperanche

Désignation Des biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations faites	Observations.
Report.....	164,511f 02.	148,682f 94.	
Le Domaine De la Paillauderie	2,300.	2,224. "	Les bâtimens de ces Domaines ont été mis en bon état pendant la jouissance de feu M. le Comte Garnier. Labroisière.
Le Domaine De Rochefolle	4,138. "	3,352 75.	
Les Domaines Des Planches et de la Chapelle Des Prés	5,020. 75.	9,787. 96	
Les biens concédés au S. De Loix.....	9165. 92	9,851. 38.	Les Domaines du Paradis, de la Ravaudeau des Sébaux sont les seuls qui aient été réparés, de nouveau et dont l'entretien doit maintenant à la charge de M. le Comte de Senonville.
Le Domaine De Laage.....	636. 30	636 30	
Les Domaines Du Paradis et de la Ravaude	3221. 31.	2,593. 20	
La ferme Des Patinais	2,130. 26	936. 05	
Les moulins Du Fresne	. .	" "	
L'herbage Dit le grand parc de Montaille	. .	. .	
La ferme du bois d'Offray.....	820. .	820. "	
Une partie de l'abbaye de St. Wast, affecté à l'habit. 6e fermier.	71,838 96	71,838. 96.	
Le Domaine Dit les Bons St. Saul	3,889 40	3,889. 40.	
La ferme De Quincdyppre	1,229 67	1,229. 67	
La ferme de la Grande Vigne	1,855. .	1,855. .	
La ferme de Caribem.....	1,435. .	1,435. .	
Le Domaine Du Gros Chêne	3,770. "	3,770. "	
Id. De Sonans.	3,500. "	3,500. "	
id. De la Saulce	1,950. "	1,950. "	
id Des Moulins	2,770. "	2,770. "	
id de la Richardiere	900. "	900. "	
La forêt de Fremol, les prairies et les bâtim. d'exploitation	3,200. "	3,200. "	
Le Domaine de la Bourgeat.....	1,100. "	1,100. "	
id. De la Ville	600. "	600. "	
id. De la Serriere	500. "	500. "	
id. Du château du fay	1,000. "	1,000. "	
Sabere et grange de la montagne du grand joly	400. "	400. "	
Sabert de A. Bugon	1,650. "	1,650. "	
La Forêt de A. Bugon.....	1,114. "	1,114. "	
Le moulin de Clozan..	354. 85.	354 85.	
Ecluse, Digue et bief du moulin de Clozan	3518. "	3518. "	
Le Domaine de Chalaman	343 20.	343. 20.	
Les Domaines du Plan et de la Tour de Gomas	2,243. 50.	2,243. 50.	
Le Domaine de Chezquemin	188. "	188. "	
id Des Fontaines	301. 50.	301. 50.	
La Tuilerie de A. Bardoin..	700. "	700. "	
	302,294f 64.	289,235. 66.	

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens.		
		Département	Arrondissement	Commune.
Liege	M.le Comte De Pelusse	Ourthe	Liege	
		Ourthe		Mouxhet
Lyon	M.le Cte De Fresnelles	Ain	Belley	Belley
		Léman	Genève	Veigy.
			Trévoux	Chatillon
		Ain	Belley	Belley
			Bourg	St. Genis
Metz.	M. le Comte Basset	Moselle	Metz.	Guinglange
				Guinglange
				Crehange
				Raville
		Forêts Ardennes		Cugnon
				Iwan
Montpellier	M. le Comte Berthollet	Aude	Narbonne	Narbonne
		Eure et Loire	Dreux	Ormoy
		Roër	Clevez	Warbeyen
				Boerendyck
				Wardhausen
				Baal
		Hérault		Meze
		Seine et Marne	Provins	Bormé
Nancy	M. le Comte Vimar	Meuse	Verdun	Verdun
			Verdun	Lambere
			Verdun	Gineray
			Montmedy	Luzy
		Meurthe	Luneville	Buviller
		Roër	Cologne	Bonheim
				Frechem
				Lechenich
				Linden
				Mungersdorff
				Idem
				Idem
				Vesseling
				Merten
				Vernich.

Désignation Des biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations faites	Observations.
Report.....	302,294f 64.	289,295f 66.	
Le château De Serang affecté à l'habitation Sénat. le	22,558. -	22,558. "	
Le moulin De Tullie	" "	" "	Le fermier est tenu par son bail De mettre ce moulin en actevité et De le rendre en bon état à l'expiration De sa jouissance.
L'ancien Palais épiscopal De Bolley affecté à l'habitation Sénatoriale	67,289 96.	53,517 96.	La somme De 67,289f 96c. comprend le prix des Terreins achetés pour former le jardin De l'habitation Sénatoriale
Le Domaine De Perrieres	443. 90	443. 90	
Le Domaine De la Beriere	1,489 51.	1,489. 51.	
Le Domaine Des Cassas	1,251. "	1,251. "	
Le Domaine Du Lin	1,035 65.	1,035. 21.	
Le Château D'Helfedange affecté à l'habitation Sénatoriale	12,247. 59.	12,247. 59.	La Dépense De réparations des bâtimens De la petite Helfedange est confondue avec celle De la maison Sénatoriale.
La petite Helfedange			
Les bâtimens ruraux situés à Crehange	11,160. "	2,180. 53	
Le moulin De Raville		4,545. 07	
Les Dépendances Du château De Aumon		2,325. 42	
Les moulins De Sedan et leurs Dépendances	17,054 29	17,054. 29	
L'ancien Archevêché De Narbonne affecté à l'habitation Sénat. le	38,661. 27	37,954. 12	
La ferme D'Ornon	7,160. 27	7,160. 27	
La ferme dite Kleine-Capittelshoff	517. "	517. "	
id. Gruwelsacker	221. "	221. "	
id. Stiftschenhoff	1,201. 40	1,201. 40.	
id. Basenpandt	1,927. "	1,927 "	
La prairie D'Encaux	1,164. 80.	1,164. 80.	
La ferme De Lamotte Bomeau	1,169 88.	1,169. 88.	Ces deux Domaines sont concédés par bail emphytéotique, et leur entretien est à la charge De l'Emphytéote.
La ferme Des Greves.			
L'ancien Evêché De Verdun, affecté à l'habitation Sénat. le	63,982 72	56,967 09.	
Le Domaine De Laubère	1,939. 71	1,939. 71.	
La ferme De Sierreville	1,200. "		
La ferme De Luzy	5,355. "	3,955. "	
Le Domaine D'Huviller	3,000 "	2,510. 75.	
La ferme dite Arveilerhoff			
id. Clarenhoff			
id. Neuenhoff			
id. Deckensteinerhoff			
id. Kleinhoff	16,277. 46.	16,277 46.	
id Petershoff			
id. Bormeshoff			
id Kirchhoff.			
id Marsdorff			
id Tonneshoff.			
	610,908f 05.	570,839f 69.	

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens.		
		Département	Arrondissement	Commune.
Nismes	M. le Comte Dubois-du-Bais	Gard	Nismes	Beaucaire
				Vissec
			Vigan	Lauuersheim
				himesheim
				Eppstein
			Spire	Bindersheim
				Mertersheim
		Mont-Tonnerre		Lautersheim
				Oremsheim
				Selzheim
			Mayence	Bischeim
				Budersheim
				Flomborn
Orléans	M. le Comte Roger Ducos	Indre et Loire	Tours	Amboise
				Esvre
				Charentilly et Mettray
				Nouan
				Nguan
				Ligre
				Montlanier
				Bojssay.
				Artannes
			Chinon	Valere
			Loches	Neuil
		Maine et Loire		Allonnes
			Baugé	* Asserdon
				Chousi
				Fontenelle
				Beauvilliers
		Loire et Cher	Vendôme	Savigny
				St. Avit
				Gaillon
				St. Agil
				Jondoy
		Maine et Loire		* Pontigny
				Miré
				St. Hilaire
				Chalonnes

Désignation Des biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations faites	Observations.
Report.....	610,902f 05.	570,839f 62.	
Le Domaine appelé le Mas le Moutet	2,976 02.	2,544 68.	
Le Domaine de Lesperelle	158. ,	158. ,	
La ferme située dans la Commune de Baumersheim			
La ferme située dans la Commune d'Dimesheim			
id. d'Eppstein			
id. de Beindersheim			
id. de Mertersheim			
id. de Lautersheim	16,127 36.	11,829. 04.	Le montant des réparations faites excède la somme de 11829f 04. Mais on ne peut l'indiquer aujourd'hui attendu que M. le titulaire n'a pas encore justifié de toutes les dépenses par lui acquittées et qu'il reste encore des réparations à faire.
id. d'Orumsheim			
id. de Selzheim			
id. de Bischeim			
id. de Buedersheim			
id. de Flomborn			
Le château d'Amboise, affecté à l'habitation sénatoriale	61,935 17	57,235. 50.	
La métairie De la Vilaine	2,163. 75	2,000. ,	
id. De la Goguerie	2128 90	2,141. 70	
De Bois mortier, Village aux Vignes & la Landerie des Abbattes	1,800	2,000. 45.	
De Beauvais & le moulin de Perineau	8,524. 85.	8,524. 85.	
De Bode	550. ,	550. ,	
De la Grange et Chereaux	2,023. 10.	2,023. 10.	
De Grangeon	580. ,	580. ,	
De Joueault	585 ,	597. 46.	
De Neuil	150. ,	140. ,	
De Beausejour	3,337 40.	3,337 40.	
De Lacroix	1,580. ,	1,593. 07	
De la Carte	3,581 44	3,588. 21	
De la Challoire	1,139. 48.	1,139. 48.	
De la Mancherie	2,192 27	2,486. 15.	
De la Belle Maison	1,860. ,	1,860. ,	
Des Loges	1,181. ,	1,181. ,	
De la petite Gantellerie	425. ,	425. ,	
De Fougères	1,600. ,	1,600. ,	
Du petit Boulay	600. ,	600. ,	
De Loizelliere	2,089 10	2,150. ,	
De la Grande Sauvre	2,671. 10	2,700. ,	
De la Guichardiere	629 75	738 75.	
De la petite chauviere	1,072. 41.	972. ,	
	734,565. 15.	685,535f 46.	

1731

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens.		
		Département	Arrondissement	Commune.
Paris 192	S. Ex. M. le C.te De Lacepede	Seine	Paris	Paris
Pau	M. le Comte De Ste Suzanne	Landes	Dax	Dax
				Bretagne
				Canneille
				Goneyregave
				Laine
		Rhin et Moselle	Simmern	Les Wintzenheim
				Kald
				Lonnig
				Ochtendung
				Ochtendung
				Kerich
				Mertloch
			Munstermayfeld	Munster May-feld
				Fangel
		Basses Pyrenées	Bayonne	Bayonne
Poitiers	M. le Comte De Pambois	Vienne	Loudun	Angliers
				Angliers
				Coussay
		Maine et Loire	Saumur	Coron
Rennes	M. le Comte Cornudet	Finistère	Morlaix	St. Pol De Léon
			Guingamp	Guingamp
				St. Barnabé
		Côtes Du Nord	Loudéac	Iltifaut
			Lannion	Pleubian
Rouen	M. le Comte Ramson	Seine-inférieure	Dieppe	Ce
			Havre	Montivilliers
			Neufchâtel	Illoix
				Aumale
				Marques

Désignation Des biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations faites	Observations.
Report.....	734,565 f 15 c	685,595 f 48	
Jardin situé rue de Charenton....	1,014. 28.	1,288. 56.	
L'Evêché de Dax affecté à l'habitation sénatoriale	27,266 89	27,266 89	
Le Domaine de Bretagne	1,279. ".	1,278. 05.	
La Maison Lachere	662 25	1,339 65	
La métairie D'Isabelle	662 40		
La Métairie de la Bosse	1,686. 90	1,686. 95.	
La ferme Dite de Neuhoff	5,054. 64	5,054. 64.	
id. Gros Leutschenhoff	1,100. 45.	1,100. "	
id. Matteserhoff.	537 79	415. "	
id. Bischofshof	372 10	360. "	
id. Vogtershof	120. 67	120. "	
id. Kerich	817 92	675 "	
id. Mattock	526 44	526 "	
id Munster Mayenfeld	405 51	305. "	
id. Fangel	364 95	364 "	
La maison Montbau, rue Lassemillon...	761. "	868. 50.	
Le château D'Angliers Destiné à l'habitation sénatoriale	17,547 91.	17,547. 91.	
Les dépendances du château d'Angliers, Parc, Jardin, Vignes, métairies &c.	" "	" "	C'est aux frais du S. Moynier avec lequel la Sénatorerie de Poitiers a échangé les biens composant la dotation primitive que les bâtimens de ces domaines, reçus en contre échange ont été mis en bon état de réparations.
Le Domaine De Coussay et ses Dépendances....	" "	" "	
Le Domaine De Coron et ses Dépendances.....	" "	" "	
L'Evêché de St. Sol de Seon, affecté à l'habitation sénat.le	25,135 05	25,135 05.	
La métairie du Clandry	700 "	587 35.	
Les métairies de Magoël et d'Etuer,	522 50	728 14	
La métairie de Pont-Colen	" "	" "	On ne peut indiquer ici le montant de la Dépense des réparations faites attendu que le titulaire n'a pas encore justifié du payement de cette dépense.
La métairie de la Ville-Pierre	" "	" "	
La métairie de Quercy	" "	" "	
La métairie du Trezel	" "	" "	
Le château d'Eu affecté à l'habitation sénatoriale	71,535 10	63,013 72	L'habitation de cette sénatorerie à Rouen devant être transférée à Rouen, le château d'Eu est réuni au domaine extraordinaire et le prix en est versé dans la caisse d'amortissement.
La ferme du Grand-Eparville	507 80	1,084. 40.	
La ferme d'Ille.	1266 90.	1377 35.	
Les deux moulins d'Aumale	865. 00.	1571. 97	
La ferme de Sleville	112 75	118 05.	
	895,391 f 35.	839,347 f 71.	

1522

Désignation des Sénateries.	Noms des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens.		
		Département	Arrondissement	Commune.
Toulouse.	M.le Cte. Démeunier.	Tarn	Castres	Castres
		Haute-Garonne	Muret	Saubens
				Montaut
		Tarn	Gaillac	Gaillac
				Venez
			Castres	Alfons
				Valthoret
			Lavaur	Marsens
				Giroussens

Désignation Des biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations faites	Observations.
	Report 895,391f 35.	839,347f 71.	
La maison Frescati, affectée à l'habitation Impériale	34,895. .	24,116 24.	
Le Domaine De la Bordevieille	7,592 30	1,217 05.	Il reste pour 6,275f 25c de réparations à faire pour achever la mise en état de ces deux domaines
Le Domaine De la Grange			
La métairie de Boissel	377 69	415. .	
Le Domaine De Venez, moulin et Dépendances	11,086 90	6,584. .	
Le Domaine Des Ramondens et métairies en Dépendantes	4,748. 98	8298. 82.	
Le Domaine de St. Amand	2,552 30	2,700. 40.	
La métairie du Lupil	548. 86	521. 50	
La metairie de Camberelan.	926 06	750. 43.	
	958,519f 44.	894,351f 15.	

Présenté par le Chancelier du Sénat
à Paris, le 19. Février 1813.

Désignation Des Sénatoreries.	Noms Des Sénateurs Titulaires.	Situation des biens.		
		Département	Arrondissement	Commune.

Désignation Des biens.	Montant Des réparations autorisées.	Montant Des réparations faites	Observations.

1597

1940

1564